



DNCG - SITUATION DU FOOTBALL PROFESSIONNEL

SAISON 2022-2023



SOMMAIRE

1	LIGUE 1 ET LIGUE 2 CUMULÉES	04
	CHIFFRES CLÉS 2022/2023	06
2	LIGUE 1	10
2.1	LES CHIFFRES CLÉS	12
2.1.1	SYNTHÈSE	12
2.1.2	LES PRODUITS	14
2.1.3	LES CHARGES D'EXPLOITATION	26
2.1.4	LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS	33
2.1.5	LES RÉSULTATS	35
2.1.6	LES FINANCEMENTS DES CLUBS	38
2.1.7	L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2022/2023	40
2.2	LE LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES	42
2.2.1	LES RÉSULTATS SPORTIFS	42
2.2.2	LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE	46
2.2.3	UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS	48
2.2.4	LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ANNUELLE ET RÉUSSITE SPORTIVE	49
2.2.5	L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2022/2023	50
3	LIGUE 2	52
3.1	LES CHIFFRES CLÉS	54
3.1.1	SYNTHÈSE	54
3.1.2	LES PRODUITS	56
3.1.3	LES CHARGES D'EXPLOITATION	64
3.1.4	LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS	72
3.1.5	LES RÉSULTATS	74
3.1.6	LES FINANCEMENTS DES CLUBS	78
3.1.7	L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2022/2023	80
3.2	LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES	82
3.2.1	LES RÉSULTATS SPORTIFS	82
3.2.2	LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE	86
3.2.3	UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS	88
3.2.4	LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ET RÉUSSITE SPORTIVE	89
3.2.5	L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2022/2023	90
4	BENCHMARK EUROPÉEN	94
4.1	BENCHMARK EUROPÉEN DES PRODUITS HORS OPÉRATIONS DE MUTATION	96
4.1.1	REVENUS MOYENS DES CLUBS DANS LES CINQ GRANDS CHAMPIONNATS EUROPÉENS	96
4.1.2	RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS	97
4.1.3	COMPARAISON DES REVENUS DES 6 CLUBS FRANÇAIS AYANT DISPUTÉ UNE COUPE D'EUROPE AVEC LES REVENUS MOYENS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS	103
4.2	CORRÉLATION ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET REVENUS	104



1 LIGUE 1 ET LIGUE 2 CUMULÉES



CHIFFRES CLÉS 2022/2023

COMPTES CUMULÉS LIGUE 1 / LIGUE 2

	2021/2022	2022/2023	VARIATION
En millions d'euros			
Total produits d'exploitation	2 263	2 662	18%
Résultat d'exploitation	-1 202	-1 059	12%
Résultat des opérations de mutation	463	760	64%
Résultat opérationnel courant	-739	-299	60%
Résultat net	-601	-282	53%
Capitaux propres	457	758	66%
Comptes courants actionnaires	357	483	35%
Trésorerie nette endettement	-380	-380	0%

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ LIGUE 1 / LIGUE 2

	2021/2022	2022/2023	VARIATION
En milliers d'euros			
Droits audiovisuels	825 336	814 682	-1%
Sponsors / publicité	703 007	745 410	6%
Recettes matches	243 890	288 866	18%
Autres produits (dont merchandising)	490 322	812 671	66%
TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION	2 262 555	2 661 629	18%
Rémunération du personnel	1 604 844	1 617 018	1%
Charges sociales	342 897	484 502	41%
Indemnités de mutation	518 728	501 146	-3%
Honoraires d'agents	128 471	152 205	18%
Autres charges	870 034	965 384	11%
TOTAL CHARGES HORS-MUTATION	3 464 974	3 720 255	7%
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION	-1 202 419	-1 058 626	12%
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION	463 023	759 650	64%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-739 396	-298 976	60%
Résultat financier	-42 337	-48 873	-15%
Résultat exceptionnel : autres	27 601	-16 720	-161%
Impôt sur les sociétés	3 541	-13 762	-489%
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	149 185	96 593	-35%
RÉSULTAT NET	-601 406	-281 738	53%

BILAN CUMULÉ

	2021/2022	2022/2023	VARIATION
En milliers d'euros			
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutations	966 070	998 092	3%
Autres immobilisations	1 143 451	1 351 640	18%
Créances sur mutations de joueurs	506 452	653 683	29%
Autre actif circulant	645 302	790 755	23%
Disponibilités et V.M.P.	673 731	571 970	-15%
TOTAL ACTIF	3 935 006	4 366 140	11%
Capitaux propres	456 594	757 809	66%
Comptes courants d'actionnaires	356 896	483 354	35%
Provisions risques et charges	113 193	98 160	-13%
Dettes financières	1 054 007	952 140	-10%
Dettes sur mutations de joueurs	597 326	748 601	25%
Autres dettes	1 356 990	1 326 077	-2%
TOTAL PASSIF	3 935 006	4 366 141	11%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-601 406	-281 738	53%





2 LIGUE 1



2.1 LES CHIFFRES CLÉS

2.1.1 SYNTHÈSE

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ	2021/2022	2022/2023	VARIATION
En milliers d'euros			
Droits audiovisuels	729 240	706 378	-3%
Sponsors / publicité	652 783	678 280	4%
Recettes matches	225 321	256 165	14%
Autres produits (dont merchandising)	419 101	737 476	76%
TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION	2 026 445	2 378 299	17%
Rémunération du personnel	1 460 370	1 431 934	-2%
Charges sociales	299 841	410 111	37%
Indemnités de mutation	494 672	474 612	-4%
Honoraires d'agents	120 386	139 318	16%
Autres charges	745 023	791 471	6%
TOTAL CHARGES HORS-MUTATION	3 120 292	3 247 446	4%
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION	-1 093 847	-869 147	21%
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION	381 054	619 761	63%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-712 793	-249 386	65%
Résultat financier	-40 163	-41 186	-3%
Résultat exceptionnel : autres	18 368	-21 055	-215%
Impôt sur les sociétés	3 550	-13 218	-472%
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	149 087	51 595	-65%
RÉSULTAT NET	-581 951	-273 250	53%

BILAN CUMULÉ	2021/2022	2022/2023	VARIATION
En milliers d'euros			
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutations	936 828	967 001	3%
Autres immobilisations	1 048 027	1 247 978	19%
Créances sur mutations de joueurs	439 703	578 389	32%
Autre actif circulant	588 011	677 827	15%
Disponibilités et V.M.P.	561 564	438 085	-22%
TOTAL ACTIF	3 574 133	3 909 280	9%
Capitaux propres	374 118	678 360	81%
Comptes courants d'actionnaires	287 780	404 323	40%
Provisions risques et charges	104 124	74 177	-29%
Dettes financières	981 049	871 929	-11%
Dettes sur mutations de joueurs	580 046	724 452	25%
Autres dettes	1 247 016	1 156 040	-7%
TOTAL PASSIF	3 574 133	3 909 281	9%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-581 951	-273 250	53%

2.1.2 LES PRODUITS

ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT RÉSULTAT DES MUTATIONS)

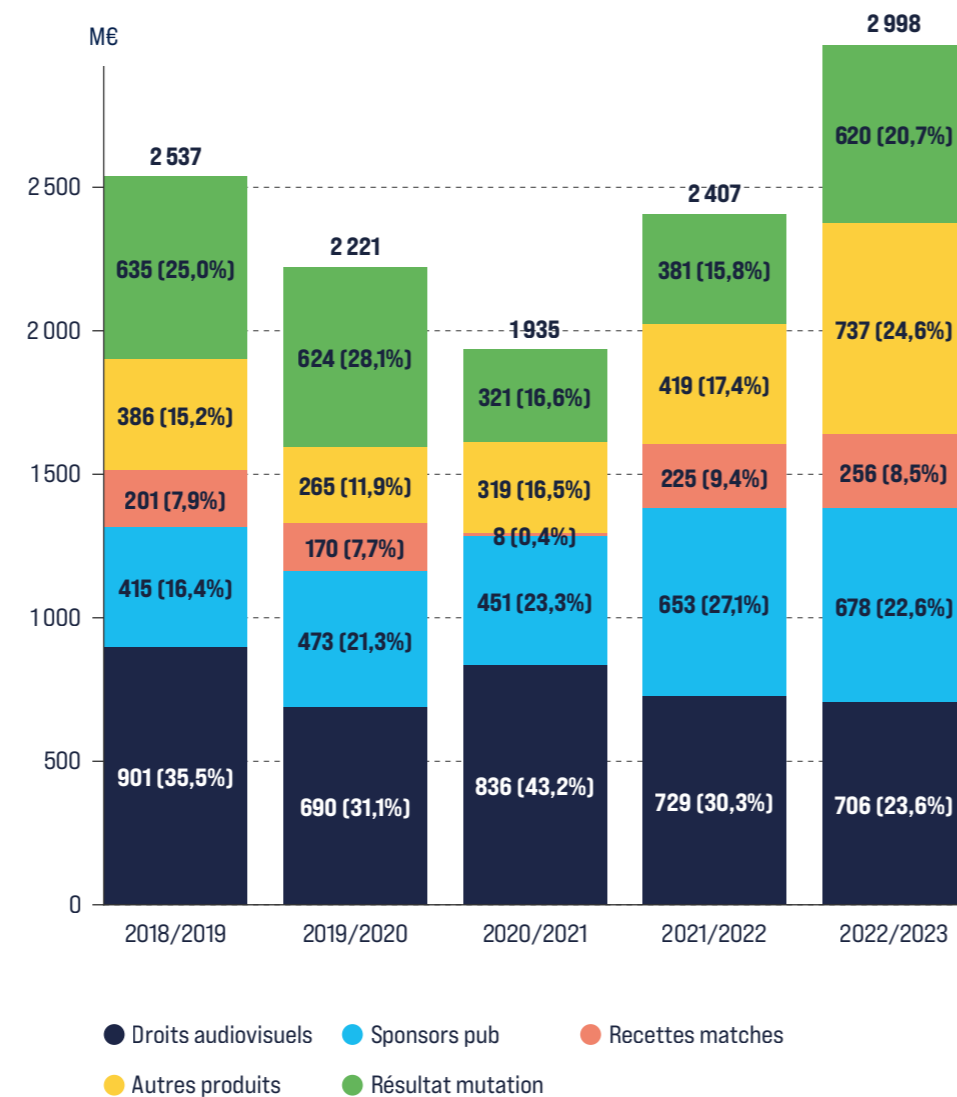
► Les produits totaux incluant le résultat des opérations de mutation s'élèvent à 2,998 milliards d'euros en Ligue 1 en 2022/2023.

► Au global, les produits ont fortement augmenté cette année par rapport à la saison 2022/2023 (+ 591 M€).

► La forte hausse des autres produits résulte principalement de la mise en œuvre de l'accord entre la LFP et CVC Capital Partners, qui se traduit par l'apport de 1,5 milliard d'euros sur 3 ans par CVC.

La répartition des différents postes a légèrement évolué. La part des sponsors pub baisse légèrement et retrouve des proportions proches de celles atteintes lors des saisons 2019/2020 et 2020/2021. Après une diminution en 2020/2021 et en 2021/2022, la part du résultat mutation s'accroît à nouveau pour dépasser les 20 %. La baisse tendancielle de la part des droits audiovisuels se poursuit ; ceux-ci représentent moins de 25 % du total en 2022/2023.

ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT MUTATIONS)

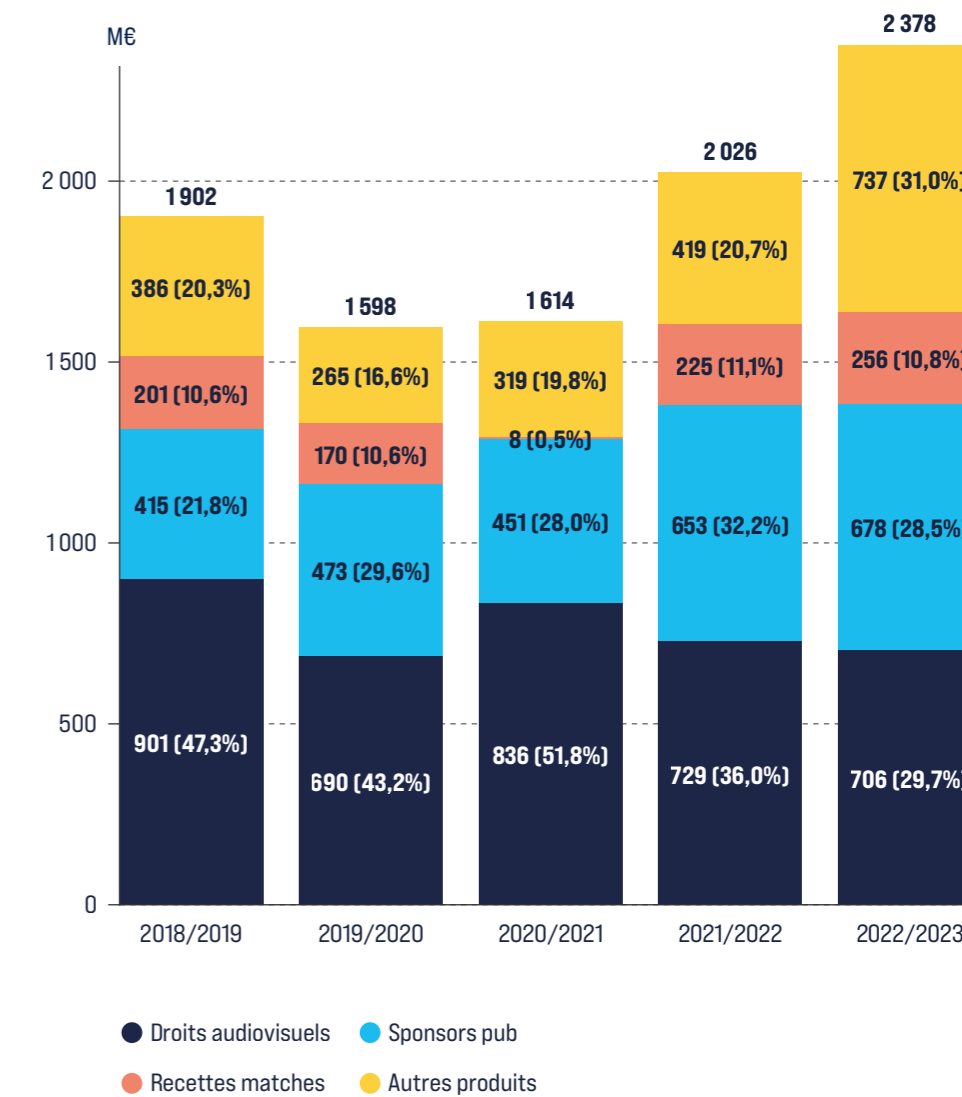


ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

► Les produits hors-mutation s'élèvent à 2,378 milliards d'euros en Ligue 1 pour 2022/2023 (+ 352 M€ par rapport à 2021/2022).

► Cette hausse par rapport à l'édition 2021/2022 est principalement tirée par une hausse des « autres produits » (+ 318 M€). Les trois autres catégories restent à des niveaux proches de ceux atteints en 2021/2022.

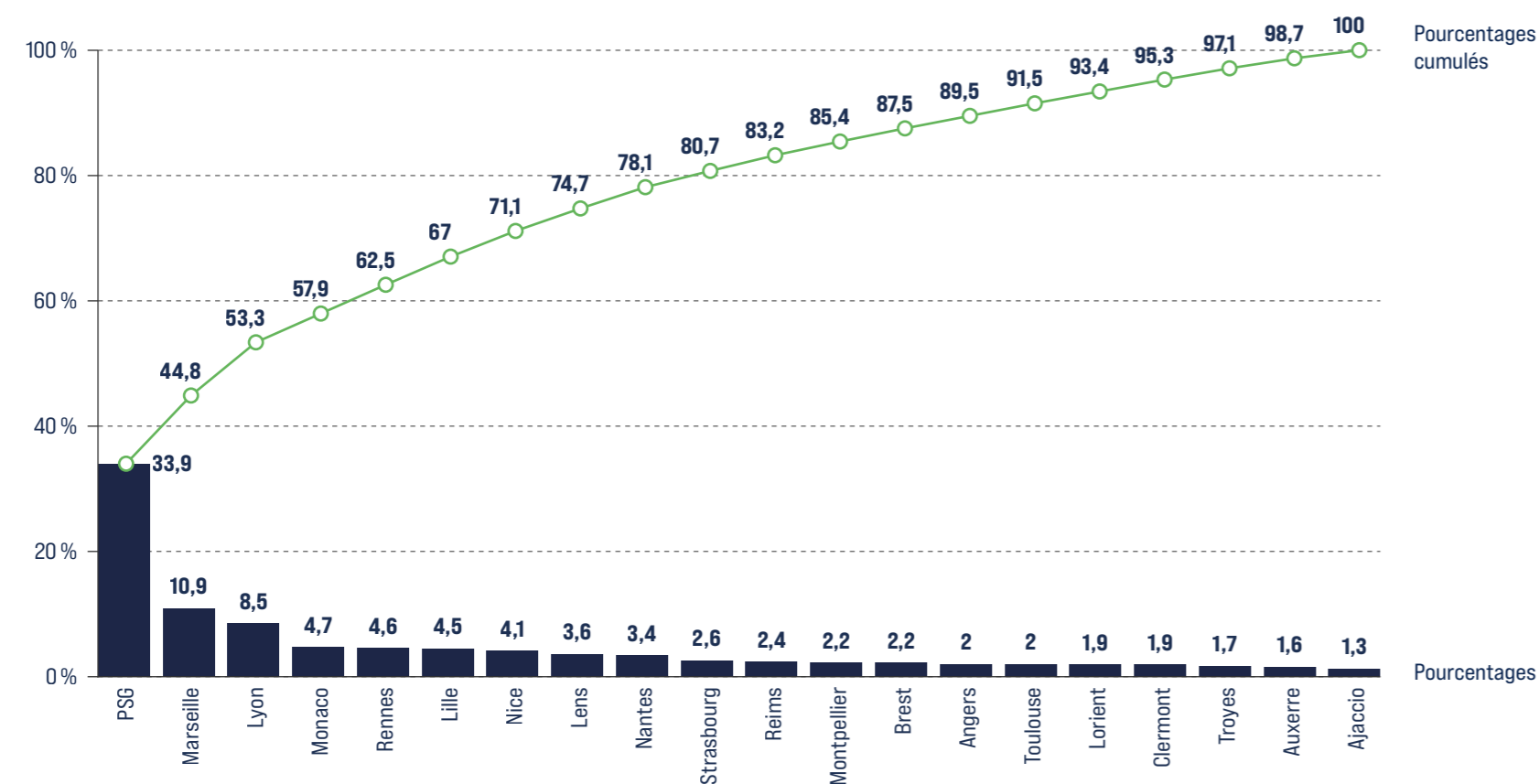
ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (HORS MUTATIONS)



RÉPARTITION DES PRODUITS HORS-MUTATION

- ▶ Comme en 2021/2022, la courbe montre ici une forte concentration des produits sur un petit nombre de clubs :
- ▶ Les 3 clubs ayant les produits hors-mutation les plus élevés (Paris, Marseille et Lyon) totalisent plus de la moitié des produits hors-mutation de la Ligue 1 (53,3 %). Cette proportion serait de 15 % si toutes les équipes de Ligue 1 avaient les mêmes produits hors-mutation.

POURCENTAGE CUMULÉ DES PRODUITS HORS-MUTATION

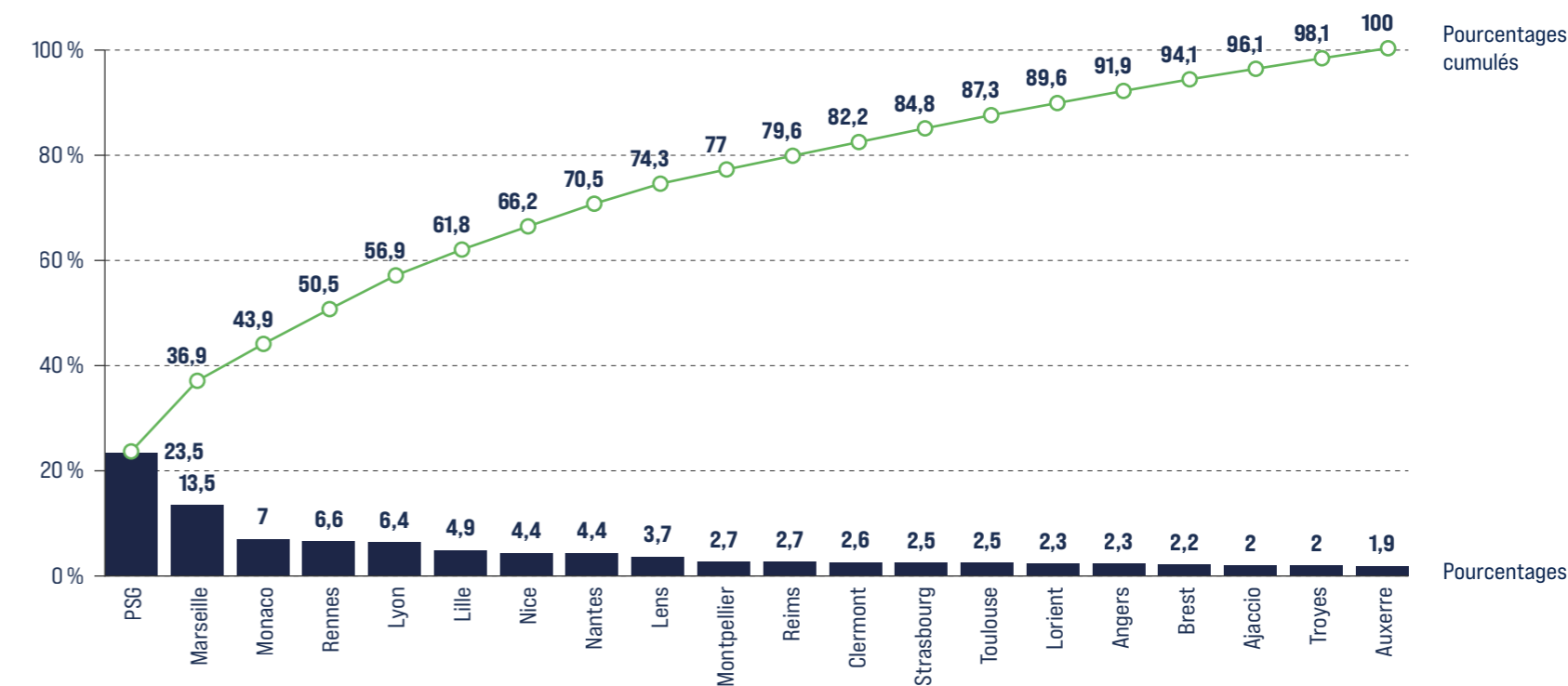


2.1.2.1 LES DROITS AUDIOVISUELS

LES DROITS AUDIOVISUELS DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

- ▶ La courbe montre une répartition des droits audiovisuels du championnat relativement inégalitaire :
- ▶ Les 3 premiers clubs (Paris, Marseille et Monaco) représentent 43,9% des droits audiovisuels du championnat de Ligue 1, contre 39,5% pour la saison 2021/2022.
- ▶ Les 4 premiers clubs représentent plus de la moitié des droits (50,5 %).

POURCENTAGE CUMULÉ DES DROITS AUDIOVISUELS TOTAUX



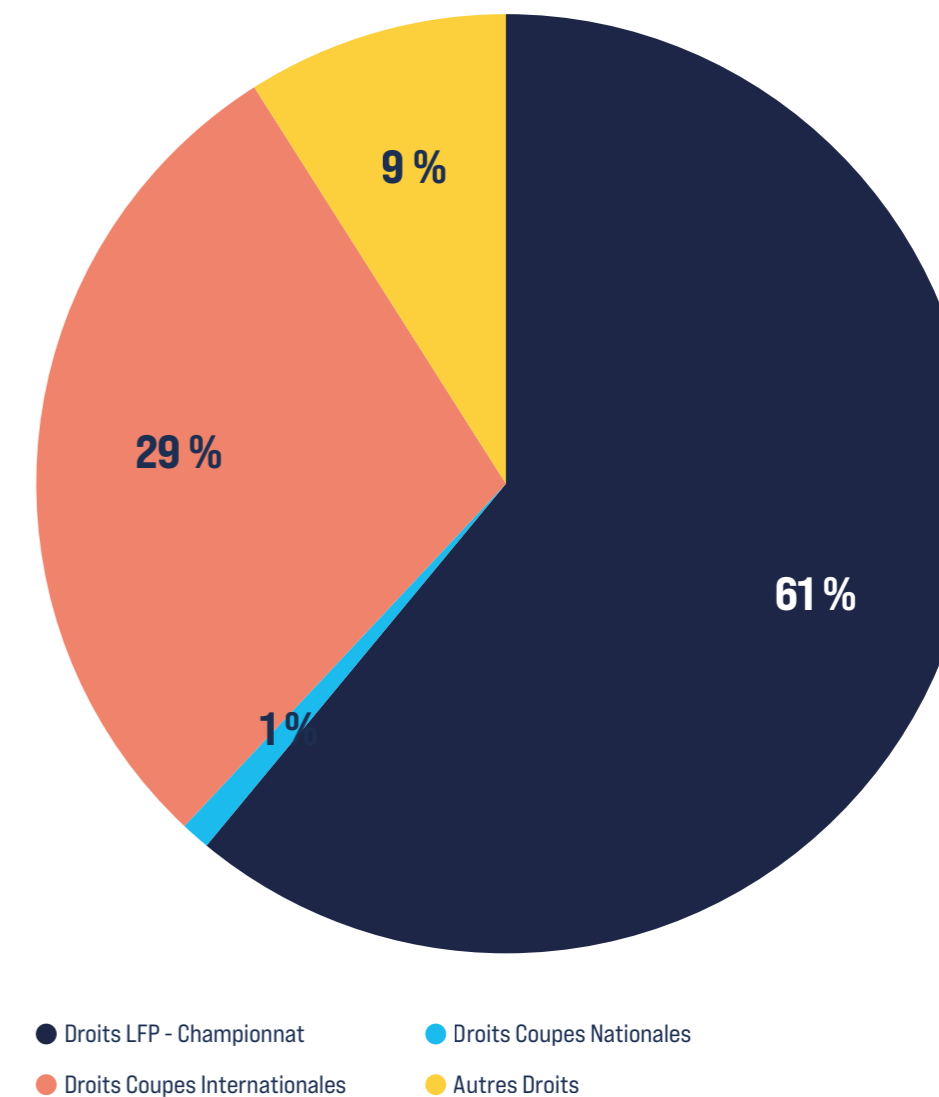
LES DROITS AUDIOVISUELS POUR LES CLUBS AYANT PARTICIPÉ AUX COUPES D'EUROPE

- ▶ Au global, 48 % des droits audiovisuels perçus par les clubs qualifiés en Coupes d'Europe provient des compétitions européennes.
- ▶ Les droits audiovisuels européens sont en baisse par rapport à la saison précédente (- 19,2 M€).
- ▶ La part européenne des droits audiovisuels est logiquement plus importante pour les clubs en Champions League (plus de 50 % pour le PSG et Marseille) que pour les clubs en Europa League et en Europa Conférence League.

CLUB	PARCOURS EUROPÉEN	DROITS AUDIOVISUELS EUROPÉENS	DROITS AUDIOVISUELS LIGUE 1	AUTRES DROITS AUDIOVISUELS	TOTAL DROITS AUDIOVISUELS	PART COUPES D'EUROPE
		En millions d'euros	En millions d'euros	En millions d'euros	En millions d'euros	
PARIS	Champions League 1/8 finale	101.3	59.7	4.6	165.6	61%
MARSEILLE	Champions League Phase de groupes	51.5	40.7	3.0	95.2	54%
MONACO	Champions League 3 ^e tour de qualification & Europa League 1/16 finale	18.3	26.0	4.9	49.2	37%
RENNES	Europa League 1/16 finale	11.4	28.0	7.2	46.6	24%
NICE	Europa Conference League 1/4 finale	8.8	22.3	0.0	31.1	28%
NANTES	Europa League 1/16 finale	9.9	17.3	3.8	31.0	32%
TOTAL		201.2	194.0	23.5	418.7	48%

RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS PAR COMPÉTITION

- ▶ Au global, les droits audiovisuels liés à des coupes internationales représentent 29 % des droits audiovisuels totaux en 2022/2023, contre 30 % en 2021/2022.

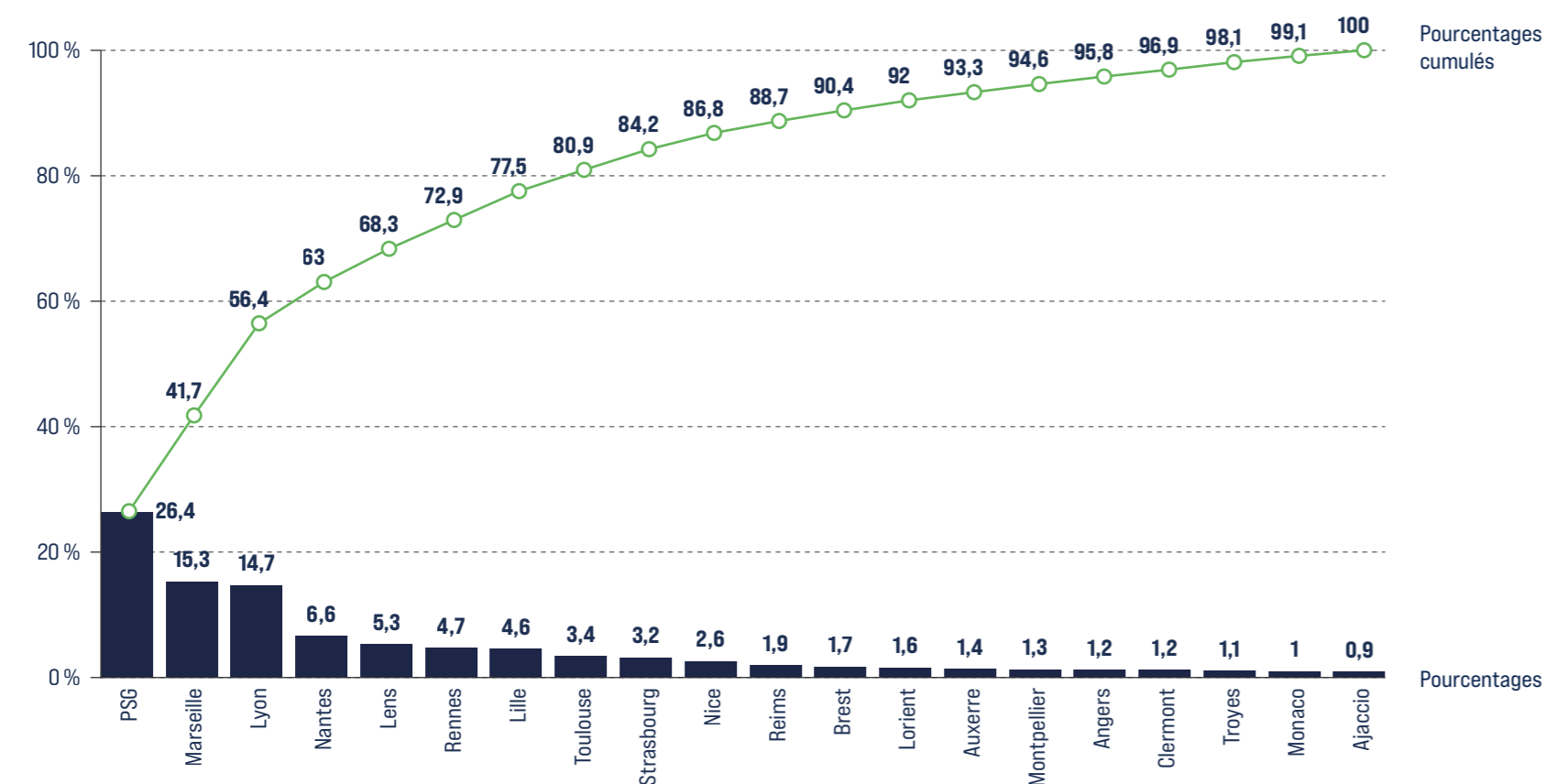


2.1.2.2 LES RECETTES BILLETTERIE

LES RECETTES MATCHES DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

► Comme lors de la saison précédente, les recettes matches en Ligue 1 sont plus concentrées que les droits audiovisuels du championnat. Paris, Marseille et Lyon représentent à eux trois plus de la moitié des recettes matches de la Ligue 1 grâce à la capacité de leur stade, leur taux de remplissage élevé et au prix de leurs billets.

POURCENTAGE CUMULÉ DES RECETTES MATCHES



RECETTES MATCHES : ANALYSE PAR CATÉGORIE DE SPECTATEURS

- Les recettes totales de la billetterie sont en augmentation de 11% par rapport à 2021/2022.
- Le nombre moyen de spectateurs est en hausse par rapport à 2021/2022 (+ 17%).
- Au global, le prix moyen des billets a diminué de 1,39 € par rapport à 2021/2022.

CATÉGORIE DE SPECTATEURS (NOMBRE)	2021/2022	2022/2023	VARIATION
Moyenne par match			
Abonnés	10 699	13 630	27%
Payant au match	7 765	7 945	2%
TOTAL SPECTATEURS	18 464	21 575	17%
RECETTES TOTALES (EN M€)	205,9	229,1	11%
Prix moyen à l'abonnement	29,95 €	25,94 €	-13%
Prix moyen spectateurs payants au match uniquement	28,52 €	31,38 €	10%
PRIX MOYEN SPECTATEURS PAYANTS	29,34 €	27,95 €	-5%

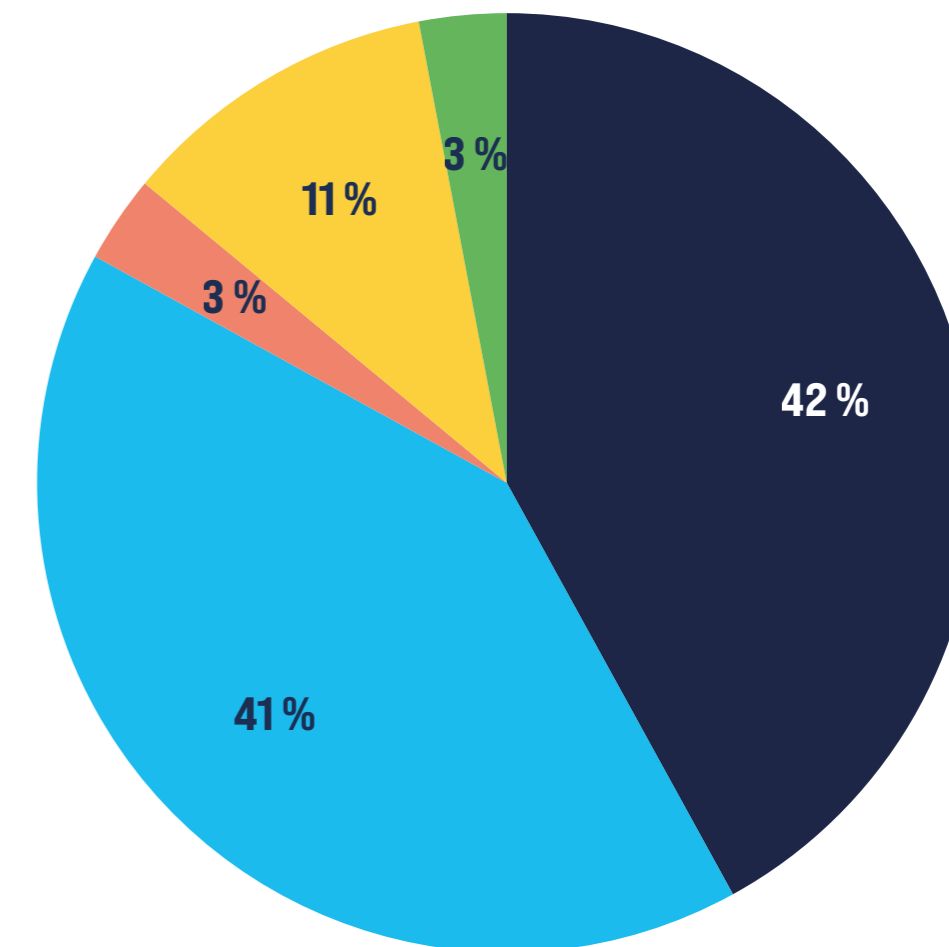
RECETTES MATCHES : ANALYSE DES CLUBS AYANT PARTICIPÉ À UNE COMPÉTITION EUROPÉENNE

- ▶ Au global, les clubs engagés en Coupes d'Europe ont généré 19 % de leurs revenus billetterie lors des matches européens.
- ▶ En 2022/2023, on constate une baisse des recettes matches en Coupe d'Europe par rapport à l'édition 2021/2022 (-10,0 M€).

CLUB	PARCOURS EUROPÉEN	RECETTES MATCHES EN COUPE D'EUROPE	TOTAL DES RECETTES MATCHES BRUTES	PART DES COUPES D'EUROPE DANS LA BILLETTERIE
		En millions d'euros	En millions d'euros	En millions d'euros
PARIS	Champions League 1/8 finale	15.0	67.6	22%
NANTES	Europa League 1/16 finale	4.9	16.9	29%
RENNES	Europa League 1/16 finale	2.7	11.9	23%
MARSEILLE	Champions League Phase de groupes	2.7	39.1	7%
NICE	Europa Conference League 1/4 finale	1.5	6.7	22%
MONACO	Champions League 3 ^e tour de qualification & Europa League 1/16 finale	0.5	2.6	19%
TOTAL		27.3	144,8	19%

RÉPARTITION DES RECETTES MATCHES PAR COMPÉTITION

- ▶ Les recettes matches en championnat représentent la majeure partie des recettes matches des clubs (83%).
- ▶ Les recettes matches générées par les abonnés sont quasi égales aux recettes matches générées par les spectateurs payants au match (alors qu'elles étaient inférieures en 2021/2022).
- ▶ Les recettes matches en Coupes d'Europe représentent 11 % des recettes matches perçues par l'ensemble des clubs de Ligue 1, en diminution par rapport aux 17 % atteints en 2021/2022. Le poids des recettes matches des Coupes d'Europe dans les recettes matches des clubs qualifiés en Coupes d'Europe reste cependant important (cf. tableau précédent).



- Abonnements Championnat
- Coupes Nationales
- Autres Matches
- Championnat (Soir de Match)
- Coupes d'Europe

RETOUR

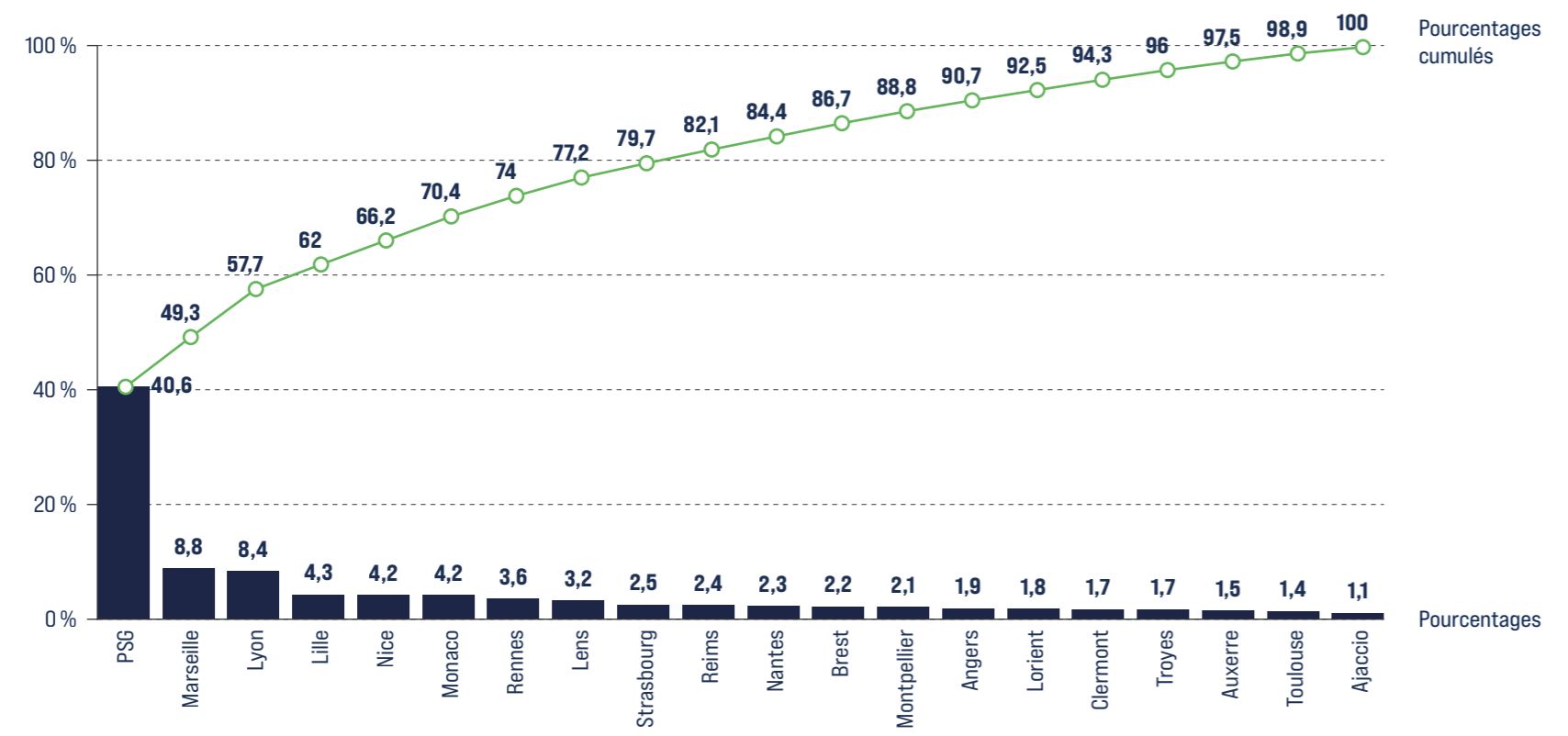


2.1.2.3 SPONSORING / PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS

RÉPARTITION DES RECETTES SPONSORING / PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS

- La courbe montre une concentration très forte de ces revenus. Cette concentration s'explique par le PSG qui représente à lui seul 40,6 % du total des produits issus du sponsoring, du merchandising, des subventions et autres produits.
- La part de l'Olympique de Marseille dans les recettes totales de sponsoring et publicité a diminué en passant de 14,2 % en en 2021/2022 à 8,8 % en 2022/2023.

POURCENTAGE CUMULÉ : SPONSORING, PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS



2.1.3 LES CHARGES D'EXPLOITATION

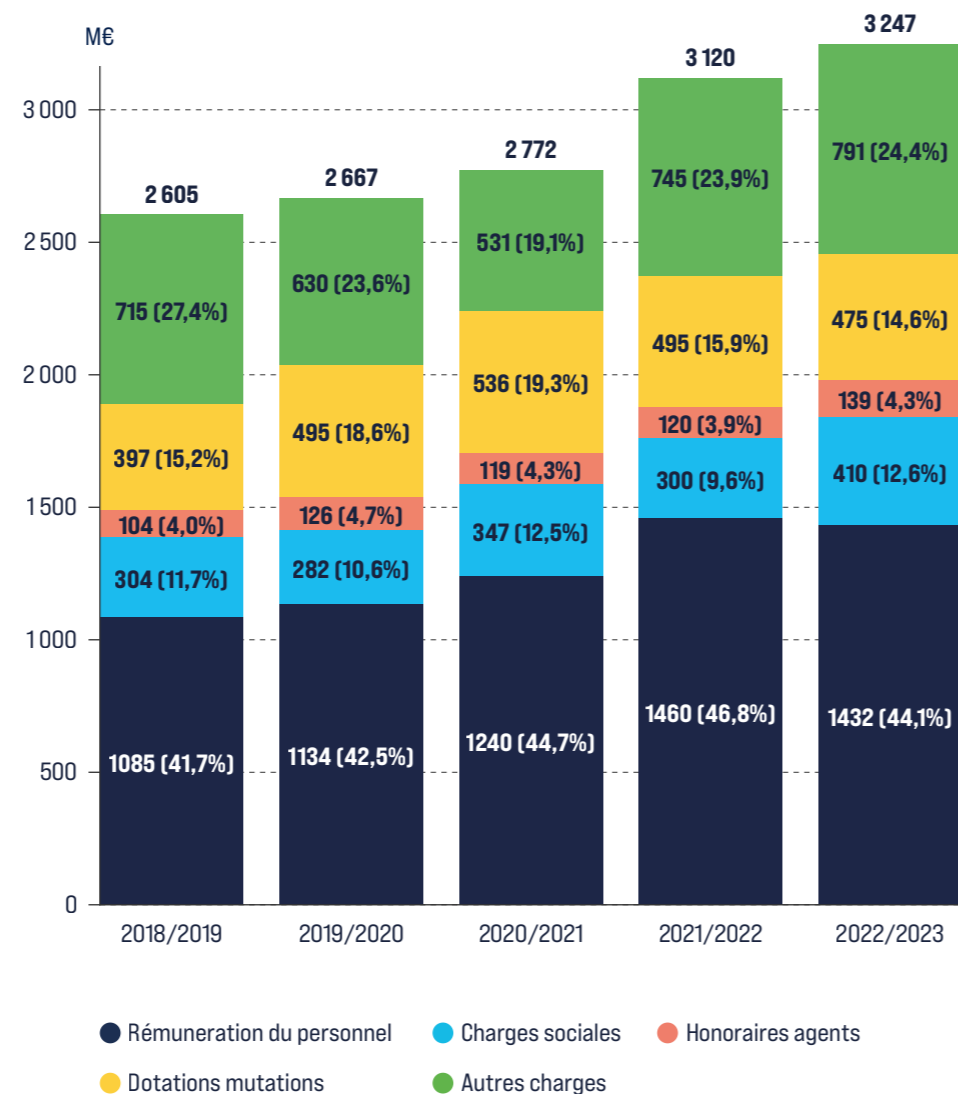
ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

► Les charges d'exploitation s'élèvent à 3,247 milliards d'euros en Ligue 1, soit près de 1 milliard d'euros de plus que les produits hors-mutation.

► Après une augmentation de 13 % entre 2020/2021 et 2021/2022, les charges d'exploitation connaissent une hausse moins forte entre 2021/2022 et 2022/2023 (+ 4 %). Cette hausse s'explique par l'augmentation de plusieurs postes de dépenses :

- Charges sociales : + 37 %
- Honoraires agents : + 16 %
- Autres charges : + 6 %

ÉVOLUTION DES CHARGES (HORS MUTATIONS)

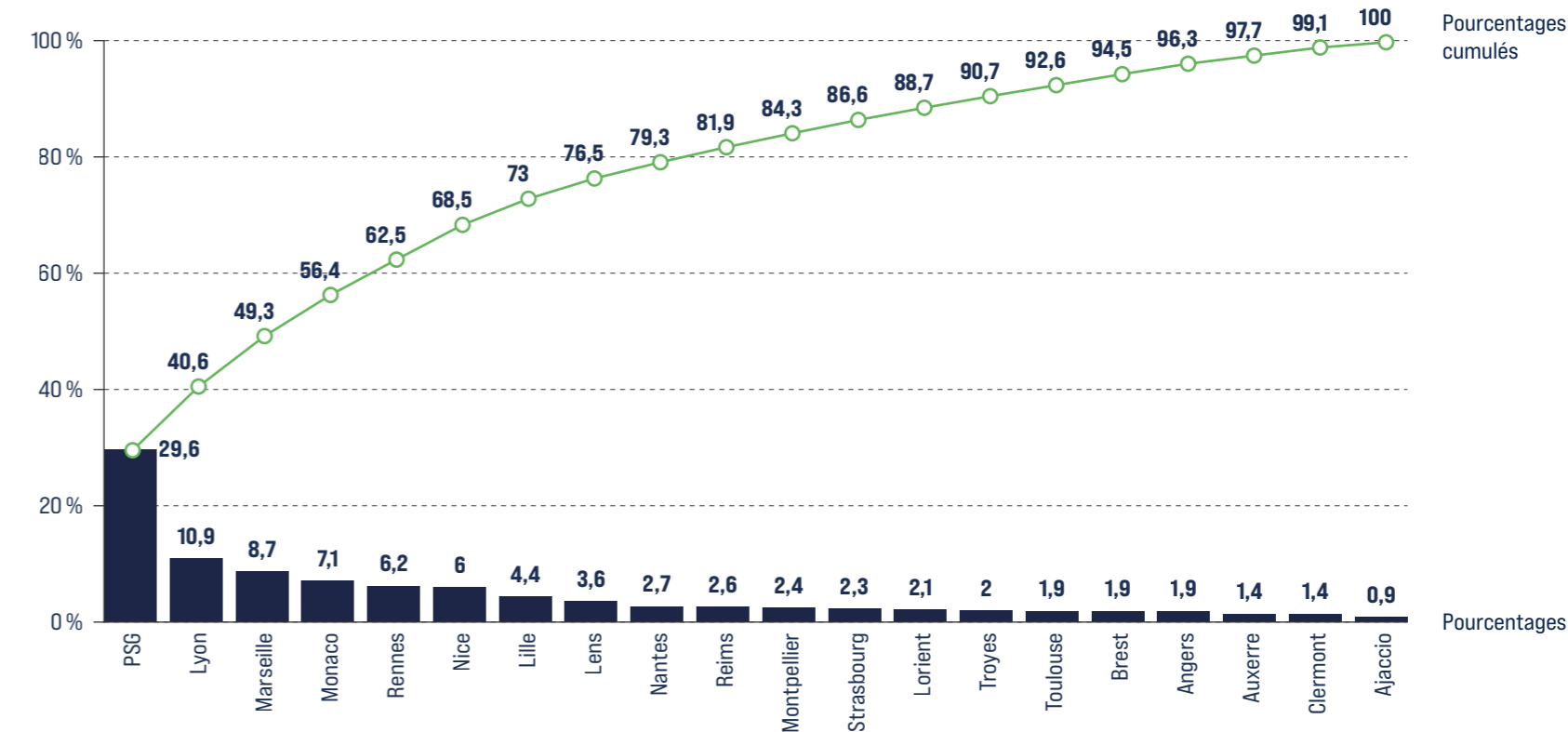


RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

► Tout comme les produits, les charges sont fortement concentrées en Ligue 1 : 6 clubs représentent à eux seuls plus des deux tiers du total des charges d'exploitation de la Ligue 1.

► La part du PSG dans le total des charges d'exploitation est légèrement plus faible que sa part dans le total des produits d'exploitation (29,6 % contre 33,9 %) alors que la situation était inverse lors l'édition précédente (34,3 % des charges d'exploitation contre 33,0 % des produits d'exploitation en 2021/2022).

POURCENTAGE CUMULÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION

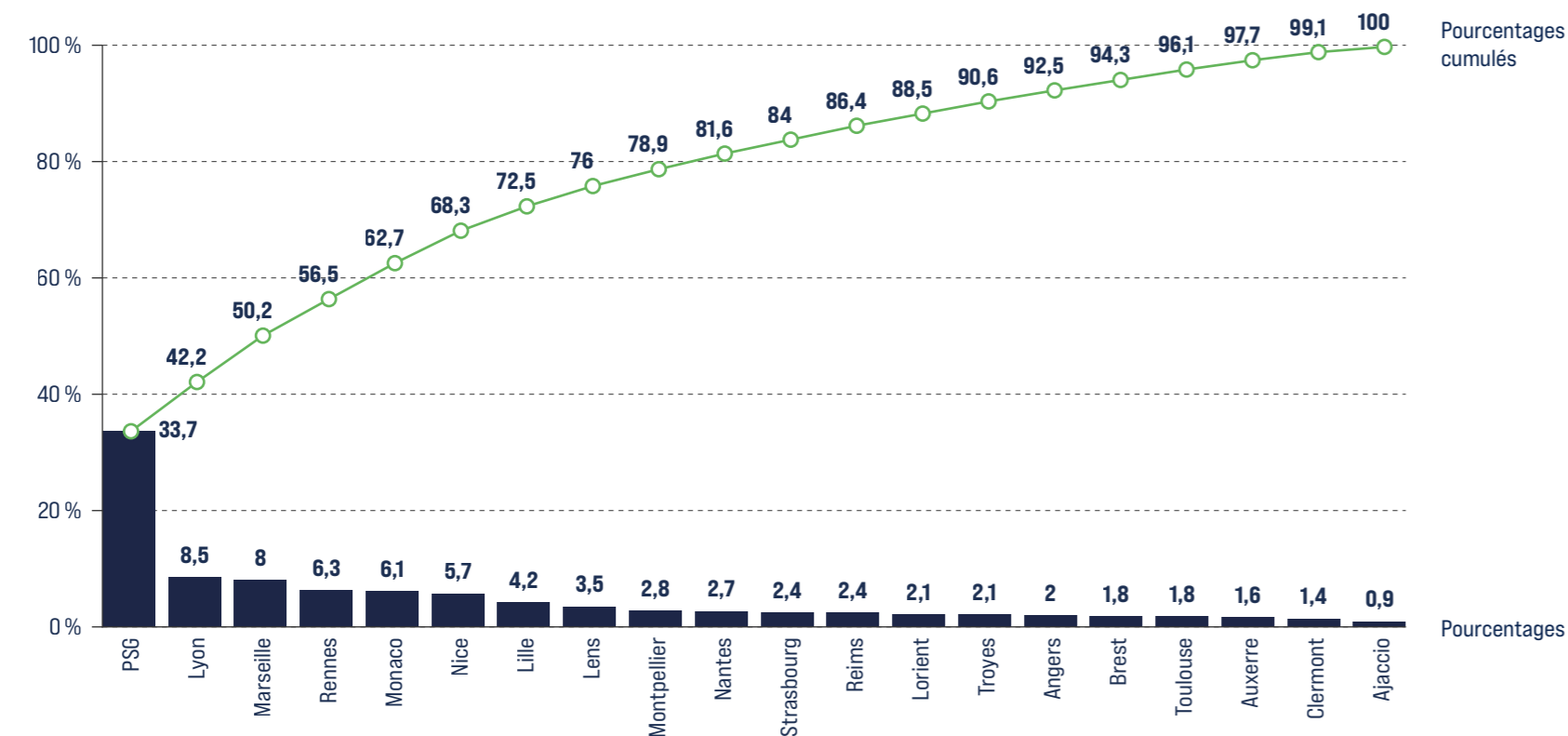


2.1.3.1 LA MASSE SALARIALE TOTALE

RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE

- ▶ La masse salariale chargée est le principal poste de dépense des clubs de Ligue 1 (56,7 % du total des charges d'exploitation).
- ▶ Les rémunérations chargées sont très variables d'un club à l'autre.

POURCENTAGE CUMULÉ DE LA RÉMUNÉRATION CHARGÉE



2.1.3.2 L'ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

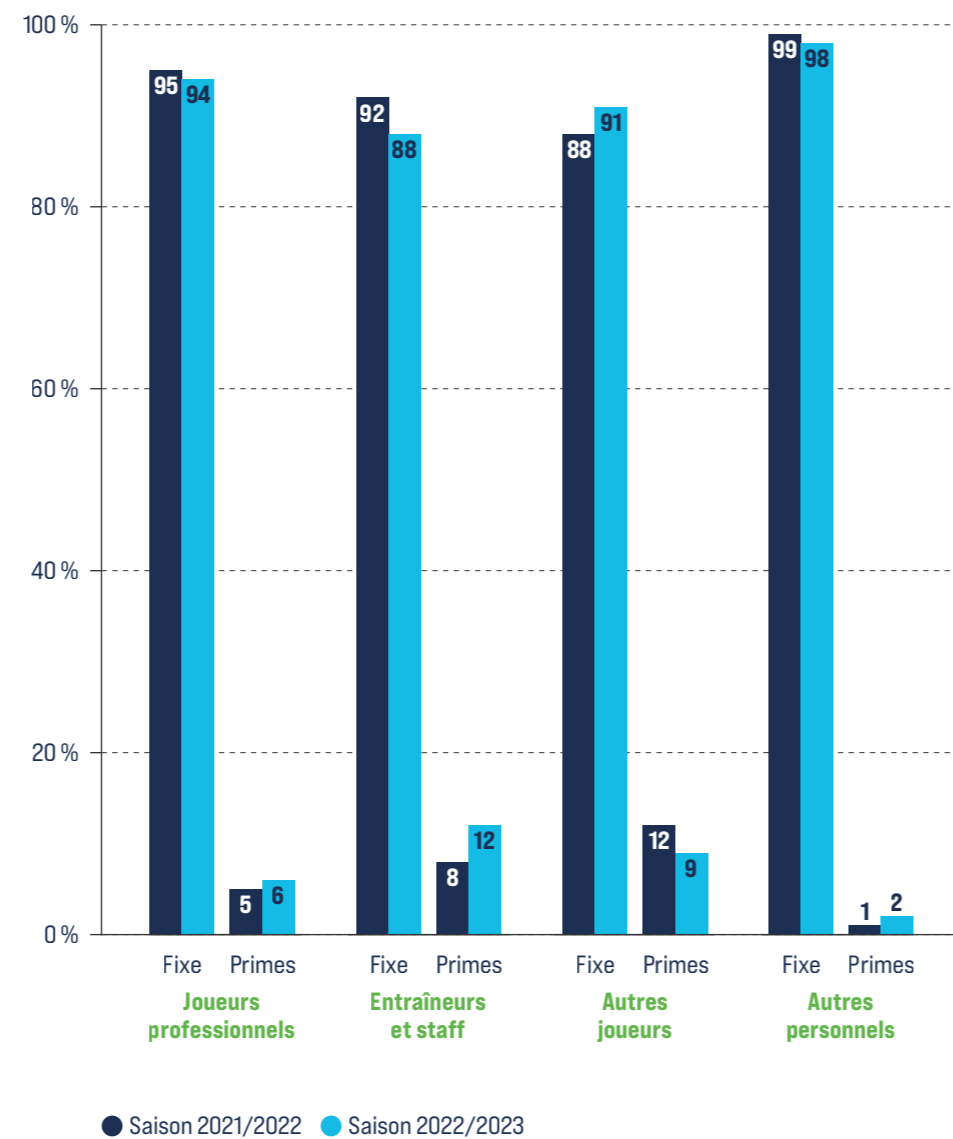
DÉTAIL DES RÉMUNÉRATIONS PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS

- ▶ Les primes variables représentent une faible proportion des rémunérations et ce pour toutes les catégories de salariés.
- ▶ Hormis la catégorie des Entraîneurs et staff professionnels, toutes les catégories sont en baisse par rapport à la saison précédente. C'était l'inverse en 2021/2022 (hausse de toutes les catégories hormis celle des Entraîneurs et staff professionnels qui était en baisse).

En milliers d'euros	2021/2022	2022/2023	VARIATION
JOUEURS PROFESSIONNELS	1 116 855	1 098 258	-2%
Salaire de base	1 060 677	1 031 744	-3%
Primes variables	56 178	66 514	18%
ENTRAÎNEURS ET STAFF PROFESSIONNELS	109 826	120 691	10%
Salaire de base	101 082	105 644	5%
Primes variables	8 744	15 047	72%
AUTRES JOUEURS	39 572	35 062	-11%
Salaire de base	34 974	31 807	-9%
Primes	4 598	3 255	-29%
AUTRES PERSONNELS	186 560	171 642	-8%
Salaire de base	184 175	168 209	-9%
Primes	2 385	3 433	44%

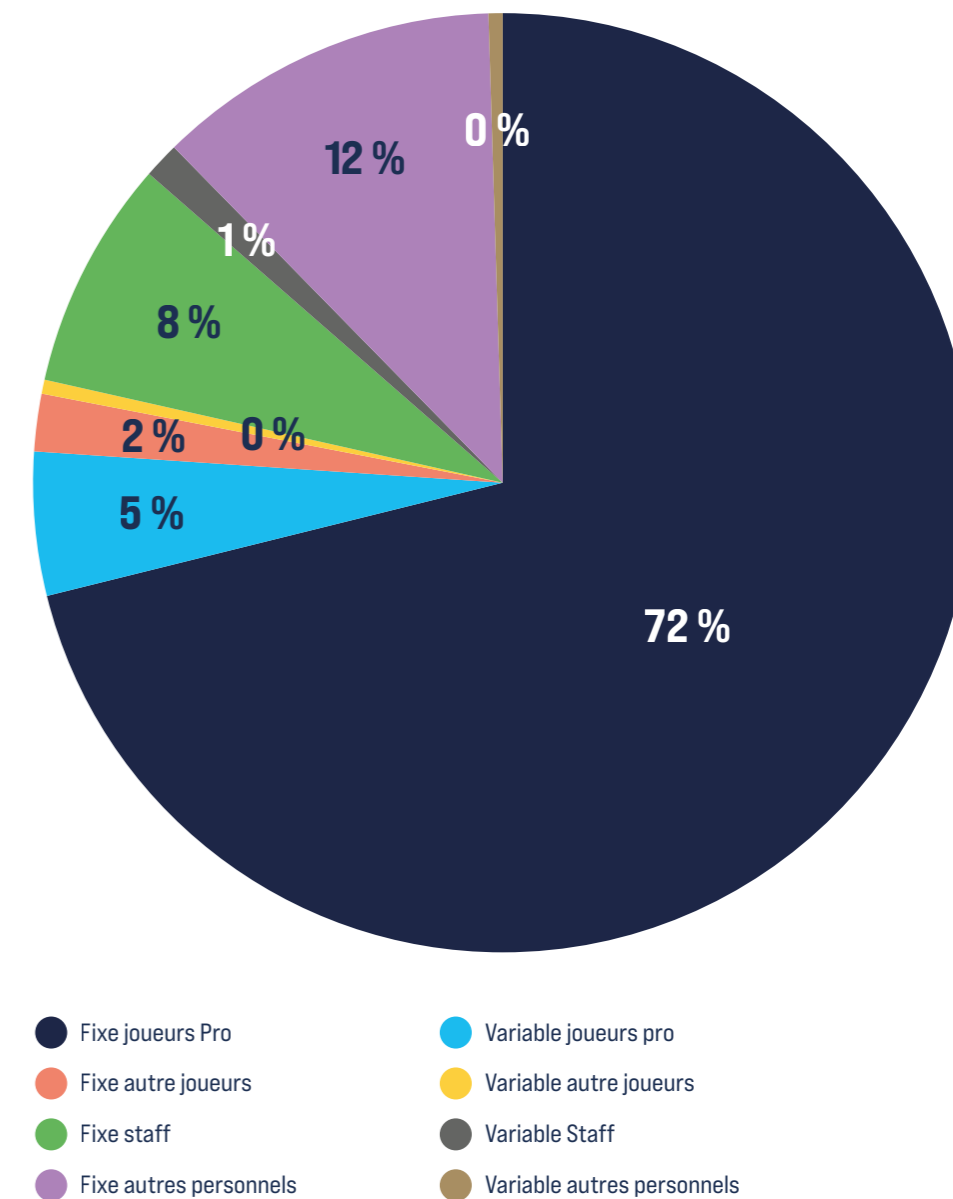
RÉMUNÉRATIONS FIXES ET VARIABLES

► La part variable des salaires est globalement stable et dépasse 10 % de la rémunération globale uniquement dans le cas des Entraîneurs et staff en 2022/2023.



RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE

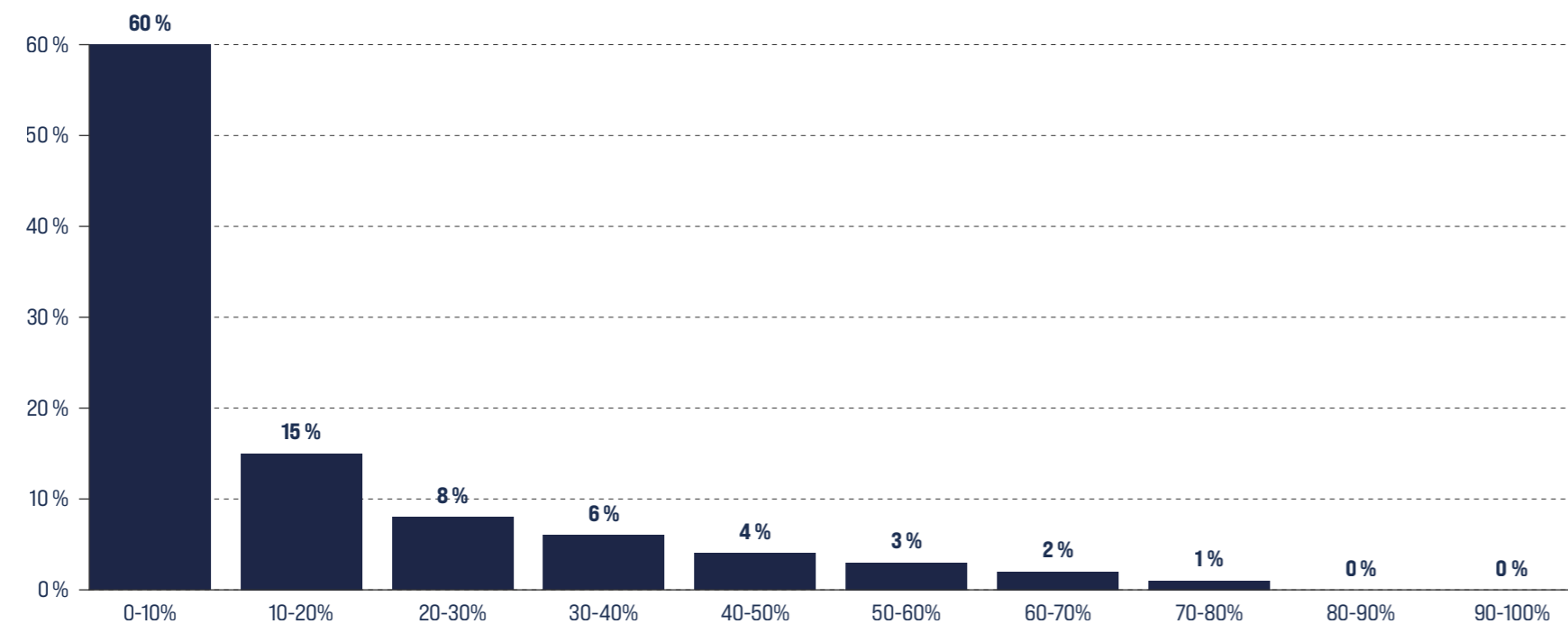
► Les joueurs professionnels représentent 77 % de la masse salariale totale, soit 1 098 M€ contre 1 117 M€ en 2021/2022.



POURCENTAGE CUMULÉ DES SALAIRES DE JOUEURS PAR DÉCILE

► Comme en 2021/2022, de très importantes disparités entre les salaires contractuels des joueurs de Ligue 1 sont observées. Les 10 % des joueurs les mieux payés ont une rémunération supérieure à celle des 90 % des joueurs les moins bien payés.

TRANCHE DE SALAIRES INDIVIDUELS (PAR ORDRE DE SALAIRES DÉCROISSANTS)

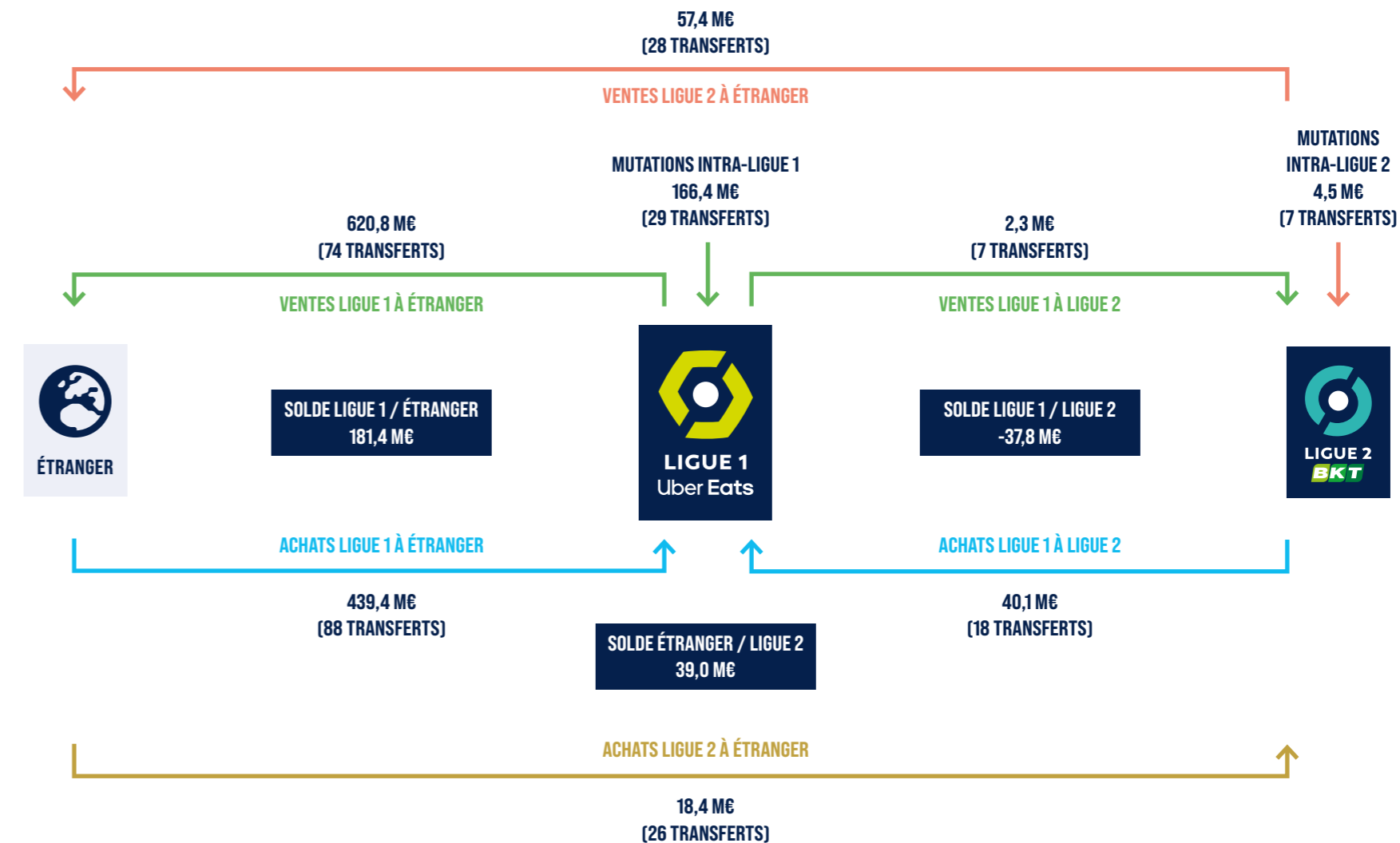


ANALYSE DU PORTEFEUILLE JOUEURS

	30/06/2023	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2027
Pourcentage du nombre de contrats arrivant à échéance	25%	32%	20%	15%	8%
Pourcentage de la somme des salaires arrivant à échéance	31%	26%	24%	13%	6%

2.1.4 LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS

MUTATIONS DE JOUEURS DES CLUBS PROFESSIONNELS FRANÇAIS POUR LA SAISON 2022/2023



ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES TRANSFERTS (EN M€)

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Ventes France	105.4	81.8	168.7
Ventes étranger	302.7	382.5	620.8
Achats France	-144	-95.5	-206.5
Achats étranger	-345.5	-345	-439.4
SOLDE DE LA BALANCE	-81.4	23.8	143.6

► En 2022/2023, le solde de la balance des transferts est largement excédentaire (+ 143,6 M€) alors qu'il était seulement légèrement excédentaire en 2021/2022.

TRANSFERTS CROISÉS PAR LIGUE EN M€

LIGUE DE DÉPART	ÉTRANGER	LIGUE D'ARRIVÉE			TOTAL
		LIGUE 1	LIGUE 2		
ÉTRANGER					
Nombre de mutations		88	26		114
Montant		439,4	18,4		457,8
LIGUE 1					
Nombre de mutations	74	29	7		110
Montant	620,8	166,4	2,3		789,5
LIGUE 2					
Nombre de mutations	28	18	7		53
Montant	57,4	40,1	4,5		102,0
NOMBRE TOTAL	102	135	40		277
MONTANT TOTAL DES MUTATIONS	678,2	645,9	25,2		1349,3

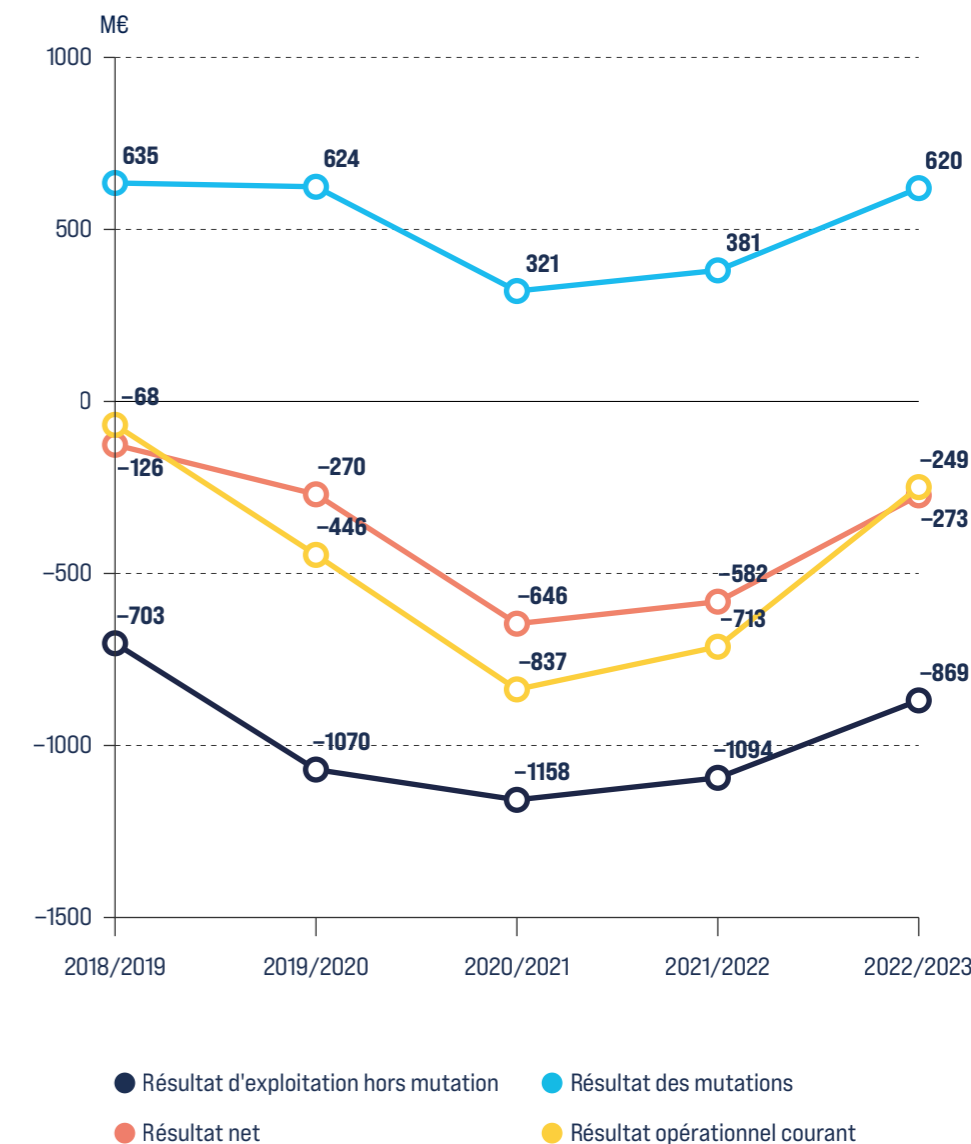
OPÉRATIONS DE MUTATION EN M€

Prix de cession	911,2
Valeur nette comptable de joueurs cédés	207,9
Réversion	96,8
PLUS-VALUES SUR CESSIONS	606,5
Reprise de provisions sur indemnités de mutations	38,3
Dotations provisions dépréciation indemnités de mutations	-25,0
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATIONS	619,8

2.1.5 LES RÉSULTATS

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET

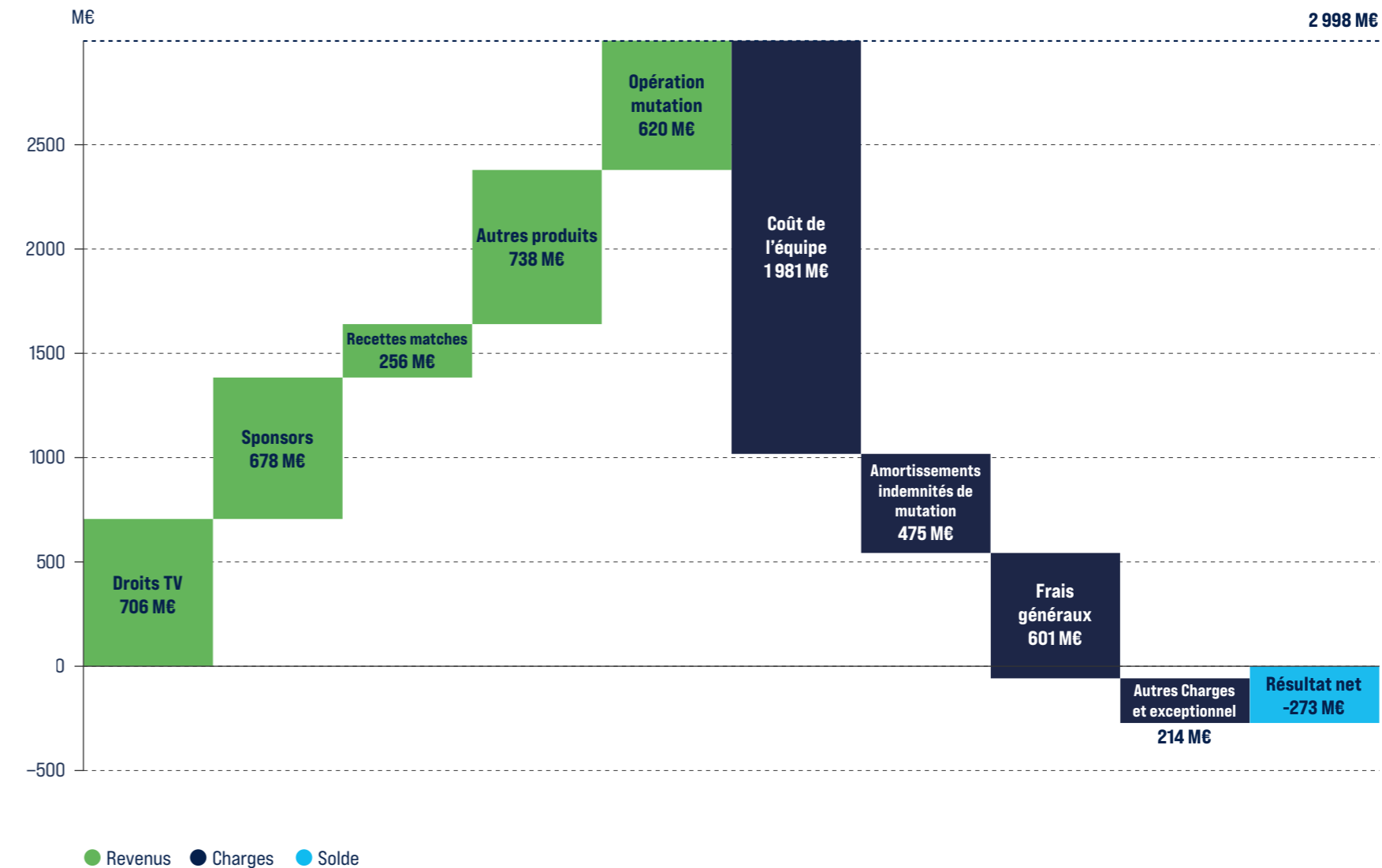
- Le résultat net des clubs de Ligue 1 est négatif (- 273 M€) pour la septième saison consécutive mais a connu une augmentation marquée, passant de - 582 M€ à - 273 M€.
- Le résultat opérationnel est toujours négatif mais connaît aussi une forte hausse (+ 464 M€ par rapport à la saison 2021/2022).



LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET



ANALYSE DE LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET (EN M€)

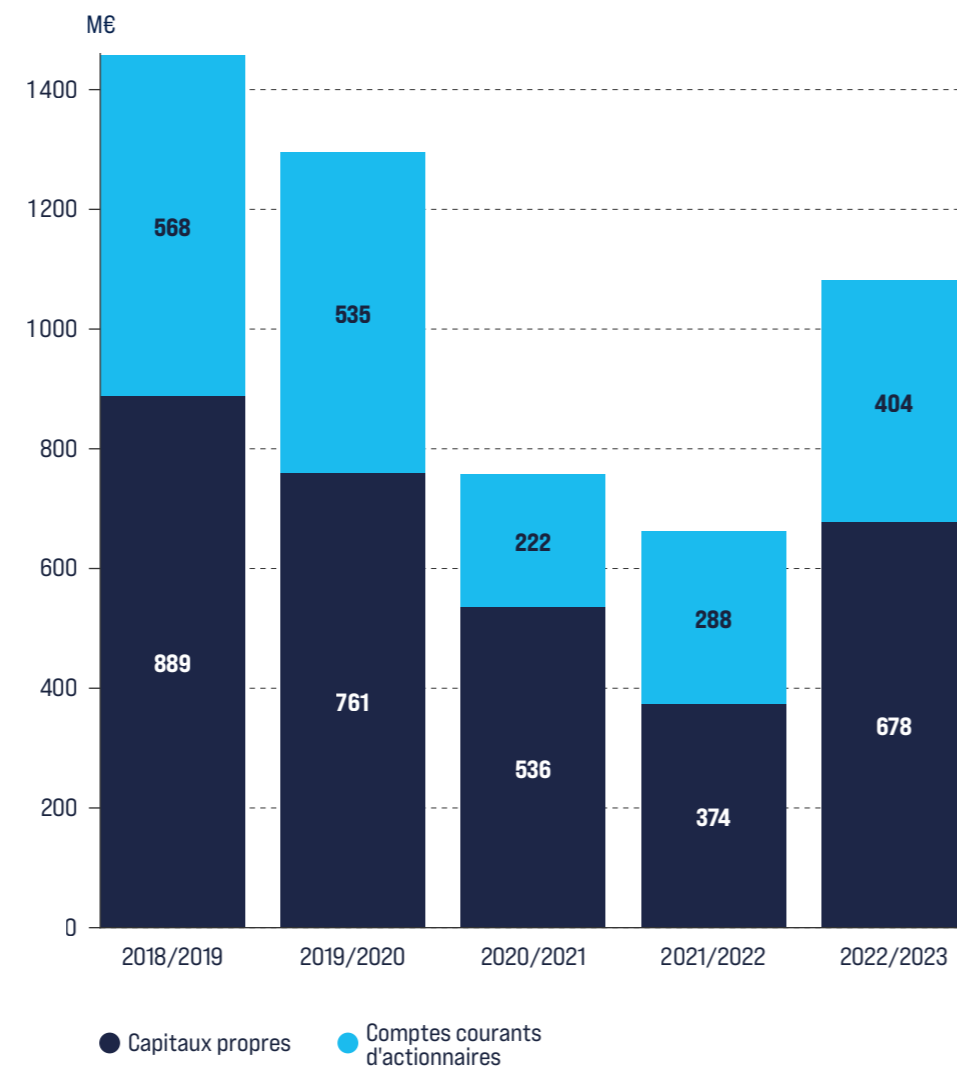


2.1.6 LES FINANCEMENTS DES CLUBS

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES ET DES COMPTES COURANTS

► Les apports d'actionnaires (capitaux propres et comptes courants d'actionnaires) sont en rupture avec la tendance de forte baisse observée depuis la saison 2019/2020 : on constate une hausse de 63 % entre les saisons 2021/2022 et 2022/2023.

ÉVOLUTION DES FONDS D'ACTIONNAIRES ET ASSIMILÉS (EN M€)



COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES CAPITAUX PROPRES ET LES COMPTES COURANTS

► Comme lors de la saison 2021/2022, la couverture globale des immobilisations est sous le seuil des 100 % avec une couverture de 88 % en 2022/2023 contre 83% en 2021/2022.

► On assiste à une augmentation des immobilisations (+ 12 %), tirée par l'augmentation des autres immobilisations (+ 19 %). Contrairement à la saison dernière, les couvertures connaissent une hausse (+ 19 %). Cette augmentation est portée par la hausse des capitaux propres et comptes courants (+ 63 %) par rapport à la saison 2021/2022.

► Après plusieurs hausses en 2020/2021 et 2021/2022, la dette financière diminue (- 11 %).

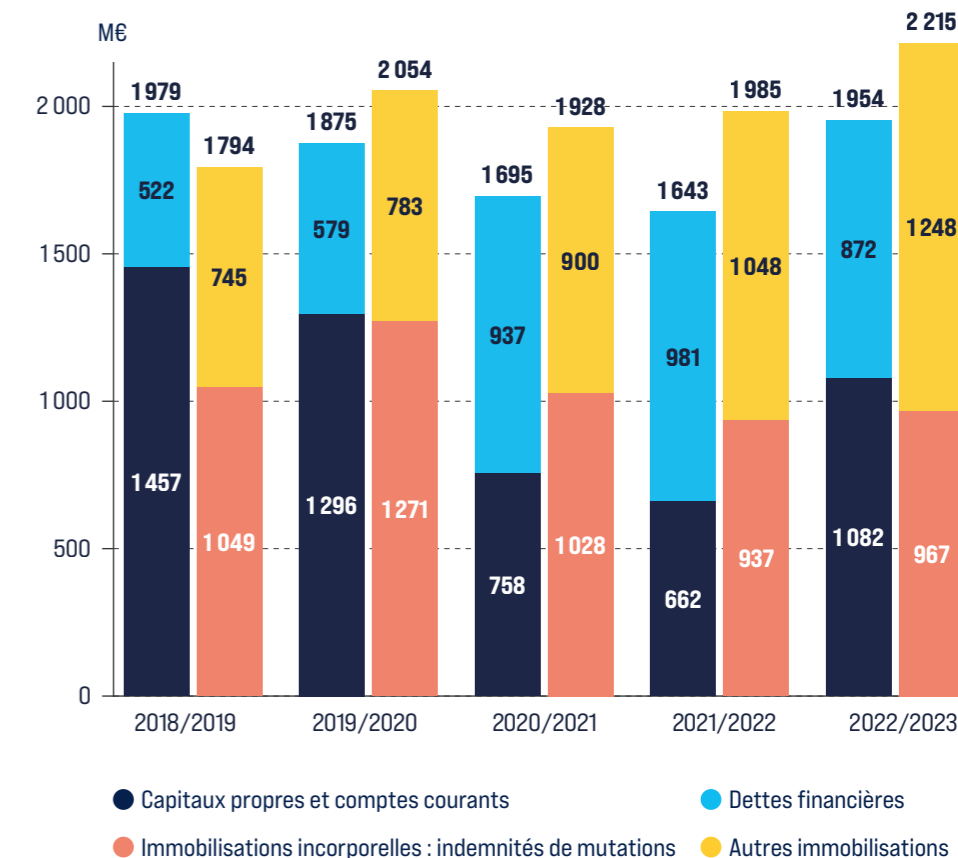


TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN M€)

	2021/2022	2022/2023
Entrées / sorties de trésorerie nettes provenant des activités opérationnelles	-279,5	-521,4
Entrées / sorties de trésorerie nettes provenant des activités d'investissement	-204,0	-39,4
Entrées / sorties de trésorerie nettes provenant des activités de financement	644,3	473,6
Autres entrées / sorties de trésorerie	1,9	-22,9
ENTRÉES / SORTIES NETTES AU COURS DE LA PÉRIODE DE REPORTING	162,7	-110,1

2.1.7 L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2022/2023

En milliers d'euros	BUDGET INITIAL	RÉEL	ÉCART
Droits audiovisuels	722 223	706 378	-15 845
Sponsors / publicité	674 281	678 280	3 999
Recettes matches	223 307	256 165	32 858
Autres produits (dont merchandising)	613 836	737 476	123 640
TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION	2 233 647	2 378 299	144 652
Rémunération du personnel chargée	1 742 167	1 842 045	99 878
Coûts des mutations	511 512	613 930	102 418
Autres charges	660 626	791 471	130 845
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 914 305	3 247 446	333 141
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION	-680 658	-869 147	-188 489
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION	530 210	619 761	89 551
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	-150 448	-249 386	-98 938
Résultat financier	-35 220	-41 186	-5 966
Résultat exceptionnel : Autres	27 380	-21 055	-48 435
Impôt Société	-14 902	-13 218	1 684
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	-13 000	51 595	64 595
RÉSULTAT NET	-186 190	-273 250	-87 060

► L'écart entre les réalisations et le budget initial est plus fort pour les charges hors-mutation (+ 11 %) que pour les produits hors-mutation (+ 6 %), d'où un résultat des opérations hors-mutation inférieur au résultat prévu initialement.

► Malgré un résultat des opérations de mutation et des résultats exceptionnels plus élevés que prévus (+ 17 % et + 53 % respectivement), le résultat net est plus déficitaire que prévu (- 47 %).



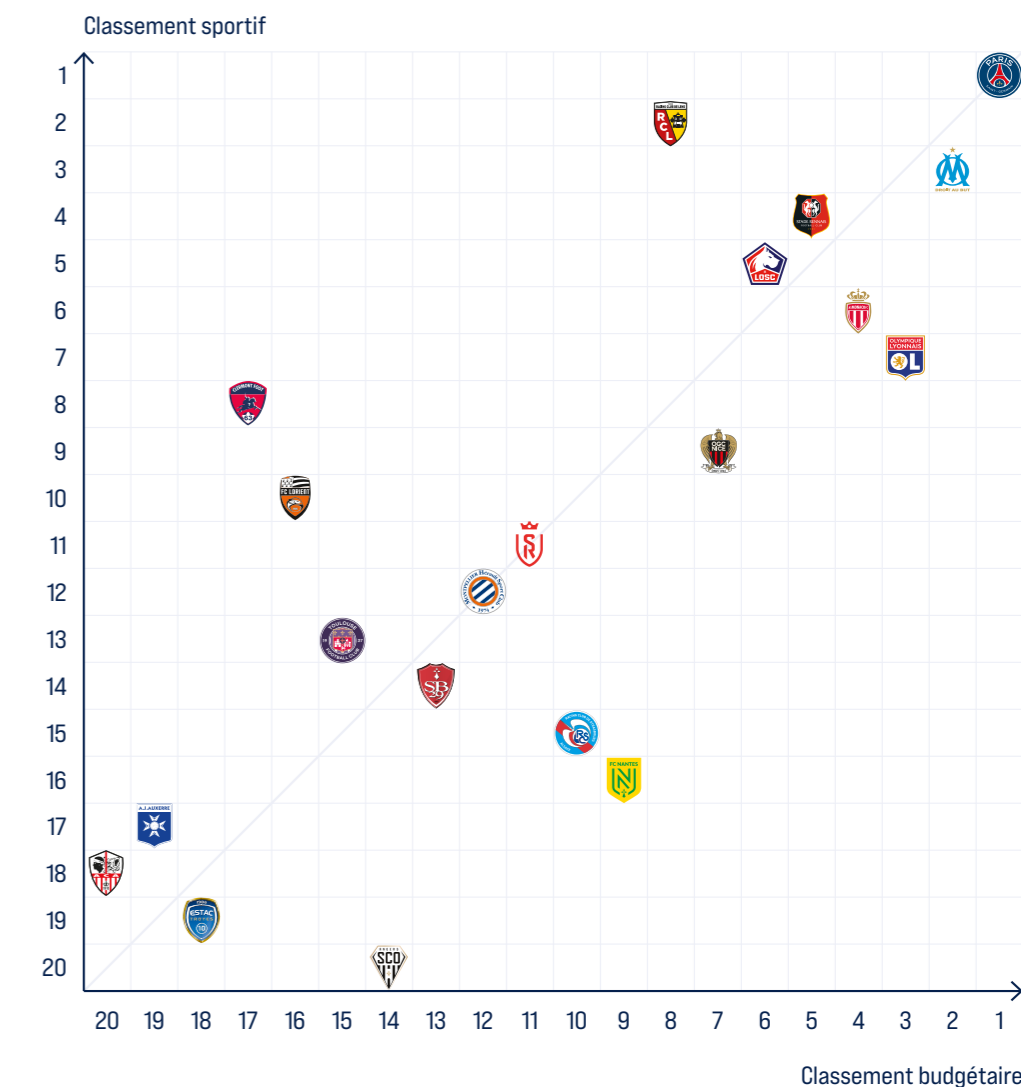
2.2 LE LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

2.2.1 LES RÉSULTATS SPORTIFS

ÉQUIPE	CLASSEMENT	POINTS	ÉQUIPE	ÉLIMINATION	NOMBRE DE MATCHES EUROPÉENS DISPUTÉS
PSG	1	85	CHAMPIONS LEAGUE		
LENS	2	84	PARIS SAINT-GERMAIN	1/8 finale	8
MARSEILLE	3	73	OLYMPIQUE DE MARSEILLE	Phase de groupes	6
RENNES	4	68	AS MONACO	3 ^e tour de qualification	2
LILLE	5	67	EUROPA LEAGUE		
MONACO	6	65	AS MONACO	1/16 finale	8
LYON	7	62	FC NANTES	1/16 finale	8
CLERMONT	8	59	STADE RENNAIS FC	1/16 finale	8
NICE	9	58	EUROPA CONFERENCE LEAGUE		
LORIENT	10	55	OGC NICE	1/4 finale	12
REIMS	11	51			
MONTPELLIER	12	50			
TOULOUSE	13	48			
BREST	14	44			
STRASBOURG	15	40			
NANTES	16	36			
AUXERRE	17	35			
AJACCIO	18	26			
TROYES	19	24			
ANGERS	20	18			

BUDGET ET CLASSEMENT SPORTIF

- En Ligue 1, la corrélation entre les classements budgétaire et sportif est assez forte, en particulier pour les plus gros budgets : les 8 clubs les plus riches sont dans le top 10 du championnat.
- Cependant, Clermont, club avec le 17^e budget le plus élevé, termine 8^e du championnat alors que Nantes, club avec le 9^e budget le plus élevé, termine 16^e.

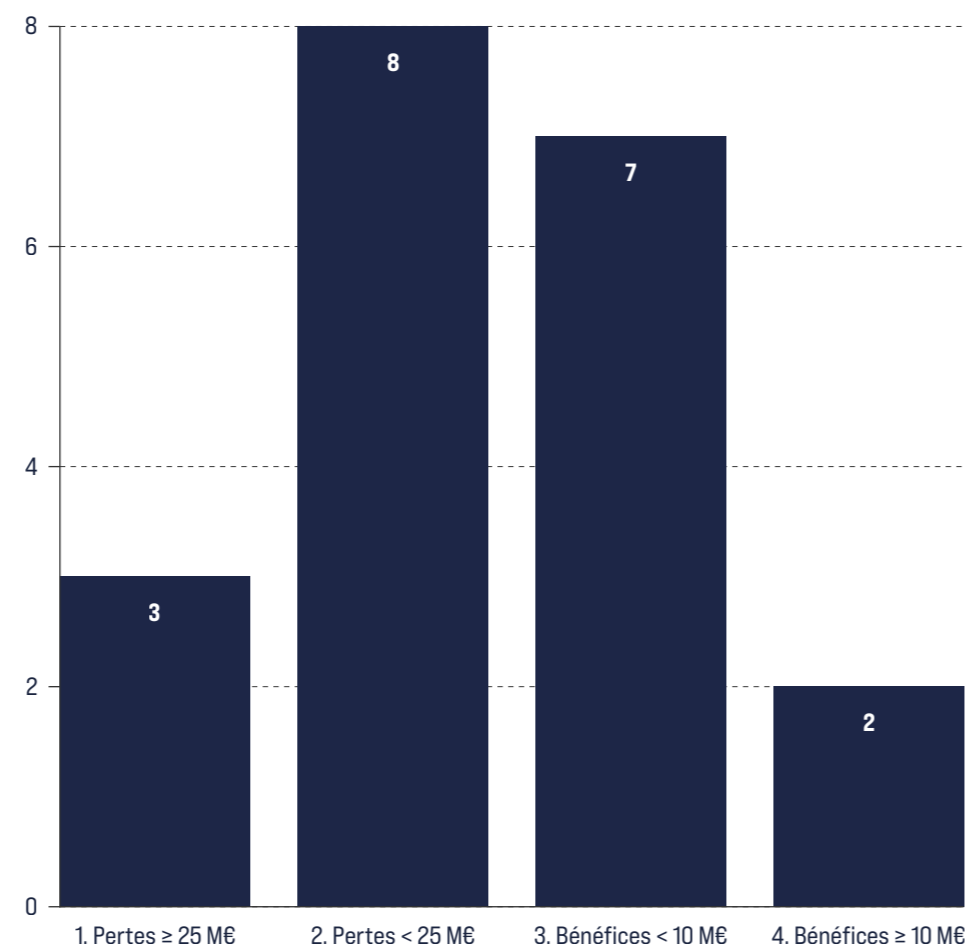


Ce tableau permet de voir la performance sportive d'un club par rapport à son budget. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction du budget de chaque club (produits hors mutation) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2022-2023.

NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES ET DÉFICITAIRES

- ▶ 9 clubs de Ligue 1 sont excédentaires en 2022/2023 dont 2 avec un bénéfice supérieur à 10 M€, comme lors de la saison 2021/2022.
- ▶ 3 clubs ont des pertes supérieures à 25 M€ contre 6 pour la saison 2021/2022.

NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES OU DÉFICITAIRES



2.2.2 LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE

Dans les parties 2.2.2, 2.2.3 et 2.2.4, les études pluriannuelles sur la réussite sportive présentées prennent en compte les données des saisons 2018/2019 à 2022/2023. Par conséquent, par souci de représentativité et d'historique des données, l'Europa Conference League n'ayant été organisée pour la première fois qu'en 2021/2022, seuls les résultats de qualification en Champions League et en Europa League sont pris en compte.

La relation entre la masse salariale chargée et le nombre de points moyen gagné par match en championnat est relativement forte mais elle n'explique pas tout : à masse salariale égale, le différentiel de points peut être extrêmement élevé.

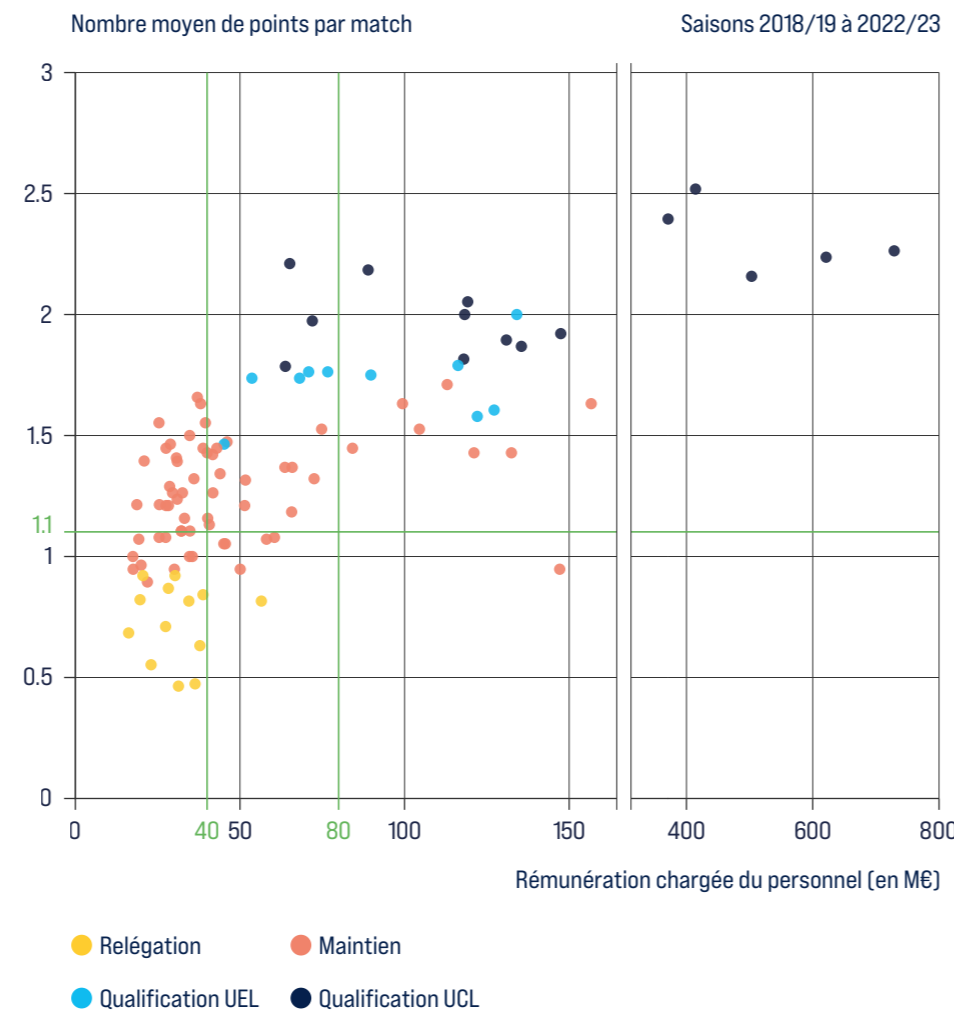
► De façon symétrique, il existe une très grande variabilité des masses salariales pour des équipes qui marquent le même nombre de points moyen par match.

► Ainsi l'augmentation de la masse salariale ne constitue pas une garantie absolue de meilleurs résultats sportifs.

Il existe deux risques majeurs pour les clubs de Ligue 1 :

► La relégation ou jouer les barrages pour ceux qui ont un budget pour jouer le maintien ;

► L'absence de qualification en coupes d'Europe pour ceux qui ont un budget pour jouer une coupe européenne.



Le graphique précédent analyse la relation entre le nombre de points moyen gagné par match en championnat et la masse salariale au cours des cinq dernières saisons. On peut dresser le constat suivant pour les saisons 2018/2019 à 2022/2023 :

► Seule une équipe avec une masse salariale chargée supérieure à 40 millions d'euros a été reléguée sur les cinq dernières saisons : Bordeaux durant la saison 2021/2022.

► Aucune équipe ayant une masse salariale chargée inférieure à 40 millions d'euros ne s'est qualifiée en Europa League via son classement en championnat.

► À l'exception de Lille à l'issue de la saison 2018/2019, de Rennes en 2019/2020 et de Lens en 2022/2023, aucune équipe ayant une masse salariale chargée inférieure à 80 millions d'euros ne s'est qualifiée en Champions League.

On peut ainsi identifier trois groupes d'équipes :

► **Groupe 1** : les clubs ayant une masse salariale chargée supérieure à 80 millions d'euros. 68 % d'entre eux se sont qualifiés en Coupes d'Europe et aucun n'a été relégué au cours des cinq dernières saisons. Le risque principal pour ces clubs est l'absence de qualification en phases de groupes de la Champions League.

► **Groupe 2** : les clubs ayant une masse salariale chargée comprise entre 40 et 80 millions d'euros. Seulement 3 % ont été relégués au cours des cinq dernières saisons. Parmi l'ensemble de ces clubs, environ un club sur cinq s'est qualifié en Coupes d'Europe sur cette même période (Europa League : 17 %, Champions League : 10 %).

► **Groupe 3** : les clubs ayant une masse salariale chargée inférieure à 40 millions d'euros. Plus d'un quart de ces clubs (26 %) ont été relégués et aucun n'a été qualifié en Coupes d'Europe (Champions League et Europa League) au cours des cinq dernières saisons.

RÉSULTATS SPORTIFS EN FONCTION DE LA MASSE SALARIALE (SAISONS 2018/2019 À 2022/2023)

MASSE SALARIALE	PART DES ÉQUIPES RELÉGUÉES	PART DES ÉQUIPES MAINTENUES SANS COUPES D'EUROPE	PART DES ÉQUIPES QUALIFIÉES EN EUROPA LEAGUE	PART DES ÉQUIPES QUALIFIÉES EN CHAMPIONS LEAGUE
Supérieure à 80 M€	0 %	32 %	20 %	48 %
Entre 40 et 80 M€	3 %	69 %	17 %	10 %
Inférieure à 40 M€	26 %	74 %	0 %	0 %

2.2.3 UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS

À la fin d'une saison, quatre scénarios sont possibles pour une équipe de Ligue 1 : la relégation en Ligue 2, le maintien en Ligue 1 sans qualification en coupe d'Europe, la qualification en Europa League ou la qualification en Champions League.

Les quatre scénarios ont des conséquences très importantes pour les revenus des clubs :

- ▶ **Relégation** : en moyenne, les produits hors-mutation des trois équipes de Ligue 1 reléguées à l'issue de la saison 2021/2022 (Bordeaux, Metz et Saint-Étienne) ont respectivement baissé de 16,7 M€, 3,6 M€ et 45,9 M€ entre 2021/2022 et 2022/2023. Chaque club a respectivement perdu 34 %, 10 % et 69 % de ses revenus.
- ▶ **Qualification en Europa League** : cette compétition génère jusqu'à 30 M€ de revenus pour les clubs grâce aux droits audiovisuels de l'UEFA et à la billetterie.
- ▶ **Qualification en Champions League** : la compétition génère des revenus allant de 18,8 M€ (Monaco, éliminé lors du 3^e tour de qualification) à 116,3 M€ (PSG) pour les clubs, issus des droits audiovisuels de l'UEFA et de la billetterie. Ces revenus dépendent du parcours du club dans la compétition.

2.2.4 LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ANNUELLE ET RÉUSSITE SPORTIVE

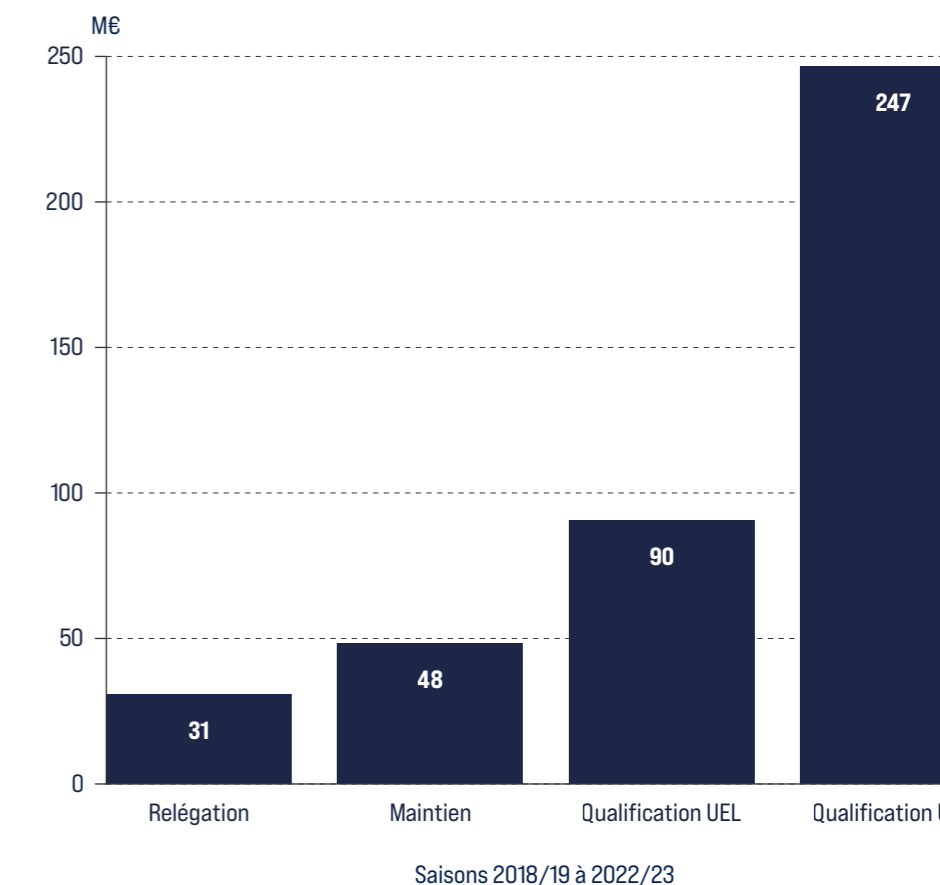
MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE EN FONCTION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE DES CLUBS (SAISON 2018/2019 À 2022/2023)

Le constat dressé dans le rapport DNCG 2021/2022 est toujours valide lorsque l'on intègre la saison 2022/2023 :

Au cours des 5 dernières saisons :

- ▶ Les équipes qui ont été reléguées avaient en moyenne une masse salariale chargée légèrement supérieure à 30 M€.
- ▶ Les équipes qui se sont maintenues sans se qualifier en coupe d'Europe avaient en moyenne une masse salariale chargée d'environ 48 M€.
- ▶ Les équipes qui se sont qualifiées en Europa League avaient en moyenne une masse salariale chargée supérieure à 90 M€.
- ▶ Les équipes qui se sont qualifiées en Champions League avaient en moyenne une masse salariale d'environ 247 M€.

RÉMUNÉRATION CHARGÉE MOYENNE EN FONCTION DE LA RÉUSSITE DES ÉQUIPES

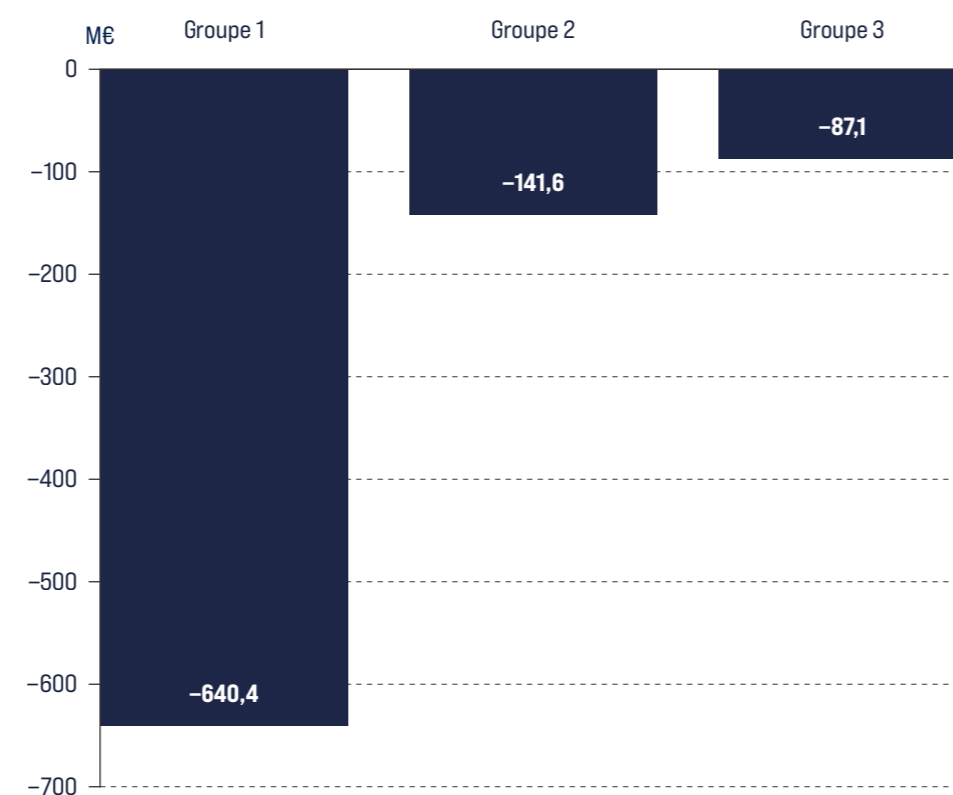


2.2.5 L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2022/2023

Suite aux analyses précédentes, il est possible de distinguer 3 groupes de clubs en fonction de leur masse salariale globale chargée :

GROUPE	CLUBS
GROUPE 1 : MS SUPÉRIEURE À 80 M€	Lyon, Marseille, Monaco, Nice, PSG, Rennes
GROUPE 2 : MS ENTRE 40 ET 80 M€	Lens, Lille, Montpellier, Nantes, Reims, Strasbourg
GROUPE 3 : MS INFÉRIEURE À 40 M€	Ajaccio, Angers, Auxerre, Brest, Clermont, Lorient, Toulouse, Troyes

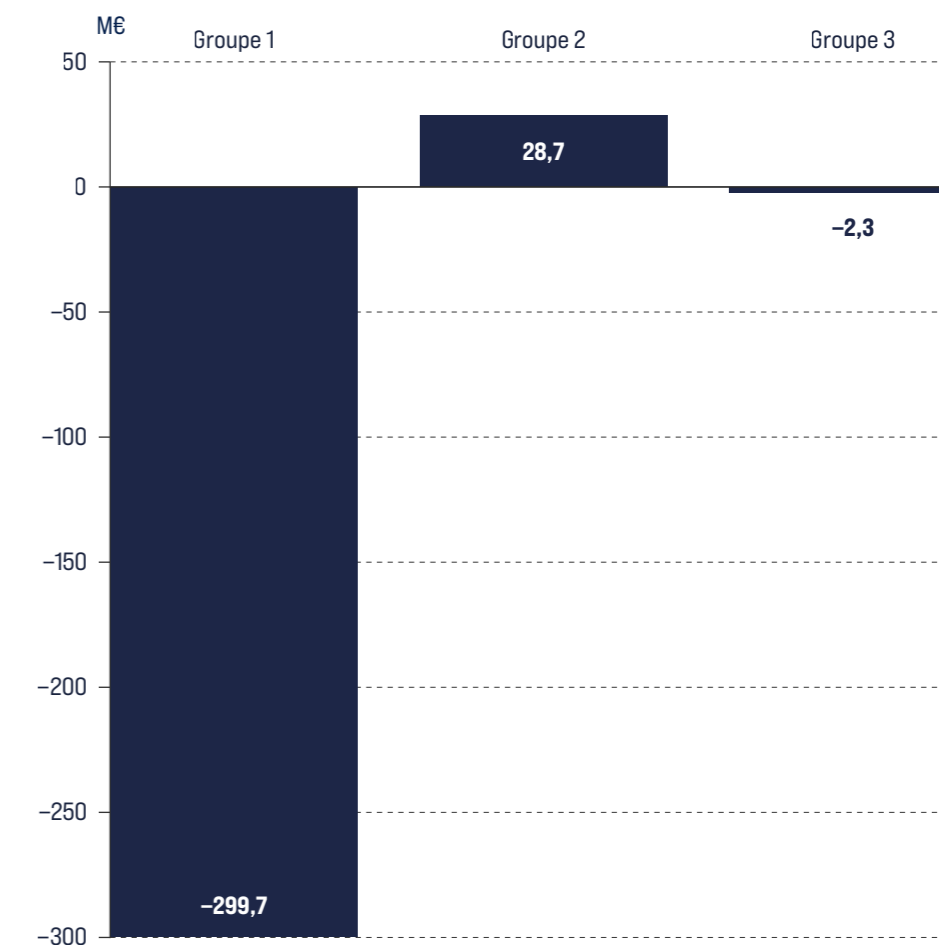
RÉSULTAT D'EXPLOITATION CUMULÉ PAR GROUPE (SAISON 2022/2023)



RÉSULTAT NET CUMULÉ PAR GROUPE (SAISON 2022/2023)

► En moyenne, les résultats d'exploitation des clubs sont les suivants : - 640 M€ pour les clubs du groupe 1 (contre - 696 M€ en 2021/2022), - 142 M€ pour les clubs du groupe 2 (contre - 230 M€ en 2021/2022), - 87 M€ pour les clubs du groupe 3 (contre - 168 M€ en 2021/2022).

► En termes de résultat net, les clubs du Groupe 1 sont largement déficitaires et les clubs du Groupe 3 sont quasiment à l'équilibre. Ceux du Groupe 2 sont légèrement excédentaires.





3 LIGUE 2



3.1 LES CHIFFRES CLÉS

3.1.1 SYNTHÈSE

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ	2021/2022	2022/2023	VARIATION
En milliers d'euros			
Droits audiovisuels	96 096	108 304	13%
Sponsors / publicité	50 224	67 130	34%
Recettes matches	18 569	32 701	76%
Autres produits (dont merchandising)	71 221	75 195	6%
TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION	236 110	283 330	20%
Rémunération du personnel	144 474	185 084	28%
Charges sociales	43 056	74 391	73%
Indemnités de mutation	24 056	26 534	10%
Honoraires d'agents	8 085	12 887	59%
Autres charges	125 011	173 913	39%
TOTAL CHARGES HORS-MUTATION	344 682	472 809	37%
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION	-108 572	-189 479	-75%
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION	81 969	139 889	71%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-26 603	-49 590	-86%
Résultat financier	-2 174	-7 687	-254%
Résultat exceptionnel : autres	9 233	4 335	-53%
Impôt sur les sociétés	-9	-544	-5 944%
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	98	44 998	45 816%
RÉSULTAT NET	-19 455	-8 488	56%

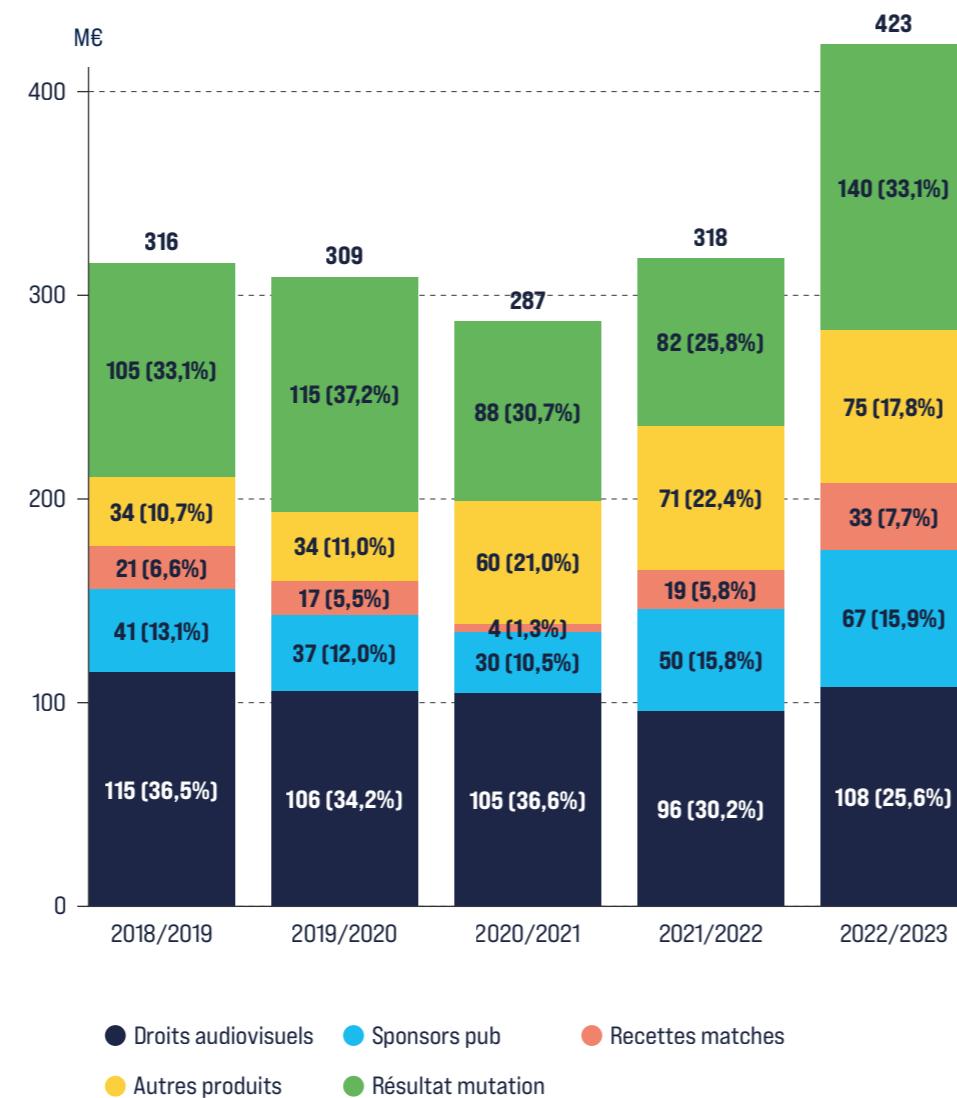
BILAN CUMULÉ	2021/2022	2022/2023	VARIATION
En milliers d'euros			
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutations	29 242	31 091	6%
Autres immobilisations	95 424	103 662	9%
Créances sur mutations de joueurs	66 749	75 294	13%
Autre actif circulant	57 291	112 928	97%
Disponibilités et V.M.P.	112 167	133 885	19%
TOTAL ACTIF	360 873	456 860	27%
Capitaux propres	82 476	79 449	-4%
Comptes courants d'actionnaires	69 116	79 031	14%
Provisions risques et charges	9 069	23 983	164%
Dettes financières	72 958	80 211	10%
Dettes sur mutations de joueurs	17 280	24 149	40%
Autres dettes	109 974	170 037	55%
TOTAL PASSIF	360 873	456 860	27%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-19 455	-8 488	56%

3.1.2 LES PRODUITS

ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT RÉSULTAT DES MUTATIONS)

- ▶ Les produits totaux ont augmenté de 33 % par rapport à 2021/2022 et s'élèvent à 423 M€ en 2022/2023 sur l'ensemble de la Ligue 2, dépassant les niveaux pré-crise sanitaire.
- ▶ Cette croissance s'explique notamment par la forte augmentation des résultats des mutations (+ 70 %), des recettes des billetteries (+ 74 %) et des sponsors-publicité (+ 34 %).

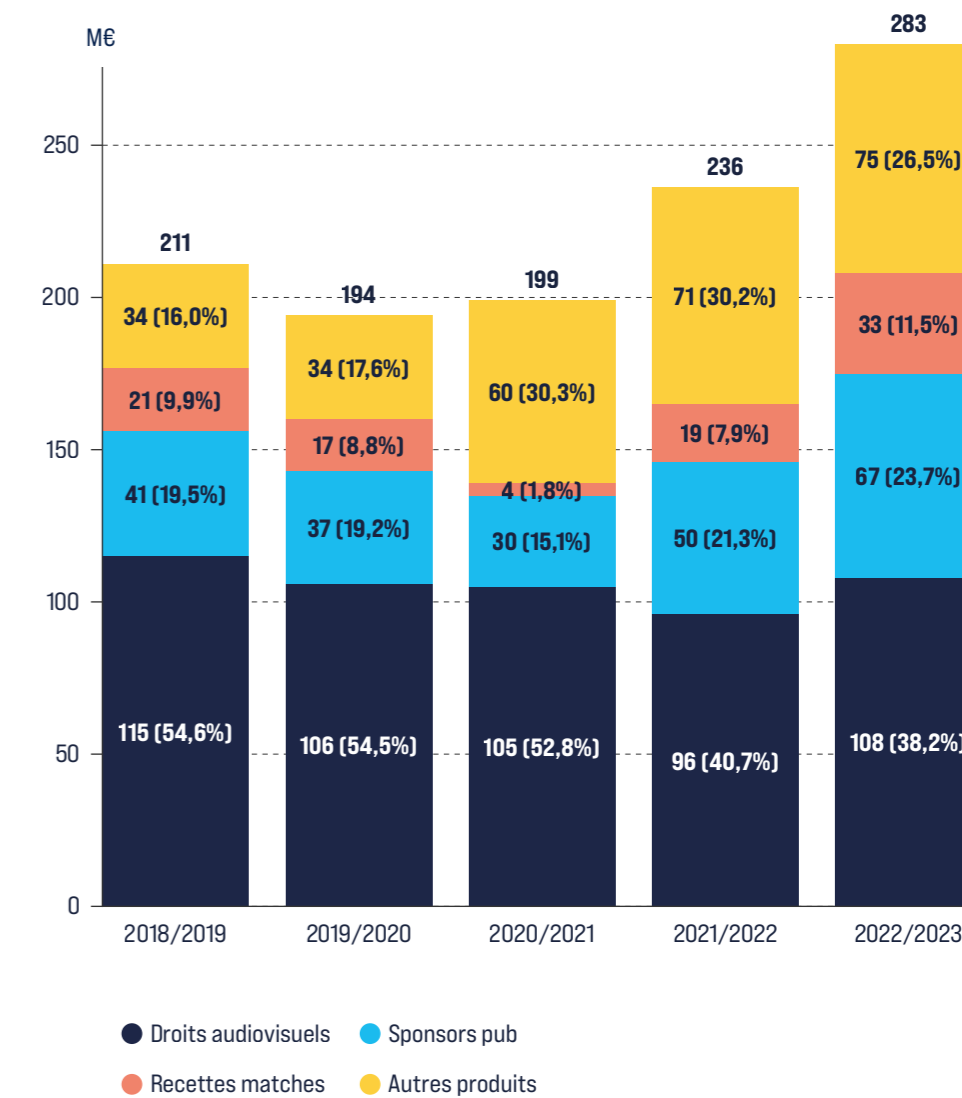
ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT MUTATIONS)



ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

- ▶ Les produits hors-mutation s'élèvent à 283 M€ en Ligue 2 en 2022/2023 (un niveau record) contre 236 M€ en 2021/2022, ce qui correspond à une hausse de 20 % en un an et de 42 % en deux ans.
- ▶ Les produits hors-mutation de Ligue 2 représentent 12 % des produits hors-mutation de Ligue 1, un chiffre stable entre 2021/2022 et 2022/2023.

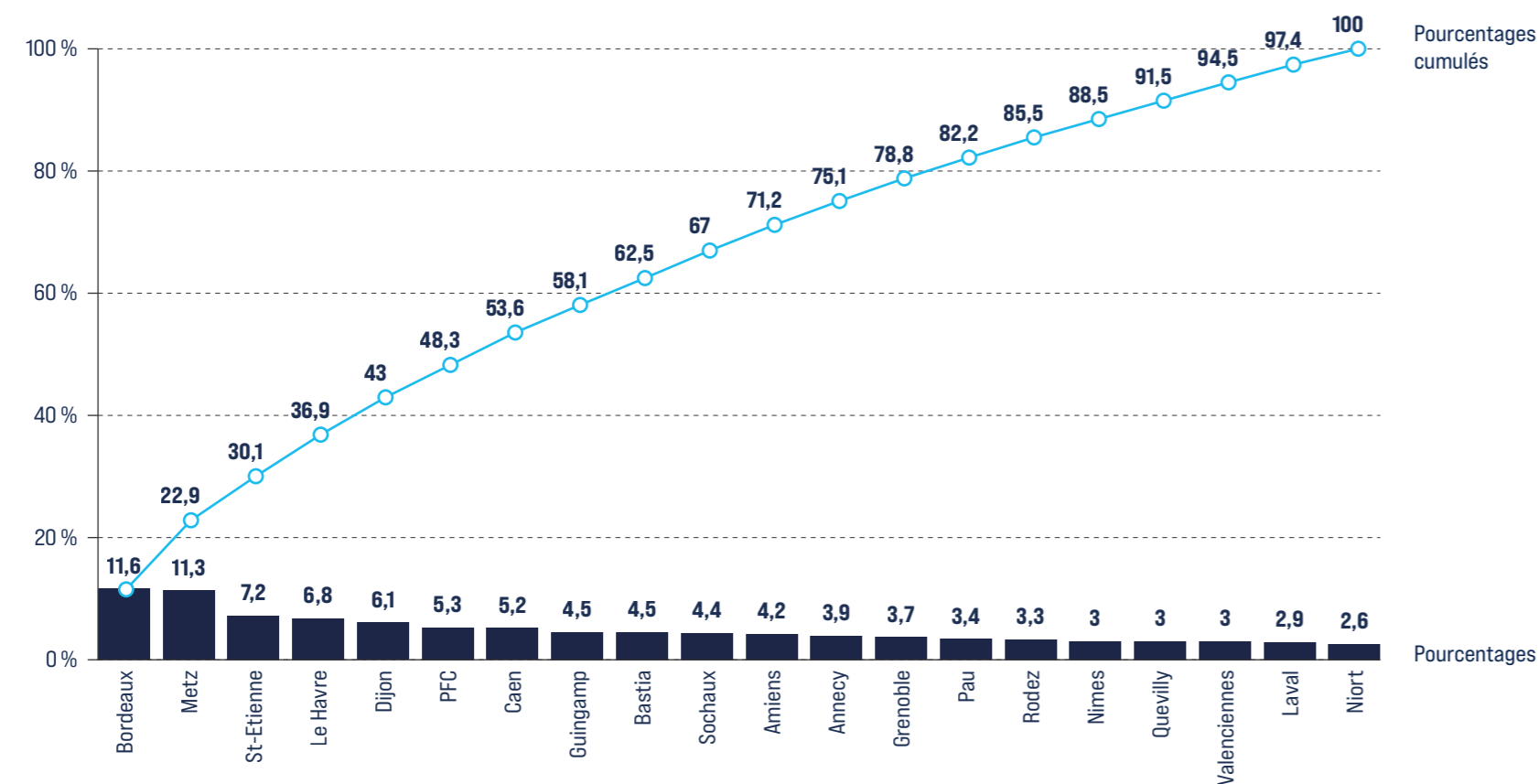
ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (HORS MUTATIONS)



POURCENTAGE CUMULÉ DES PRODUITS D'EXPLOITATION

- ▶ Les produits hors-mutation sont beaucoup moins concentrés en Ligue 2 qu'en Ligue 1. L'ensemble du top 5 des plus hauts revenus de Ligue 2 représente 43,0 % de l'ensemble des revenus de Ligue 2 (alors que cette proportion atteint 62,5 % en Ligue 1).
- ▶ Les revenus d'exploitation des clubs de Ligue 2 sont compris entre 7,4 M€ et 32,8 M€ (contre une fourchette de 6,7 M€ à 271 M€ en 2021/2022).
- ▶ Le revenu d'exploitation de chacun des deux premiers clubs (Bordeaux à 32,8 M€ et Metz à 31,9 M€) est plus de deux fois plus élevé que celui de quinze clubs de Ligue 2 sur vingt.

POURCENTAGE CUMULÉ DES PRODUITS HORS-MUTATION

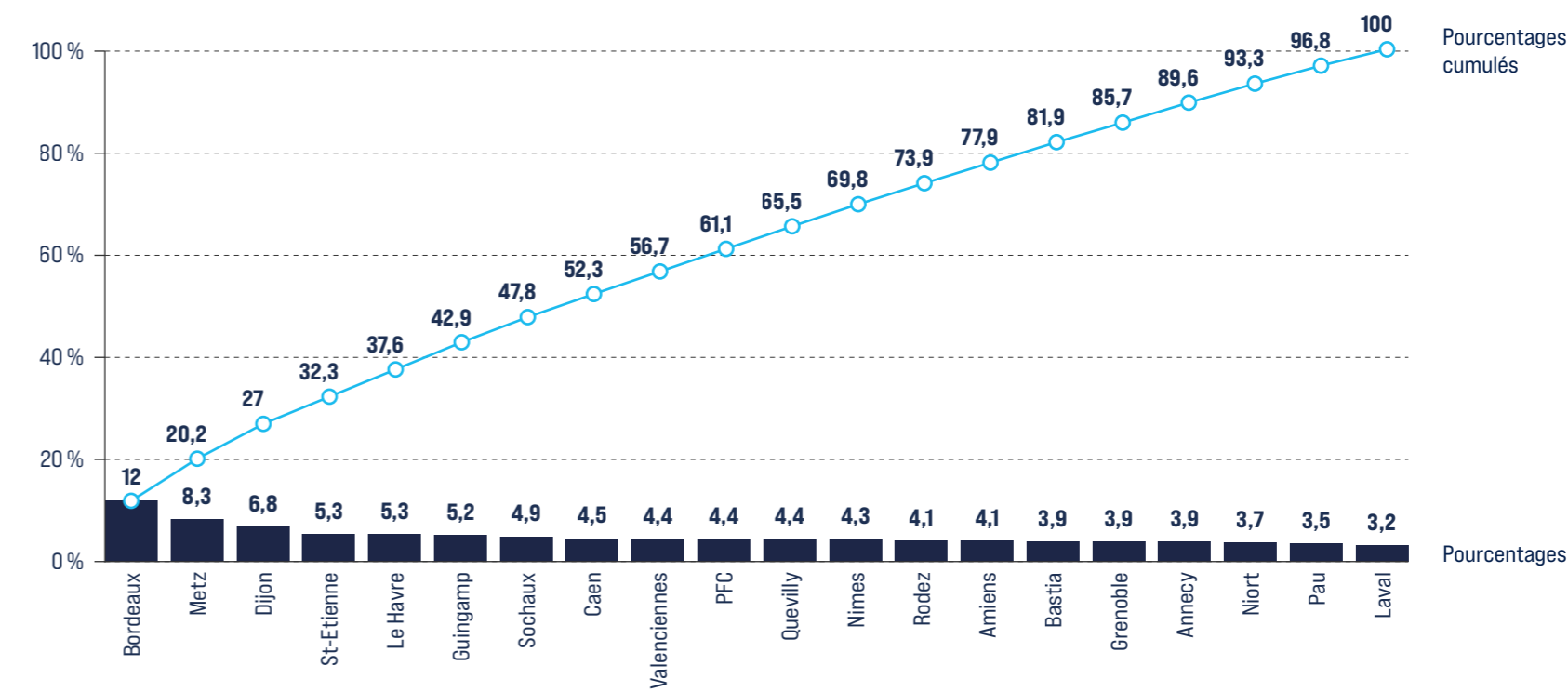


3.1.2.1 DROITS AUDIOVISUELS

RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS DES CLUBS DE LIGUE 2

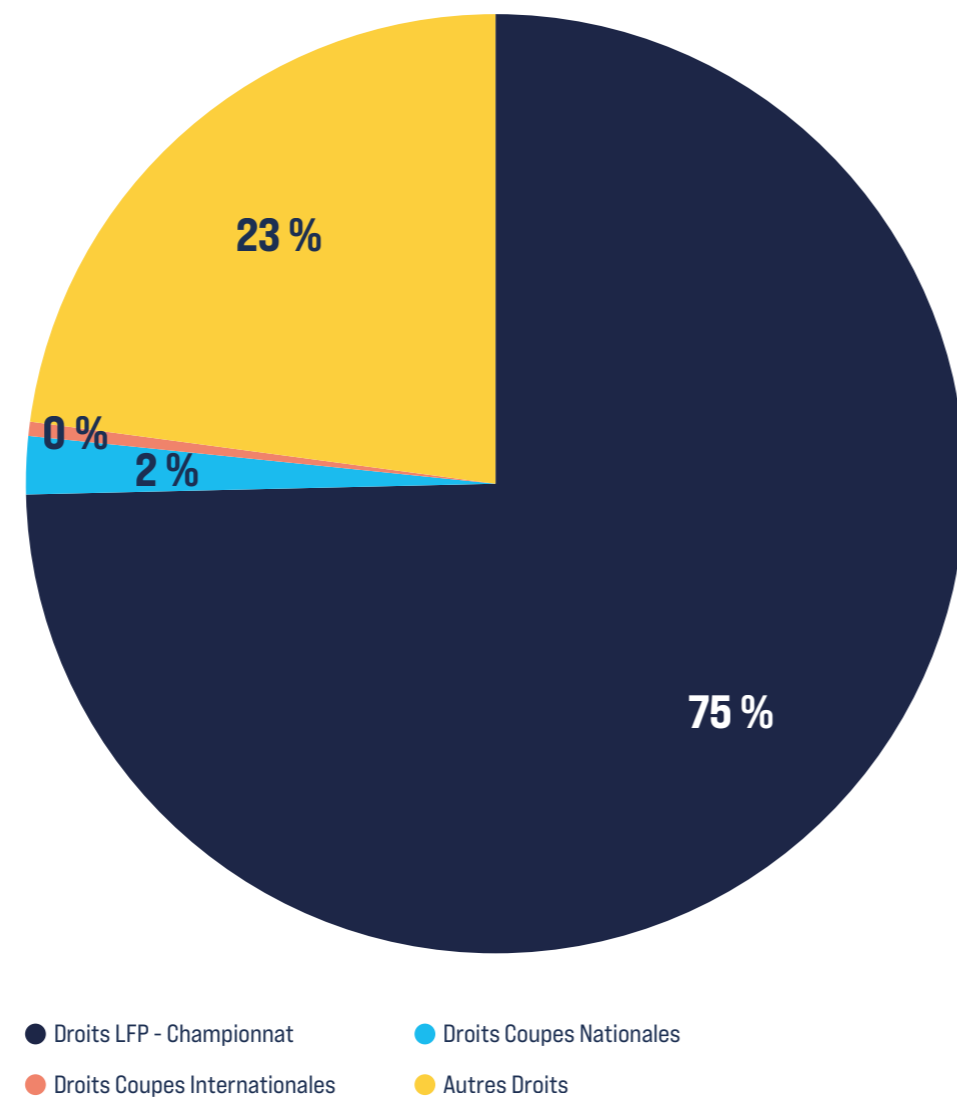
- ▶ À l'exception des clubs récemment relégués Bordeaux (2021/2022), Metz (2021/2022) et Dijon (2020/2021), les droits audiovisuels de la Ligue 2 sont répartis de façon égalitaire entre les équipes. Cette répartition très équilibrée s'explique par le mode de redistribution des droits audiovisuels entre les clubs de Ligue 2 où la part fixe est prédominante.
- ▶ Le premier du classement (Bordeaux) capte 12,0 % des droits audiovisuels contre 9,2 % pour Dijon en 2021/2022 et 12,2 % pour Toulouse en 2020/2021.

POURCENTAGE CUMULÉ DES DROITS AUDIOVISUELS TOTAUX



RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS DES CLUBS DE LIGUE 2 PAR COMPÉTITION

- ▶ La plupart des droits audiovisuels perçus par les clubs de Ligue 2 sont des droits du championnat.
- ▶ La part des Coupes nationales dans les droits audiovisuels reste faible (2 % en 2022/2023 et 2021/2022, 1 % en 2020/2021).
- ▶ La catégorie « Autres droits » est composée principalement de l'aide à la relégation et des subventions UEFA pour les centres de formation.

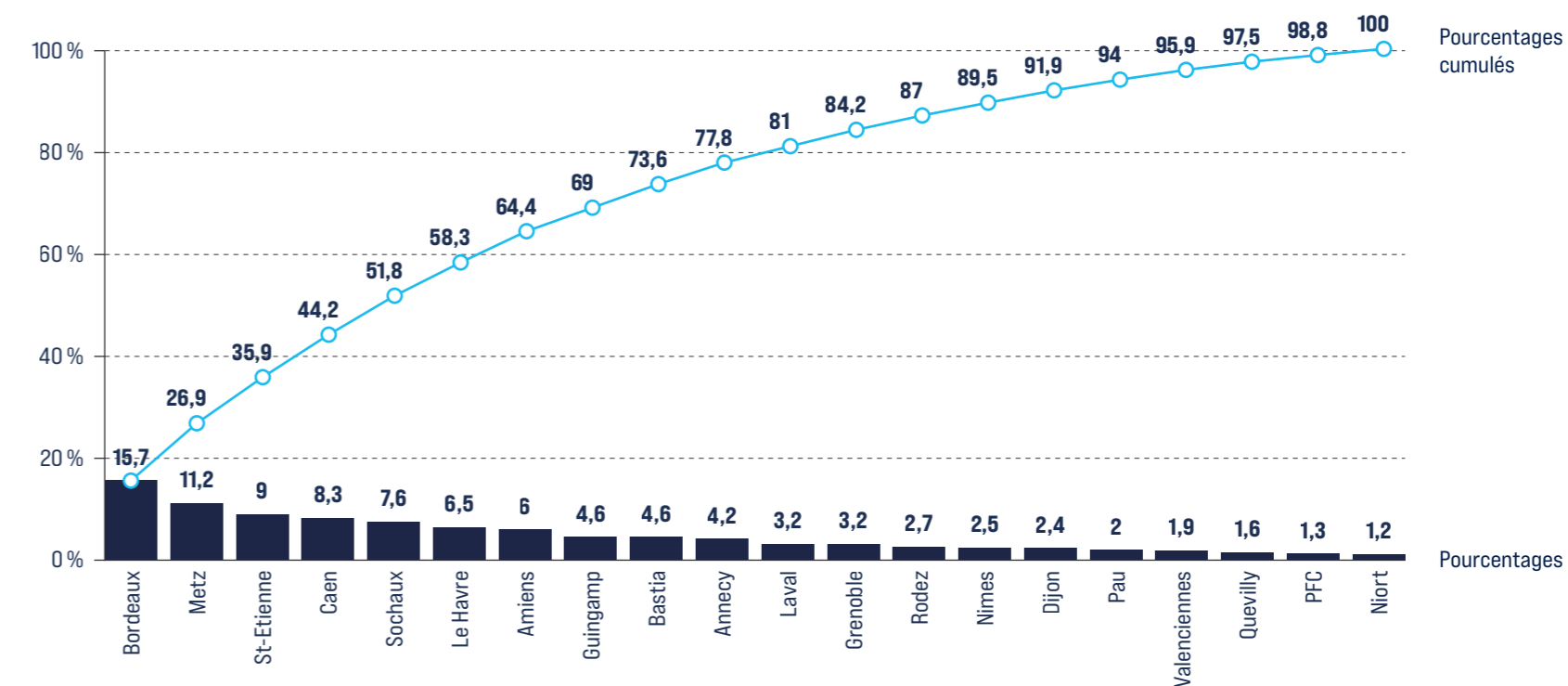


3.1.2.2 LES RECETTES MATCHES

LES RECETTES MATCHES DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

- ▶ Le montant des recettes matches du championnat est plus variable d'un club de Ligue 2 à l'autre que le montant des droits audiovisuels.
- ▶ Bordeaux, Metz, Saint-Étienne et Caen se distinguent des autres clubs : à eux quatre, ils totalisent 44,2 % des recettes, soit environ autant que les 14 clubs avec les recettes les moins élevées.
- ▶ Les huit clubs de Ligue 2 avec les recettes les plus faibles ne représentent que 15,8 % du total.

RÉPARTITION DES RECETTES MATCHES DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2



RECETTES MATCHES : ANALYSE PAR CATÉGORIE DE SPECTATEURS

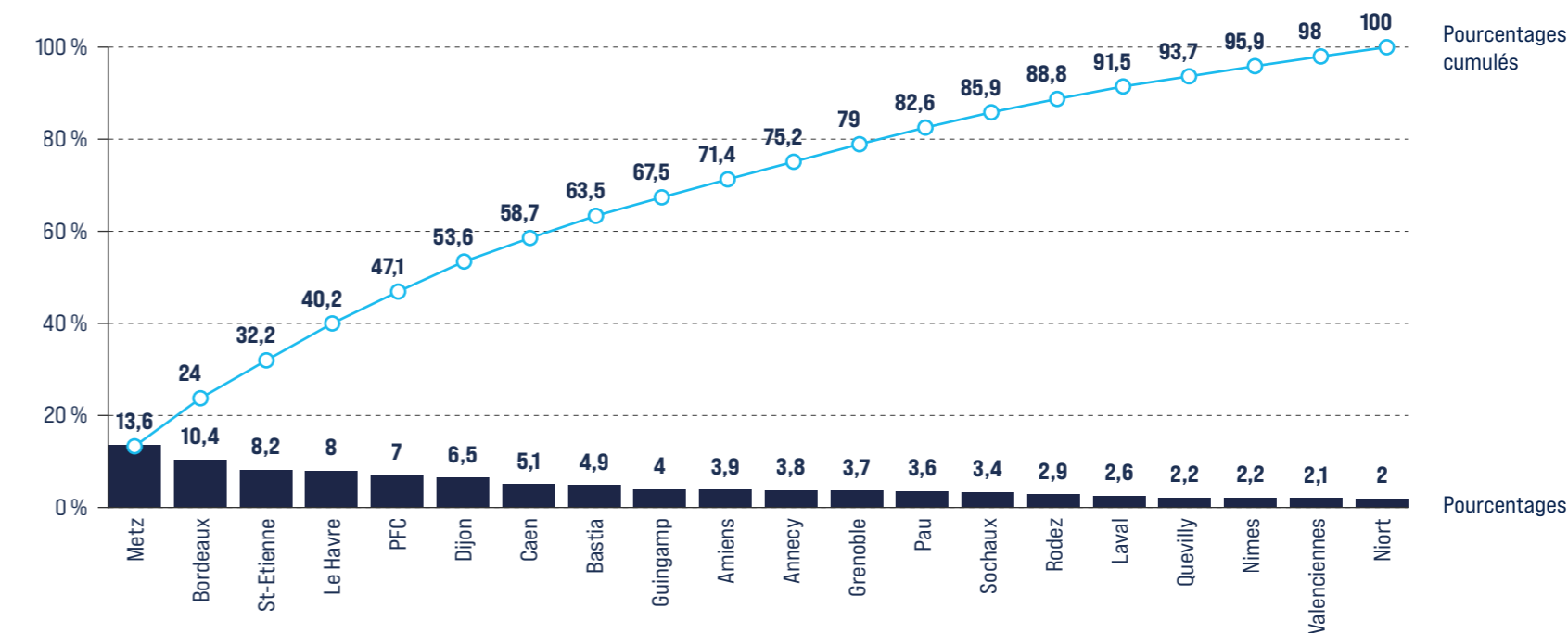
CATÉGORIE DE SPECTATEURS (NOMBRE)	2021/2022	2022/2023	VARIATION
Moyenne par match			
Abonnés	2 223	3 042	36,9%
Payant au match	1 967	3 626	84,3%
TOTAL SPECTATEURS	4 190	6 668	59,2%
RECETTES TOTALES (EN M€)	19,0	32,7	72,1%
Prix moyen à l'abonnement	11,01 €	12,18 €	10,6%
Prix moyen spectateurs payants au match uniquement	12,93 €	14,09 €	9,0%
PRIX MOYEN SPECTATEURS PAYANTS	11,91 €	13,22 €	11,0%

3.1.2.3 SPONSORING / PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS

RÉPARTITION DES RECETTES SPONSORING / PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS

- ▶ Les catégories sponsoring/publicité, merchandising, subventions des collectivités et autres produits représentent une part très importante du total des produits hors-mutation de Ligue 2 sur les deux dernières saisons : 50,2 % en 2022/2023, 51,5% en 2021/2022 contre 45,4% en 2020/2021 et 36,8% en 2019/2020.
- ▶ Au sein de ces catégories, le sponsoring et la publicité comptent pour 47 % en 2022/2023, contre 41% pour la saison précédente.
- ▶ Ces revenus sont moyennement concentrés : 10 clubs représentent 71,4% du total.

POURCENTAGE CUMULÉ : SPONSORING, PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS



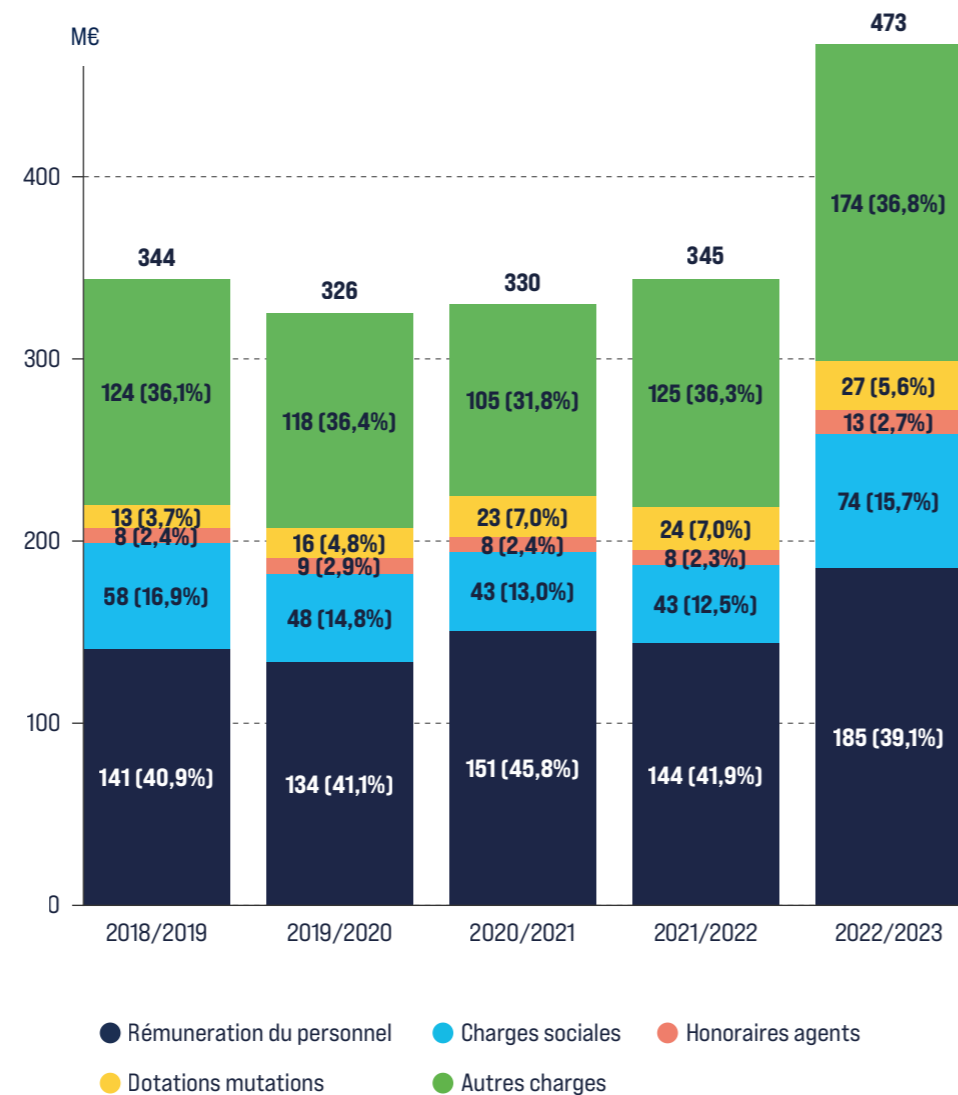
3.1.3 LES CHARGES D'EXPLOITATION

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

► Les charges d'exploitation de Ligue 2 s'élèvent à 473 M€ (+ 37 % par rapport à 2021/2022).

► La ventilation des charges d'exploitation des clubs de Ligue 2 en 2022/2023 est relativement stable par rapport à celle de la saison 2021/2022.

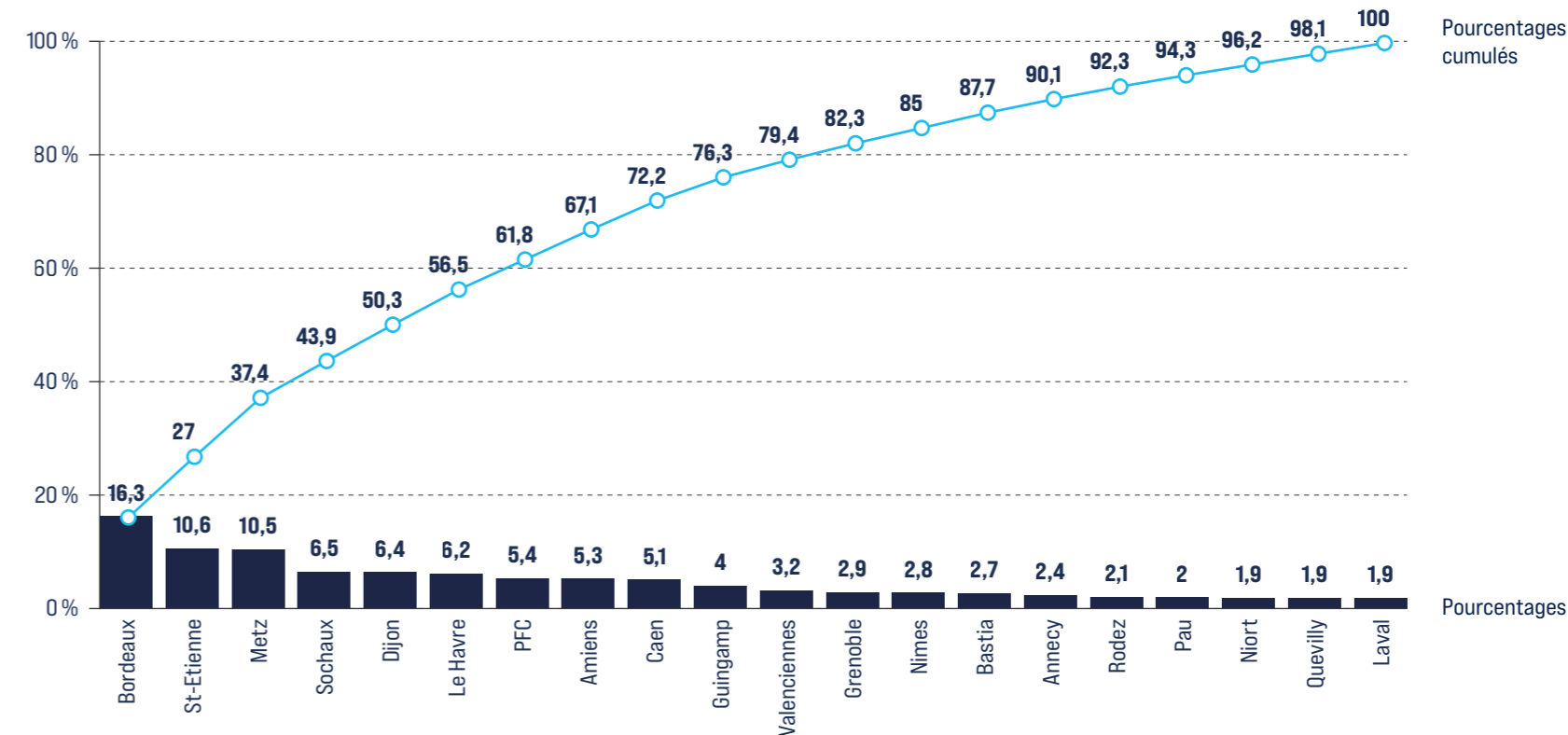
ÉVOLUTION DES CHARGES (HORS MUTATIONS)



RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

► Comme la saison dernière, les charges d'exploitation sont bien plus concentrées que les produits hors-mutation en Ligue 2. Il y a donc davantage de disparité dans les charges que dans les produits entre les clubs de Ligue 2.

POURCENTAGE CUMULÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION

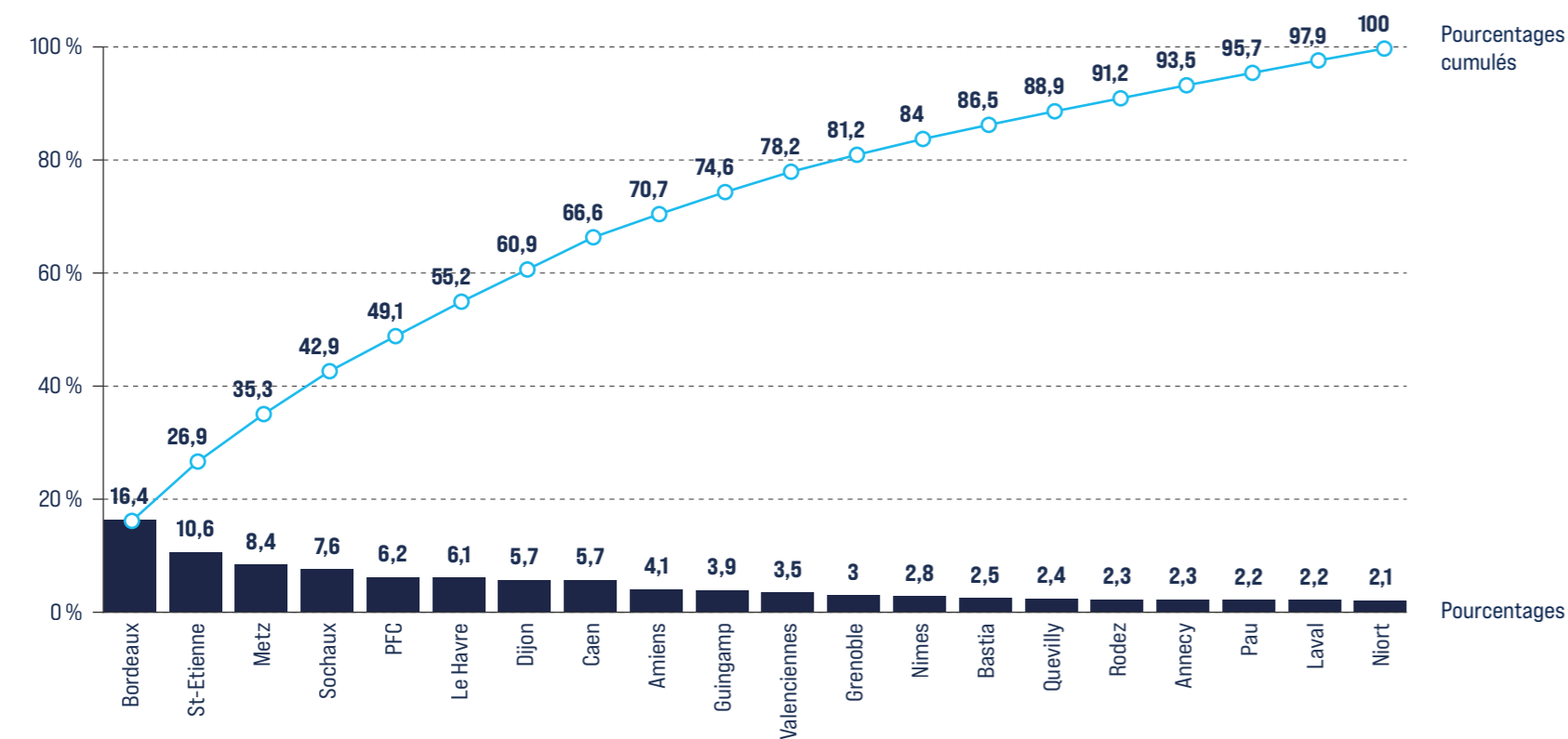


3.1.3.1 LA MASSE SALARIALE TOTALE

RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE

► La rémunération chargée est davantage concentrée en Ligue 2 en 2022/2023 par rapport à 2021/2022 du fait de la relégation de Bordeaux et Saint-Étienne. Le top 3 représente 35,3 % de la masse salariale chargée totale (contre 27,2 % en 2021/2022 et 30,3 % en 2020/2021).

POURCENTAGE CUMULÉ DE LA RÉMUNÉRATION CHARGÉE



3.1.3.2 L'ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

DÉTAIL DES RÉMUNÉRATIONS PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS

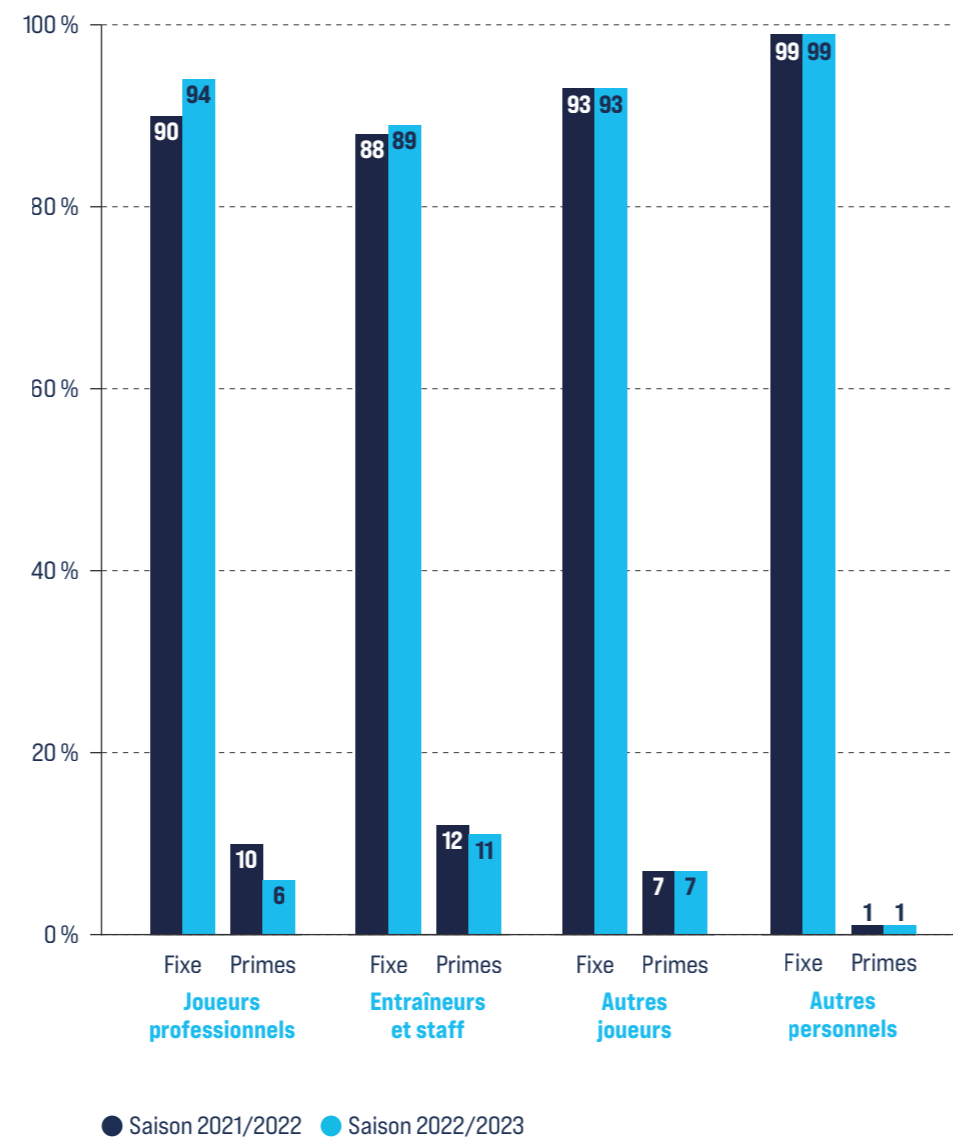
En milliers d'euros	2021/2022	2022/2023	VARIATION
JOUEUR PROFESSIONNELS	82 521	104 766	27%
Salaire de base	74 484	98 059	32%
Primes variables	8 037	6 707	-17%
ENTRAÎNEURS ET STAFF PROFESSIONNELS	15 416	16 741	9%
Salaire de base	13 637	14 945	10%
Primes variables	1 779	1 796	1%
AUTRES JOUEURS	7 244	10 235	41%
Salaire de base	6 723	9 528	42%
Primes	521	707	36%
AUTRES PERSONNELS	38 321	53 332	39%
Salaire de base	37 964	52 965	40%
Primes	357	367	3%

Est considérée comme rémunération variable la partie du salaire perçue suite à la réalisation d'objectifs fixés autant individuellement que collectivement. Ces primes peuvent découler des résultats sportifs (qualification en Coupe d'Europe, maintien, classement final, parcours en Coupe, ...) ainsi que de la présence des joueurs dans les effectifs (présence effective sur la feuille de match, nombre de titularisations, de matches disputés, ...).

RÉMUNÉRATIONS FIXES ET VARIABLES

▶ Les primes variables représentent une faible proportion des rémunérations, et ce pour toutes les catégories de travailleurs des clubs de Ligue 2.

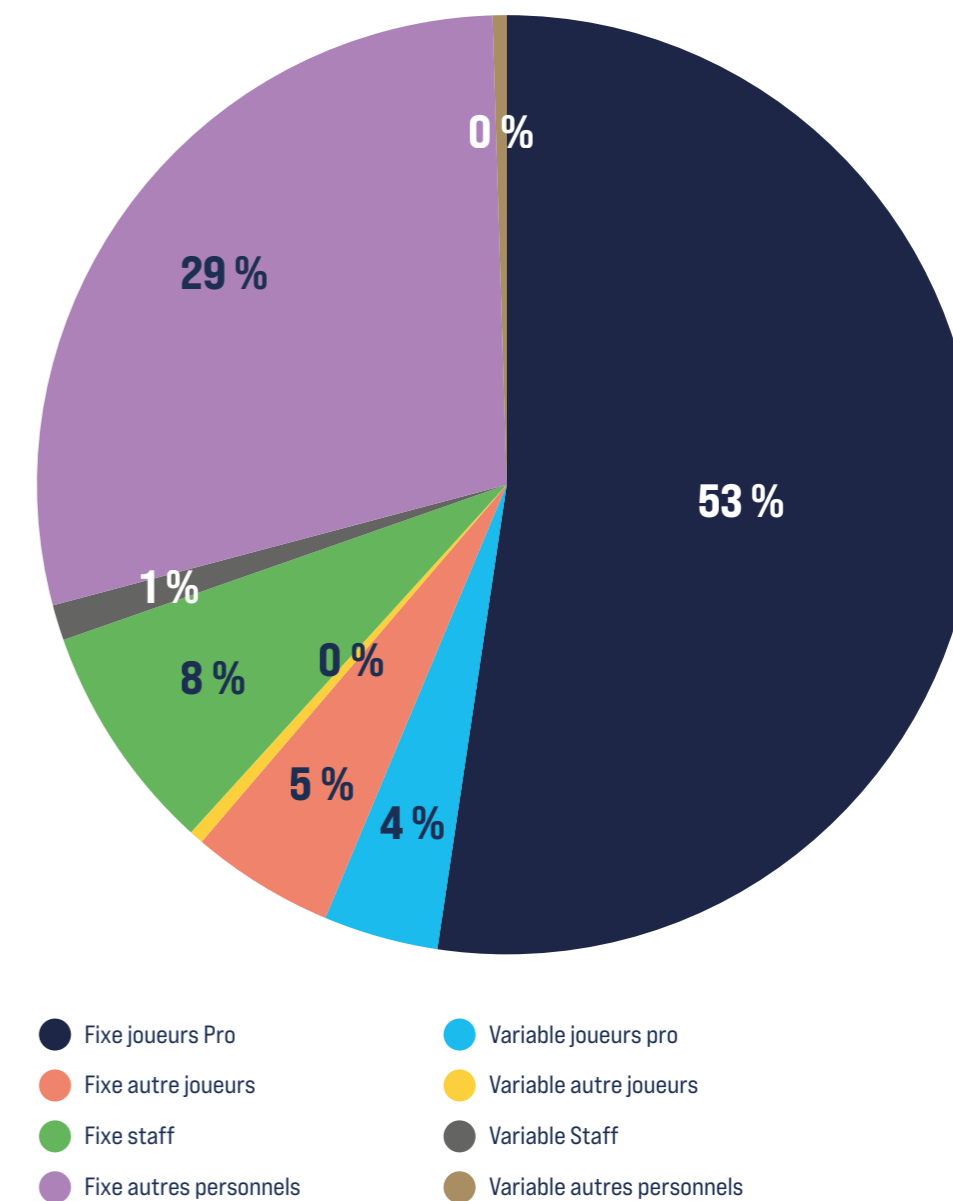
▶ La part variable des salaires a tendance à diminuer légèrement entre les saisons 2021/2022 et 2022/2023, notamment pour les Joueurs professionnels.



RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE

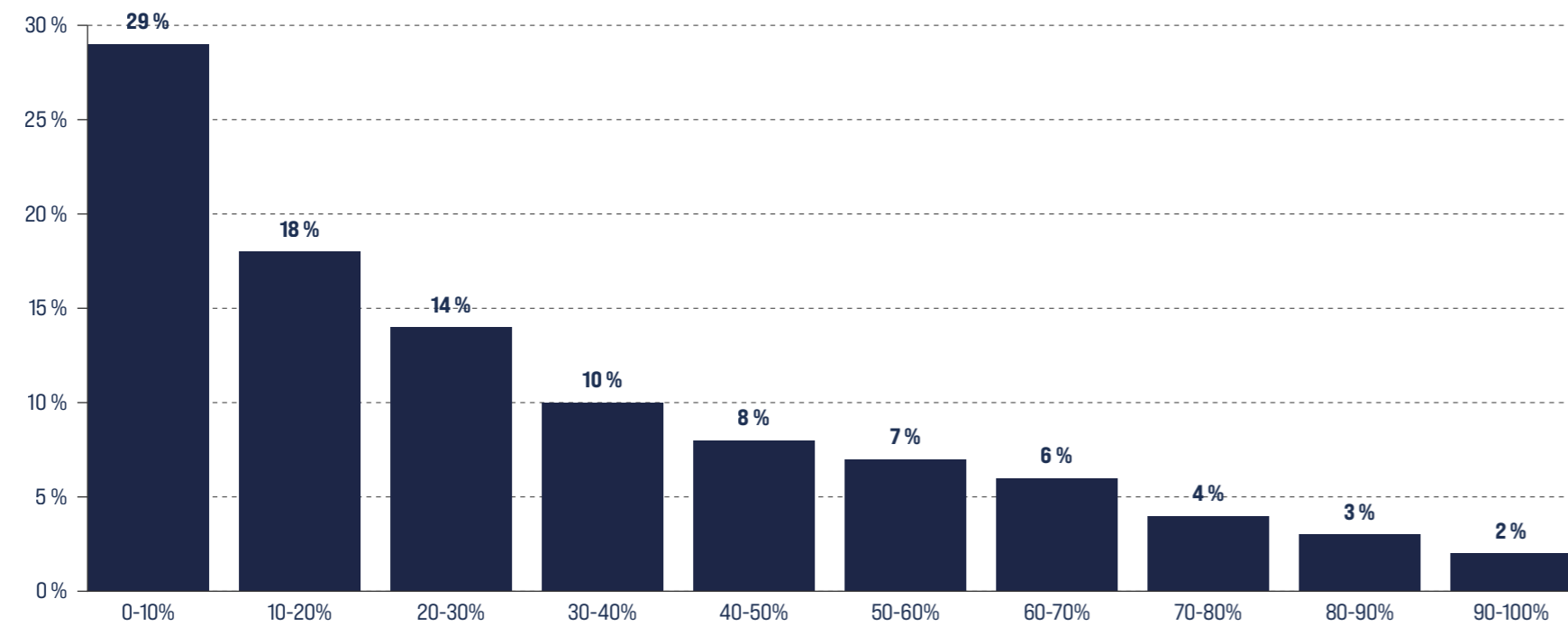
▶ Les joueurs professionnels représentent 57 % de la rémunération chargée des clubs de Ligue 2.

▶ La rémunération du personnel hors joueurs et staff représente 29 % des salaires versés par les clubs de Ligue 2, contre 12 % des salaires versés par les clubs de Ligue 1.



POURCENTAGE CUMULÉ DES SALAIRES DE JOUEURS PAR DÉCILE

► Les salaires des joueurs sont beaucoup plus homogènes en Ligue 2 qu'en Ligue 1. Les 10 % des joueurs les mieux payés de Ligue 2 représentent seulement 29 % de la masse salariale de Ligue 2, contre 60 % en Ligue 1.



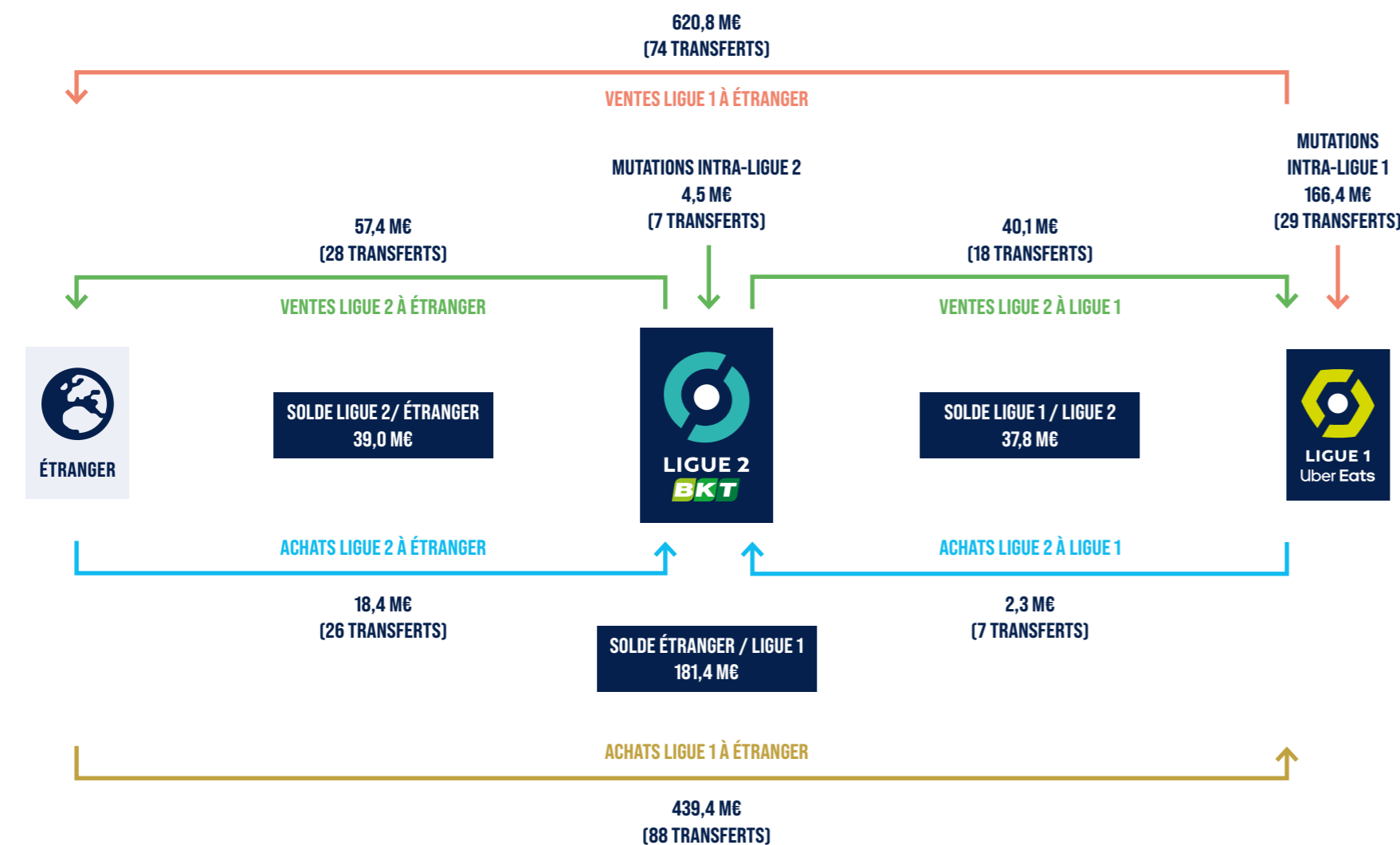
ANALYSE PORTEFEUILLE JOUEURS

	30/06/2023	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2027
% du nombre de contrats à échéance	45%	28%	20%	8%	0%
% de la somme des salaires arrivant à échéance	50%	27%	21%	3%	0%



3.1.4 LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS

MUTATIONS DE JOUEURS DES CLUBS PROFESSIONNELS FRANÇAIS POUR LA SAISON 2022/2023



ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES TRANSFERTS (EN M€)

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Ventes France	42.8	18	44.6
Ventes étranger	39.5	31.7	57.4
Achats France	-4.2	-4.3	-6.8
Achats étranger	-9.5	-9.7	-18.4
SOLDE DE LA BALANCE	68.6	35.7	76.8

TRANSFERTS CROISÉS PAR LIGUE EN M€

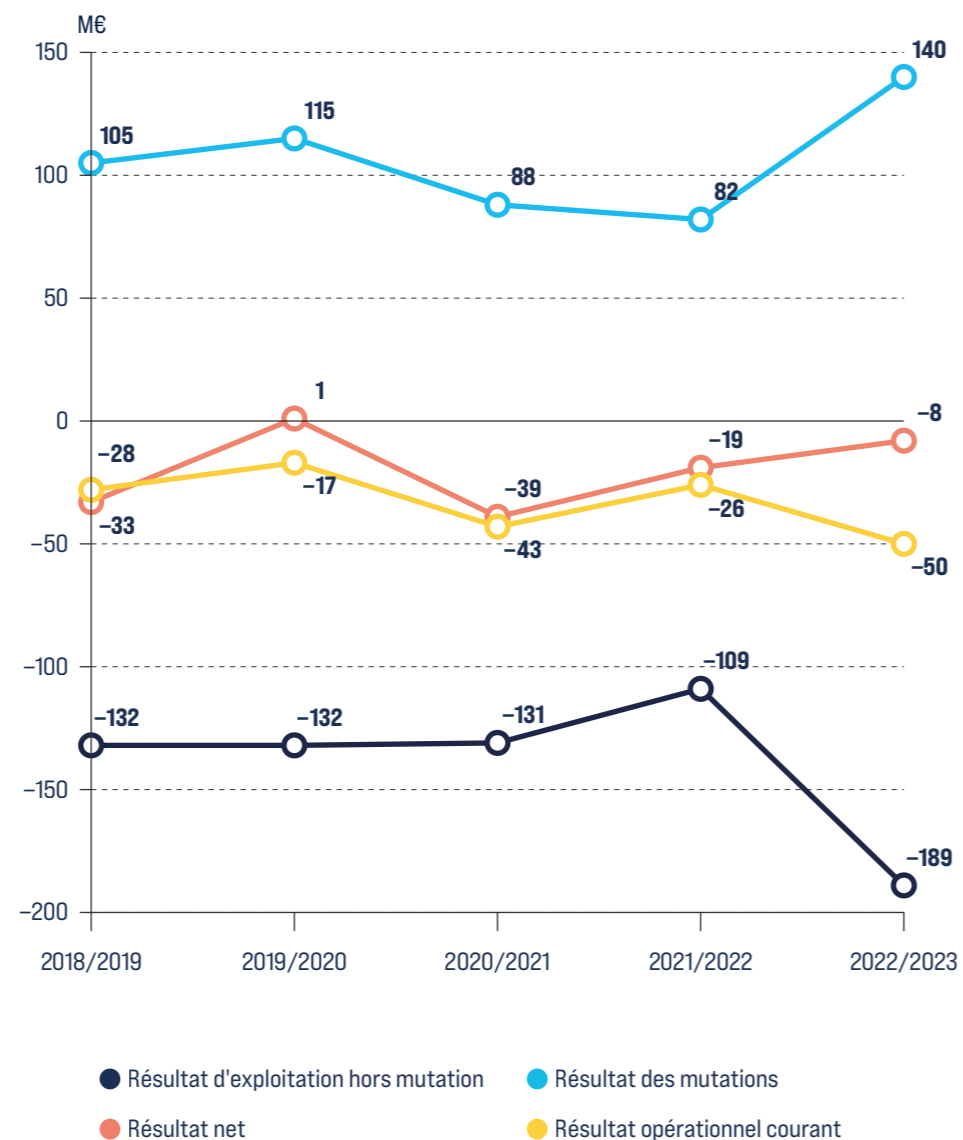
LIGUE DE DÉPART	LIGUE D'ARRIVÉE			TOTAL
	ÉTRANGER	LIGUE 1	LIGUE 2	
ÉTRANGER				
Nombre de mutations		88	26	114
Montant		439,4	18,4	457,8
LIGUE 1				
Nombre de mutations	74	29	7	110
Montant	620,8	166,4	2,3	789,5
LIGUE 2				
Nombre de mutations	28	18	7	53
Montant	57,4	40,1	4,5	102,0
NOMBRE TOTAL	102	135	40	277
MONTANT TOTAL DES MUTATIONS	678,2	645,9	25,2	1349,3

3.1.5 LES RÉSULTATS

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET

► Le résultat d'exploitation est en forte baisse (- 80 M€) mais cette baisse est plus que compensée par la hausse du résultat des mutations (+ 58 M€) et des résultats exceptionnels.

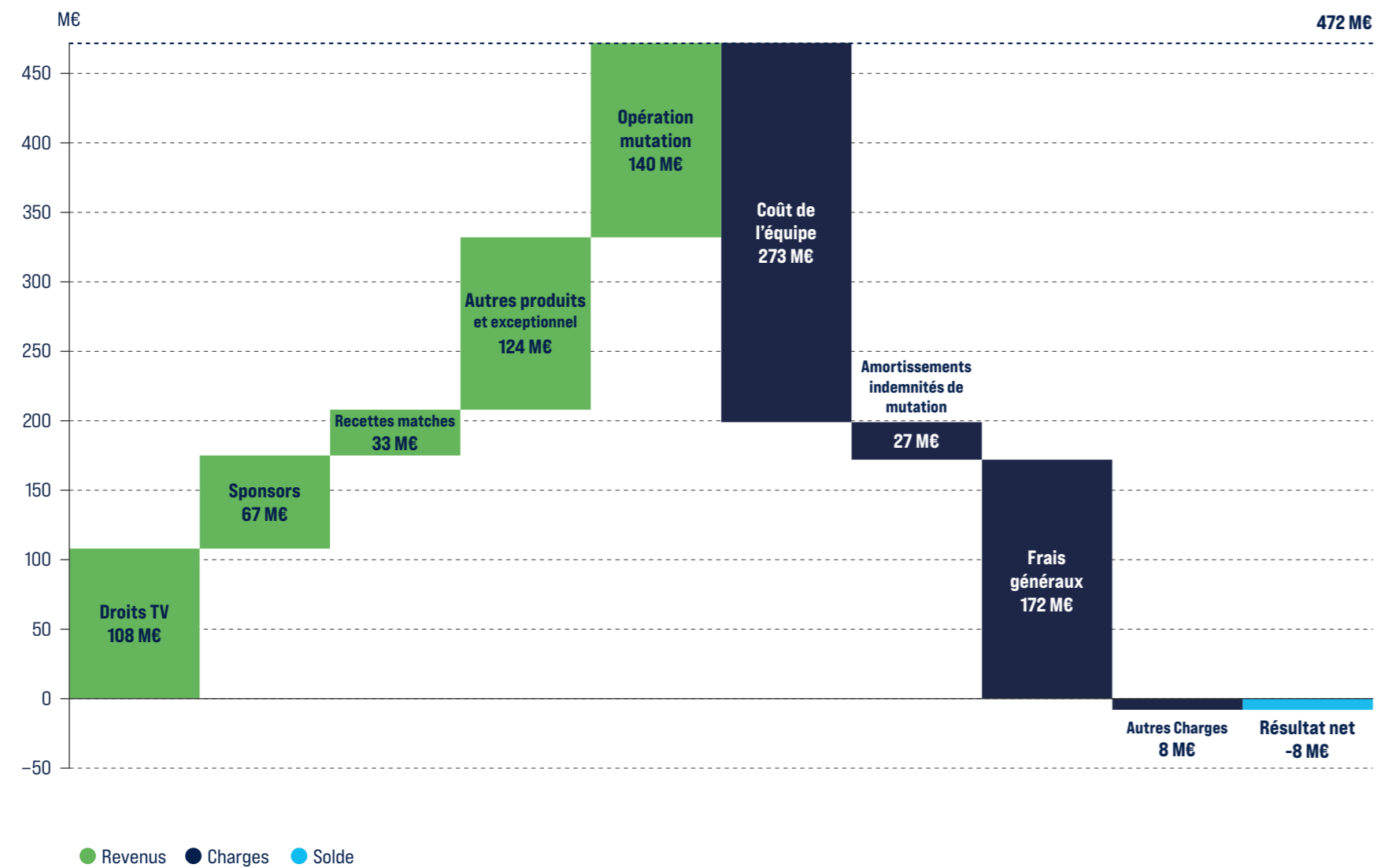
► Au global, le résultat net est en hausse : il passe de - 19 M€ en 2021/2022 à - 8 M€ en 2022/2023.



LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET



L'ANALYSE DE LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET



JOURNÉE 22

LIGUE 2 BKT

VEN. 3 FÉVRIER > 20H45

SAM. 4 FÉVRIER > 15H

LUN. 6 FÉVRIER > 20H45

The match schedule for Ligue 2 BKT includes the following fixtures:

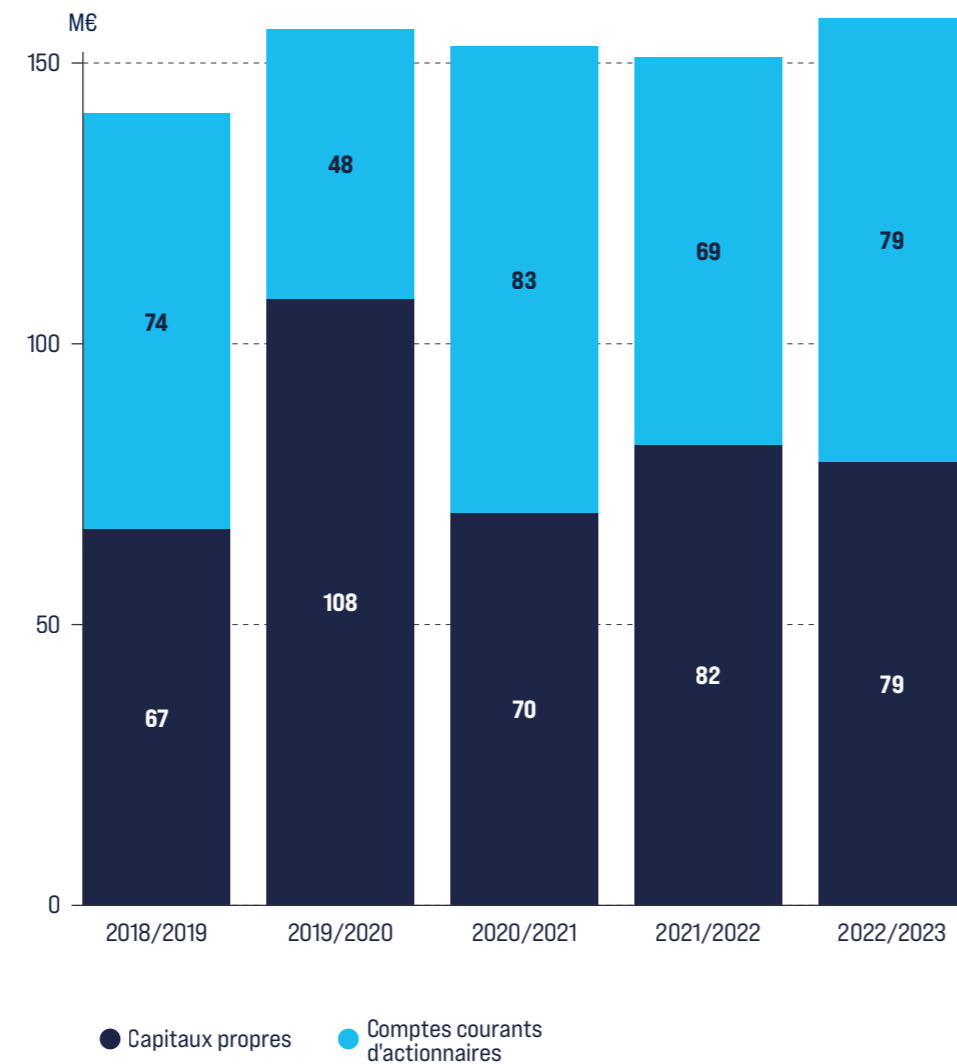
- VEN. 3 FÉVRIER > 20H45:
 - FCO vs S.C. Bastia
 - QRM vs EAG
 - DFCO vs Chamois
 - HAC vs Paris FC
 - Nîmes vs Grenoble Foot
 - VAFC vs Lavallois
 - PAU vs Girondins de Bordeaux
- SAM. 4 FÉVRIER > 15H:
 - ASSE vs FC Metz
- LUN. 6 FÉVRIER > 20H45:
 - FC Metz vs FC Metz

3.1.6 LE FINANCEMENT DES CLUBS

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET COMPTES COURANTS

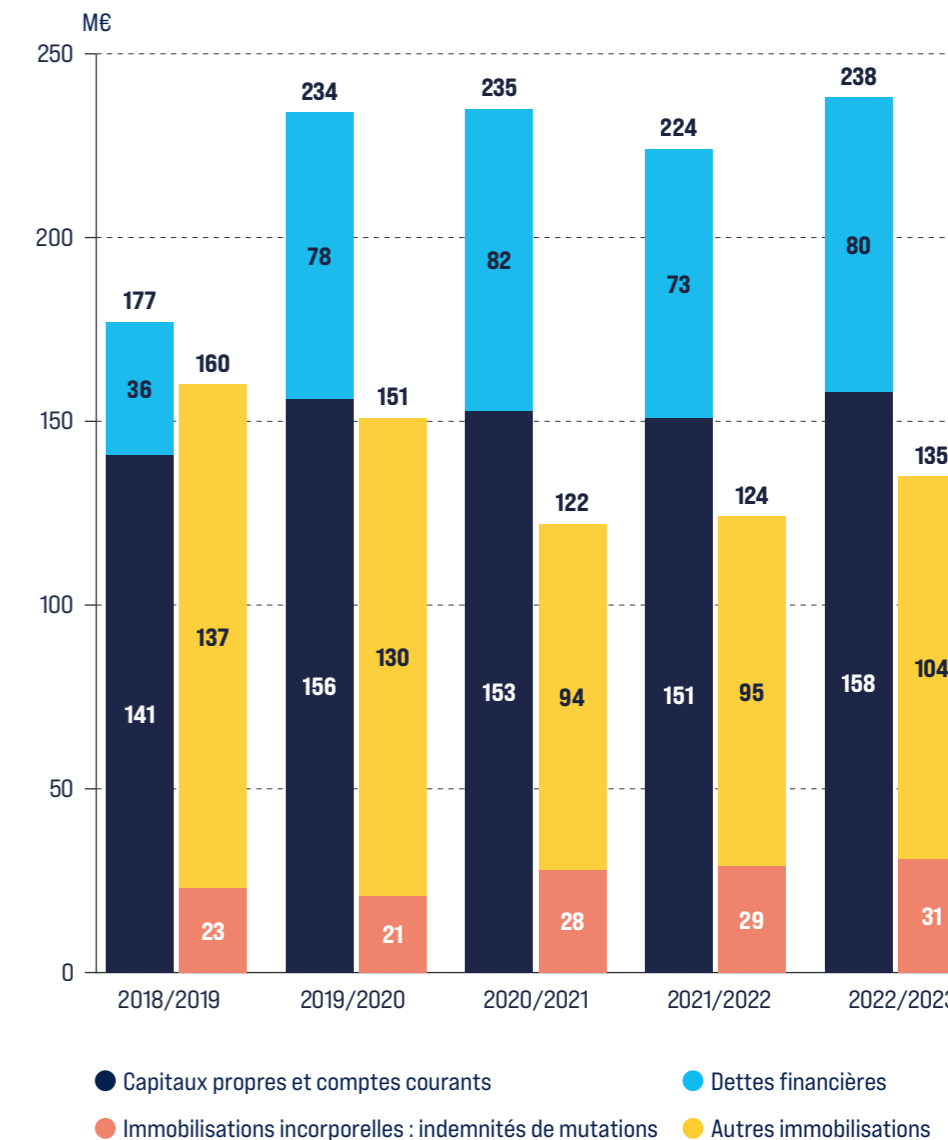
- ▶ Après une hausse des capitaux propres et une baisse des comptes courants sur la saison 2021/2022, on observe le mouvement inverse pour la saison 2022/2023 : les capitaux propres ont diminué de 4 % et les comptes courants ont augmenté de 14 %.
- ▶ Au global, les fonds d'actionnaires et assimilés augmentent légèrement sur la saison 2022/2023 (+ 7 M), mais restent à un niveau comparable à celui des quatre dernières saisons.

ÉVOLUTION DES FONDS D'ACTIONNAIRES ET ASSIMILÉS (EN M€)



COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES CAPITAUX PROPRES ET COMPTES COURANTS

- ▶ La tendance observée depuis quatre saisons se confirme : les capitaux propres et les comptes courants sont largement supérieurs aux actifs immobilisés.
- ▶ Cet écart se confirme en 2022/2023 malgré une légère augmentation des immobilisations (+ 8 %).



3.1.7 L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2022/2023

En milliers d'euros	BUDGET INITIAL	RÉEL	ÉCART
Droits audiovisuels	104 452	108 304	3 852
Sponsors / publicité	67 070	67 130	60
Recettes matches	29 590	32 701	3 111
Autres produits (dont merchandising)	68 372	75 195	6 823
TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION	269 484	283 330	13 846
Rémunération du personnel chargée	231 288	259 475	28 187
Coûts des mutations	36 818	39 421	2 603
Autres charges	138 669	173 913	35 244
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	406 775	472 809	66 034
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION	-137 291	-189 479	-52 188
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION	117 252	139 889	22 637
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	-20 039	-49 590	-29 551
Résultat financier	-6 426	-7 687	-1 261
Résultat exceptionnel : Autres	1 591	4 335	2 744
Impôt Société	-762	-544	218
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	39 500	44 998	5 498
RÉSULTAT NET	13 864	-8 488	-22 352



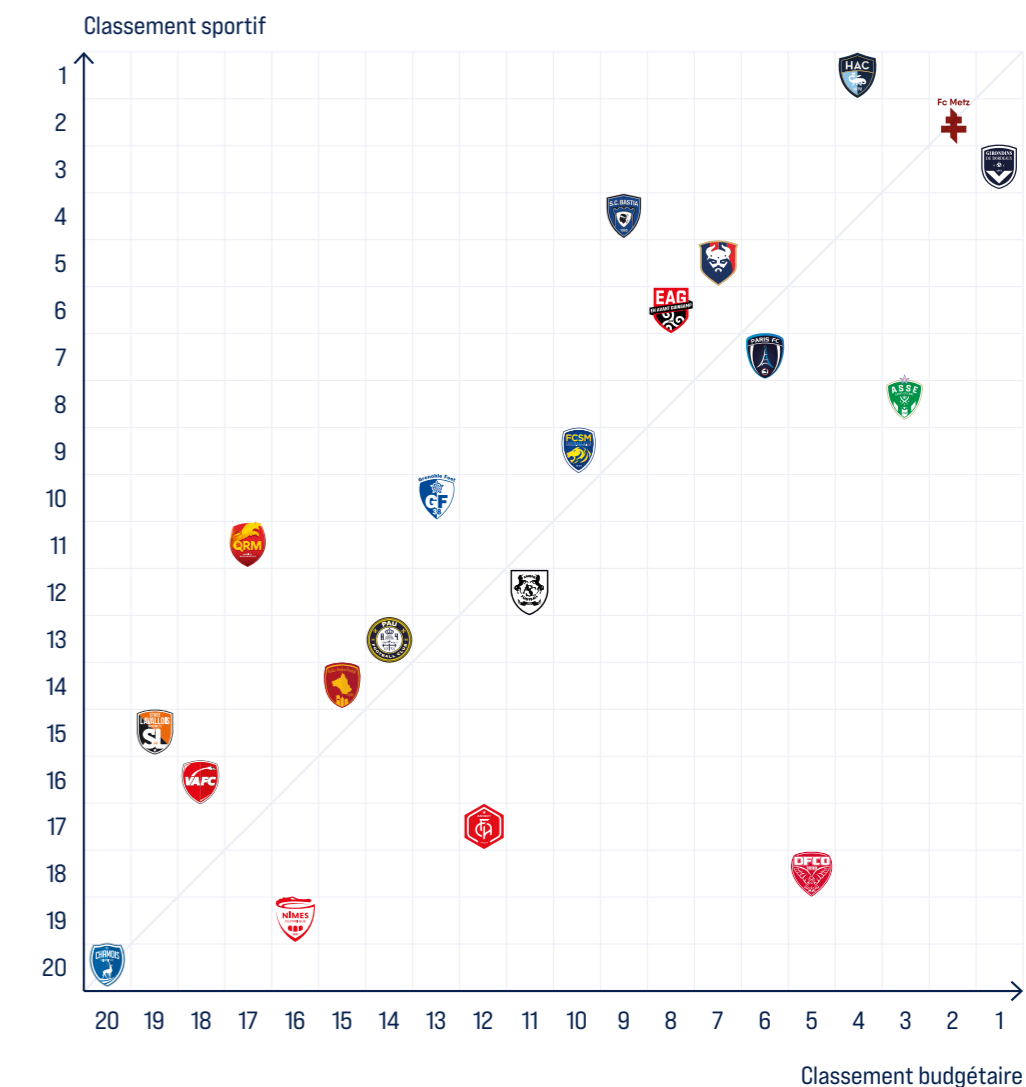
3.2 LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

3.2.1 LES RÉSULTATS SPORTIFS

ÉQUIPE	CLASSEMENT	POINTS
LE HAVRE	1	75
METZ	2	72
BORDEAUX	3	69
BASTIA	4	60
CAEN	5	59
GUINGAMP	6	55
PFC	7	55
ST-ETIENNE	8	53
SOCHAUX	9	52
GRENOBLE	10	51
QUEVILLY	11	50
AMIENS	12	47
PAU	13	47
RODEZ	14	46
LAVAL	15	46
VALENCIENNES	16	45
ANNECY	17	45
DIJON	18	42
NÎMES	19	36
NIORT	20	29

BUDGET ET CLASSEMENT SPORTIF

- ▶ La relation entre le classement budgétaire et le classement sportif est plus marquée en 2022/2023 que lors des saisons précédentes.
- ▶ Les trois premiers clubs du championnat font ainsi partie du top 4 des clubs en termes de budget. On peut noter l'exception de Dijon, 5^e club en termes de budget mais classé 18^e à l'issue de la saison.

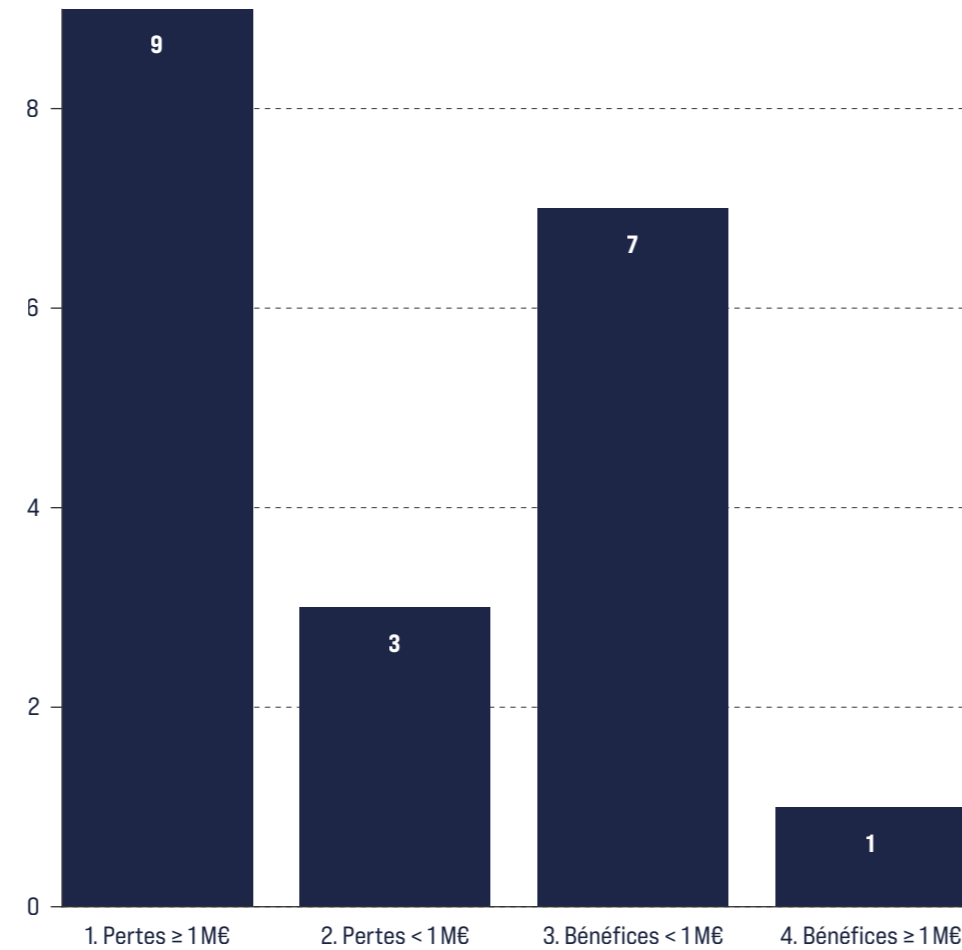


Ce tableau permet de voir la performance sportive d'un club par rapport à son budget. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction du budget de chaque club (produits compétition) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2022-2023.

NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES ET DÉFICITAIRES

- ▶ 8 clubs de Ligue 2 sont bénéficiaires sur la saison 2022/2023 contre 12 pour la saison précédente. Seul 1 club a un bénéfice supérieur à 1 M€ contre 5 en 2021/2022.
- ▶ Le nombre de clubs déficitaires passe de 8 à 12 et le nombre de clubs accusant une perte supérieure à 1 M€ de 6 à 9.

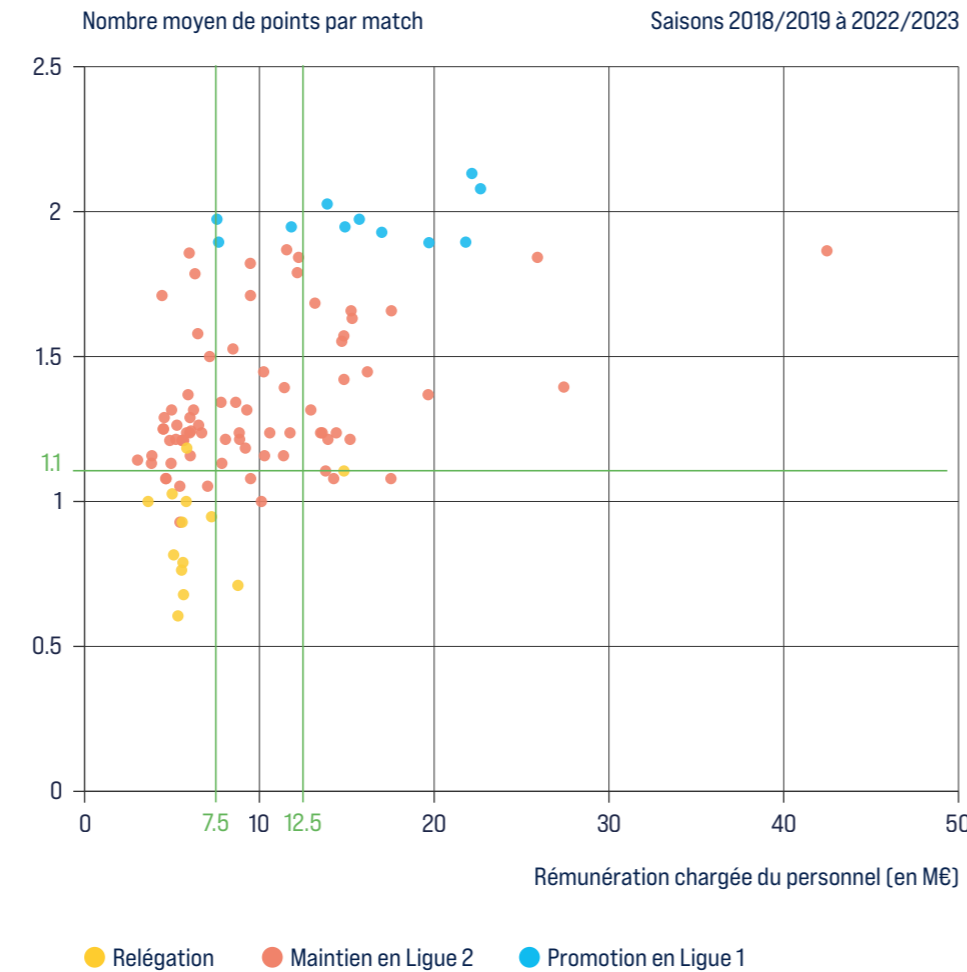
NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES OU DÉFICITAIRES



3.2.2 LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE

On observe les régularités suivantes en Ligue 2 au cours des cinq dernières saisons :

- ▶ La grande majorité des équipes qui ont été reléguées avaient une masse salariale chargée inférieure à 7,5 M€.
- ▶ Aucune équipe ayant une masse salariale chargée supérieure à 12,5 M€ n'a été reléguée, à l'exception notable de Dijon en 2022/2023.
- ▶ Toutes les équipes qui ont été promues en Ligue 1 avaient une masse salariale chargée supérieure à 7,5 M€.



RÉSULTATS SPORTIFS EN FONCTION DE LA MASSE SALARIALE (SAISONS 2018/2019 À 2022/2023)

Au regard des régularités observées, on peut ainsi identifier trois groupes d'équipes en Ligue 2 :

- ▶ **Groupe 1** : les clubs ayant une masse salariale chargée supérieure à 12,5 millions d'euros. Ces équipes n'ont quasiment aucun risque d'être reléguées. Elles se maintiennent la plupart du temps et ont plus d'une chance sur quatre de monter en Ligue 1.
- ▶ **Groupe 2** : les clubs ayant une masse salariale chargée comprise entre 7,5 et 12,5 millions d'euros. Pour ces équipes, les trois scénarios sont possibles mais le maintien en Ligue 2 reste la norme (85 % des cas). Celles-ci se distinguent principalement du groupe 1 par leur probabilité beaucoup plus faible d'être promues (12 % contre 27 %).
- ▶ **Groupe 3** : les clubs ayant une masse salariale chargée inférieure à 7,5 millions d'euros. Ces équipes ont une chance sur quatre d'être reléguées en National et n'ont pratiquement aucune chance de monter en Ligue 1. Le risque principal pour ces équipes est la relégation. Une masse salariale chargée de 7,5 millions d'euros en Ligue 2 est donc presque l'équivalent d'une masse salariale de 40 millions d'euros en Ligue 1. Dans les deux cas, les équipes qui ne franchissent pas ces seuils ont près d'une chance sur quatre d'être reléguées dans la division inférieure.

MASSE SALARIALE	RISQUE DE RELÉGATION EN NATIONAL 1	CHANCE DE MAINTIEN EN LIGUE 2	CHANCE DE PROMOTION EN LIGUE 1
Supérieure à 12,5 M€	3 %	70 %	27 %
Entre 7,5 et 12,5 M€	4 %	85 %	12 %
Inférieure à 7,5 M€	25 %	75 %	0 %

Le tableau se lit ligne par ligne. Exemple : parmi les équipes ayant une masse salariale chargée inférieure à 7,5 M€ d'euros, 25 % ont été reléguées, 75 % se sont maintenues et 0 % sont montées en Ligue 1.

3.2.3 UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS

- ▶ À l'issue d'une saison, trois scénarios sont possibles pour les équipes de Ligue 2 : la descente en National, le maintien en Ligue 2 et la montée en Ligue 1.
- ▶ Les revenus des clubs relégués en National diminuent très fortement.
- ▶ Les revenus des clubs qui se maintiennent en Ligue 2 varient relativement peu d'une saison à l'autre.

Les produits hors-mutation des trois équipes promues à l'issue de la saison 2021/2022 ont augmenté dans des proportions moindres que leurs charges d'exploitation entre 2021/2022 et 2022/2023 :

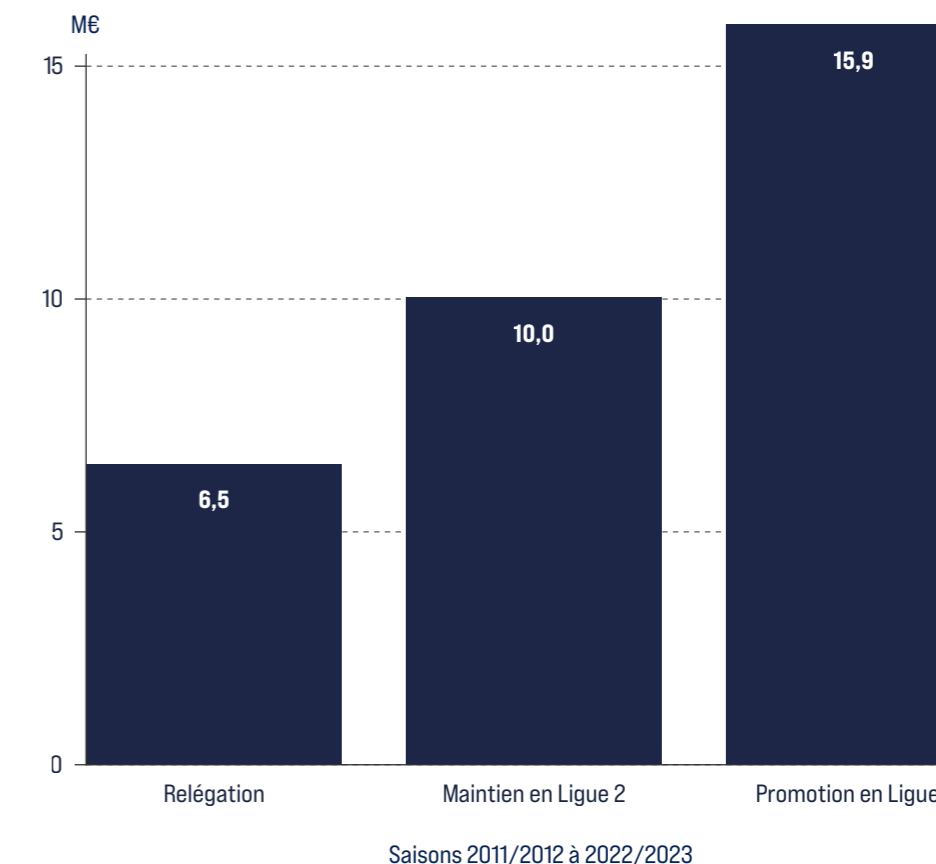
- ▶ Les produits hors-mutation d'Ajaccio sont passés de 9,2 M€ à 32,0 M€ (multiplication par 3,5) alors que ses charges d'exploitation sont passées de 13,0 M€ à 29,8 M€ (multiplication par 2,3).
- ▶ Les produits hors-mutation d'Auxerre sont passés de 13,1 M€ à 37,9 M€ (multiplication par 2,9) alors que ses charges d'exploitation sont passées de 23,5 M€ à 45,7 M€ (multiplication par 1,9).
- ▶ Les produits hors-mutation de Toulouse sont passés de 27,1 M€ à 46,7 M€ (multiplication par 1,7) alors que ses charges d'exploitation sont passées de 39,4 M€ à 60,4 M€ (multiplication par 1,5).

3.2.4 LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ET RÉUSSITE SPORTIVE

Au cours des cinq dernières saisons :

- ▶ Les équipes qui ont été reléguées en National avaient en moyenne une masse salariale chargée de 6,5 M€.
- ▶ Les équipes qui se sont maintenues en Ligue 2 avaient en moyenne une masse salariale chargée de 10,0 M€.
- ▶ Les équipes qui ont été promues en Ligue 1 avaient une masse salariale chargée moyenne de 15,9 M€.

RÉMUNÉRATION CHARGÉE MOYENNE EN FONCTION DE LA RÉUSSITE SPORTIVE DES ÉQUIPES

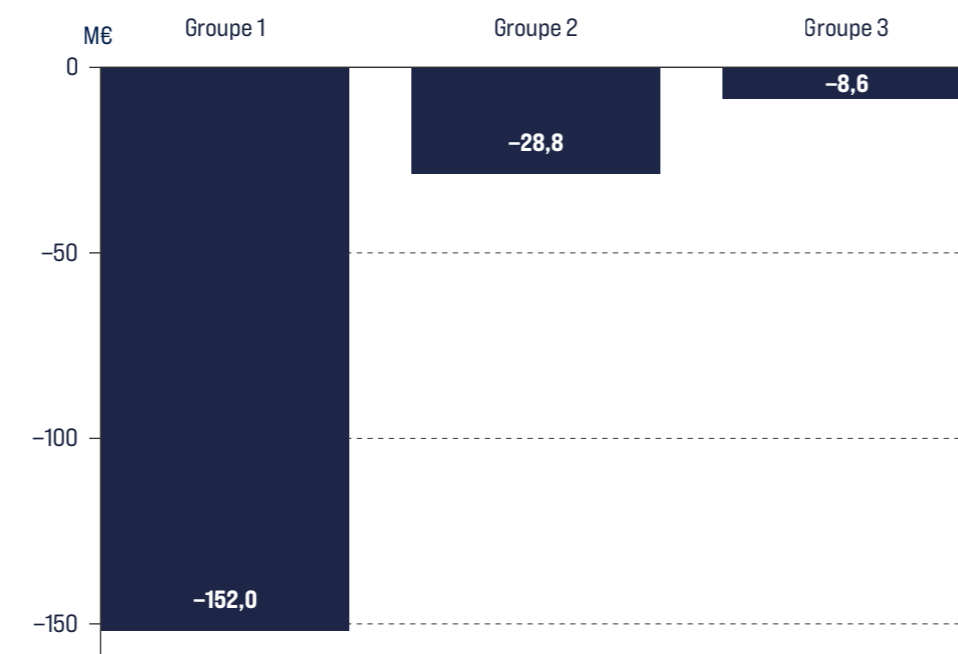


3.2.5 L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2022/2023

Suite aux analyses précédentes, il est possible de distinguer 3 groupes de clubs en fonction de leur masse salariale globale chargée en 2022/2023 :

GROUPE	CLUBS
GROUPE 1 : MS SUPÉRIEURE À 12,5 M€	Bordeaux, Caen, Dijon, Le Havre, Metz, PFC, Sochaux, St-Etienne
GROUPE 2 : MS ENTRE 7,5 ET 12,5 M€	Amiens, Grenoble, Guingamp, Valenciennes
GROUPE 3 : MS INFÉRIEURE À 7,5 M€	Annecy, Bastia, Laval, Nimes, Niort, Pau, Quevilly, Rodez

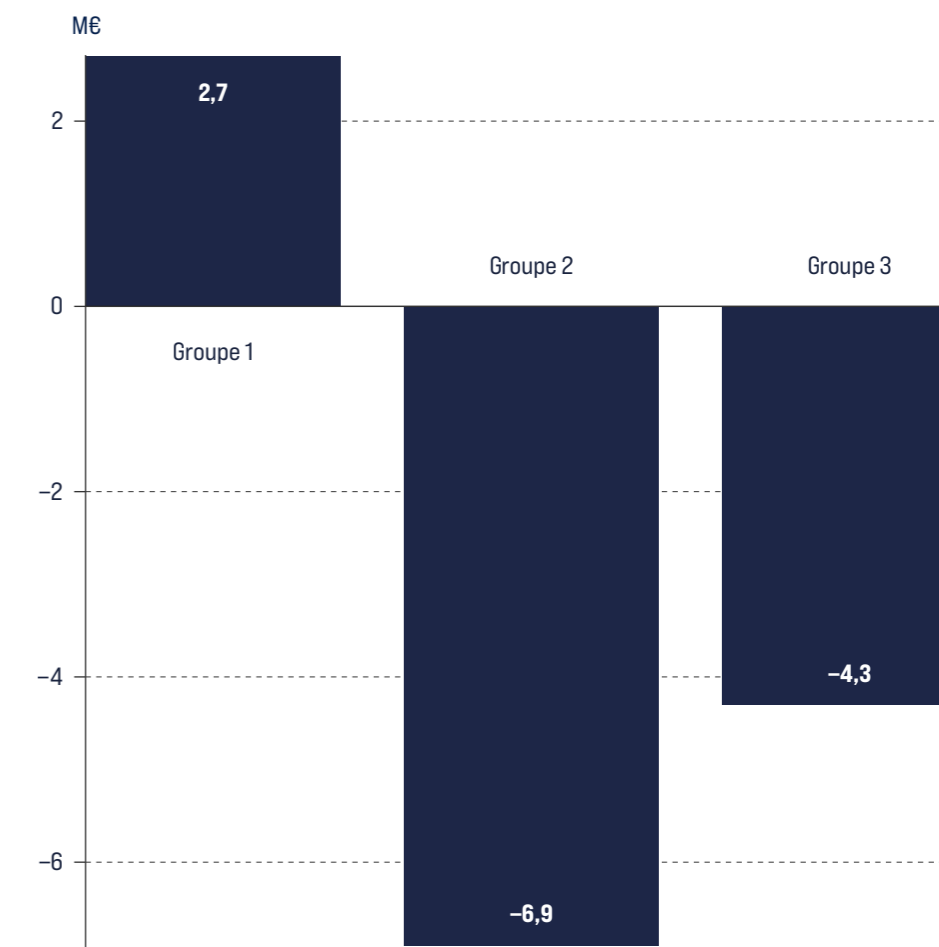
RÉSULTAT D'EXPLOITATION CUMULÉ PAR GROUPE
[SAISON 2022/2023]



► Le résultat d'exploitation négatif en Ligue 2 est principalement dû aux clubs dont la masse salariale chargée est supérieure à 10 M€ (Groupe 1).

RÉSULTAT NET CUMULÉ PAR GROUPE
[SAISON 2022/2023]

► Les groupes 2 et 3 ont un résultat net négatif sur la saison 2022/2023 tandis que le groupe 1 a généré de très légers gains. C'est l'opposé de ce que l'on observait lors de la saison précédente. Le groupe 1 est en effet parvenu à diminuer ses pertes au cours des deux dernières saisons pour atteindre un résultat net proche de l'équilibre.



RAPPORT SUR LE CONTRÔLE FINANCIER DES AGENTS SPORTIFS

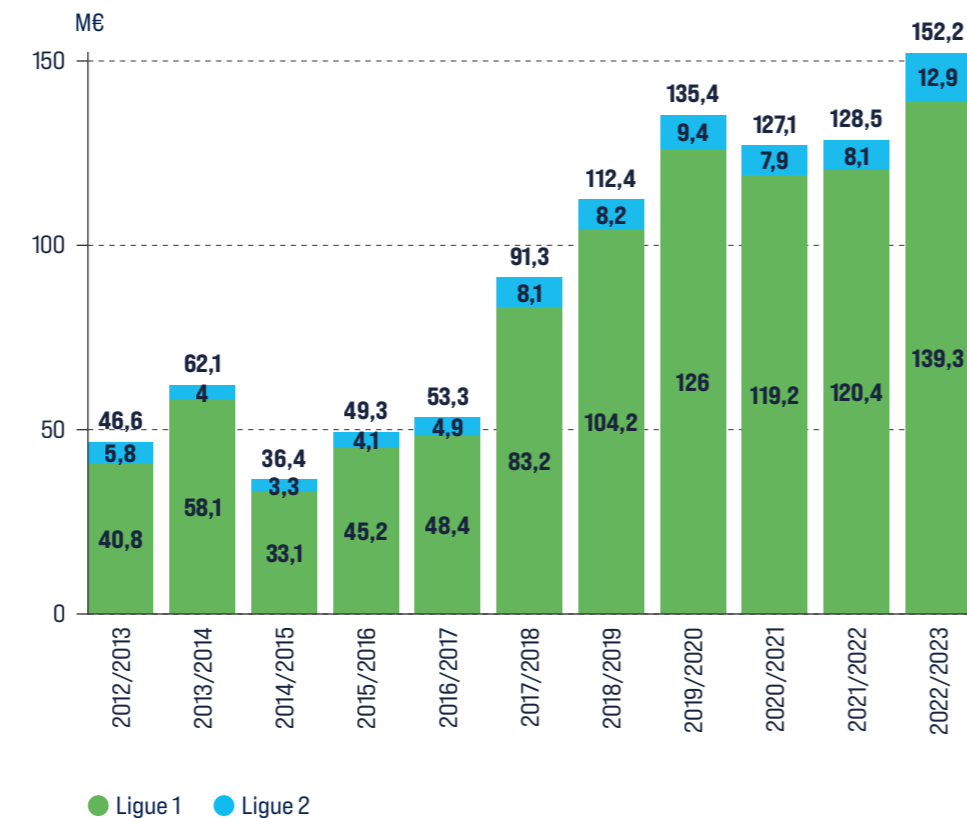
La loi du 1^{er} mars 2017 a confié aux organes de contrôle de gestion une mission de contrôle financier de l'activité des agents sportifs et des flux générés par cette activité.

Depuis l'instauration de ce contrôle, les honoraires versés aux agents sportifs ont fortement augmenté, dans un contexte de multiplication des mouvements de joueurs sur une période observée de 10 ans, et notamment en 2023 par rapport à l'année précédente.

En France, les commissions versées aux agents sportifs par les clubs de football professionnel totalisent 152 M€ sur la saison 2022/2023, soit le montant le plus élevé jamais atteint.

Cela représente 18% de plus que lors de la saison précédente 2021/2022 (128 M€), et une progression constante se traduisant par les chiffres suivants : +67% au cours des 5 dernières années, +226% au cours des 10 dernières années.

COMMISSIONS VERSÉES PAR LES CLUBS (M€) LIGUE 1 + LIGUE 2



La répartition des commissions par tranche de montants est comparable d'une saison à l'autre. Pour la saison 2022/2023, les opérations significatives dont la commission versée est > 500 K€, sont au nombre de 73 (soit 5%) et représentent 57% du total (soit 86 M€).

La 4^e vague de contrôle d'agents est en cours de finalisation, et porte sur la saison d'exercice 2021/2022. 7 agents licenciés FFF sont contrôlés, ce qui représente un montant de commissions de 19 M€, pour 90 opérations, permettant de couvrir 15% du total des sommes versées par les clubs lors de ladite saison 2021/2022 (129 M€).

Depuis la mise en place de ce contrôle :

- ▶ 54% des dossiers n'ont pas fait l'objet d'observation particulière
- ▶ 42% des dossiers ont été transmis à la Commission Fédérale des Agents Sportifs pour instruction
- ▶ 4% des dossiers ont fait l'objet d'une information à la Commission Fédérale des Agents Sportifs

	SAISON	COMMISSIONS CONTRÔLÉES (M€)	% COMMISSIONS TOTALES	NOMBRE OPÉRATIONS
VAGUE 1	2016/2017	6,5	12 %	101
VAGUE 2	2017/2018	12,8	14 %	165
VAGUE 3	2018/2019	9,5	8 %	33
	2019/2020	<i>Pas de contrôle réalisé en raison de la crise sanitaire</i>		
	2020/2021	<i>Pas de contrôle réalisé en raison de la crise sanitaire</i>		
VAGUE 4	2021/2022	19,0	15 %	90

4 BENCHMARK EUROPÉEN

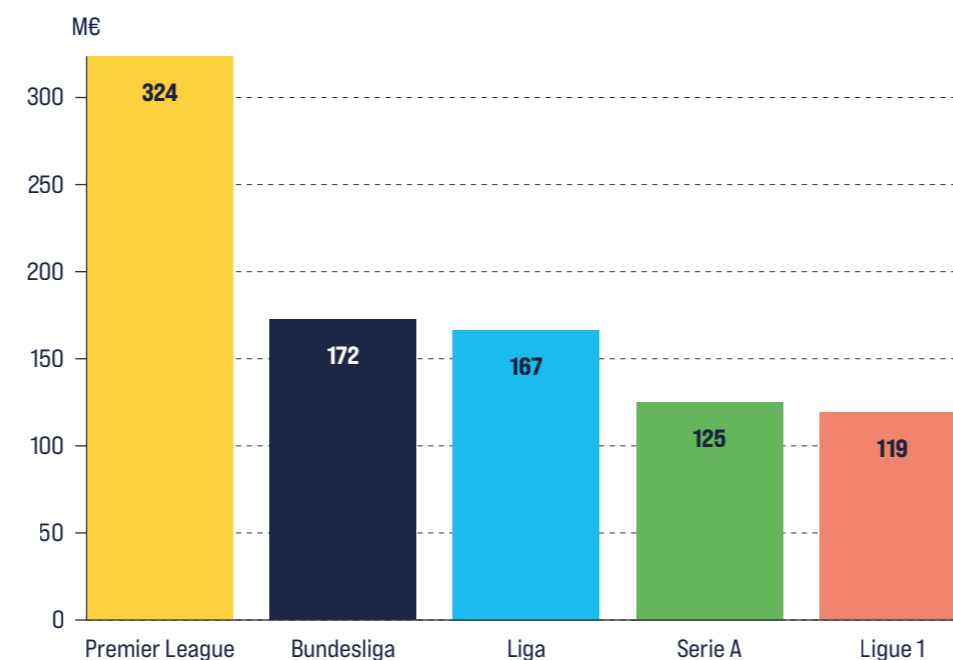


4.1 BENCHMARK EUROPÉEN DES PRODUITS HORS OPÉRATIONS DE MUTATION

4.1.1 REVENUS MOYENS DES CLUBS DANS LES CINQ GRANDS CHAMPIONNATS EUROPÉENS

► On observe d'importantes disparités de revenus entre les cinq grands championnats européens : les revenus moyens des clubs de Premier League (324 M€ en moyenne) sont ainsi 2,7 fois plus élevés que ceux des clubs de Ligue 1 (119 M€ en moyenne).

REVENU MOYEN DES CLUBS DE CHAMPIONNATS EUROPÉENS



Note : Chiffres de l'exercice 2022/2023 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2021/2022 pour les autres ligues

Source : analyse DFCG et Off the Pitch

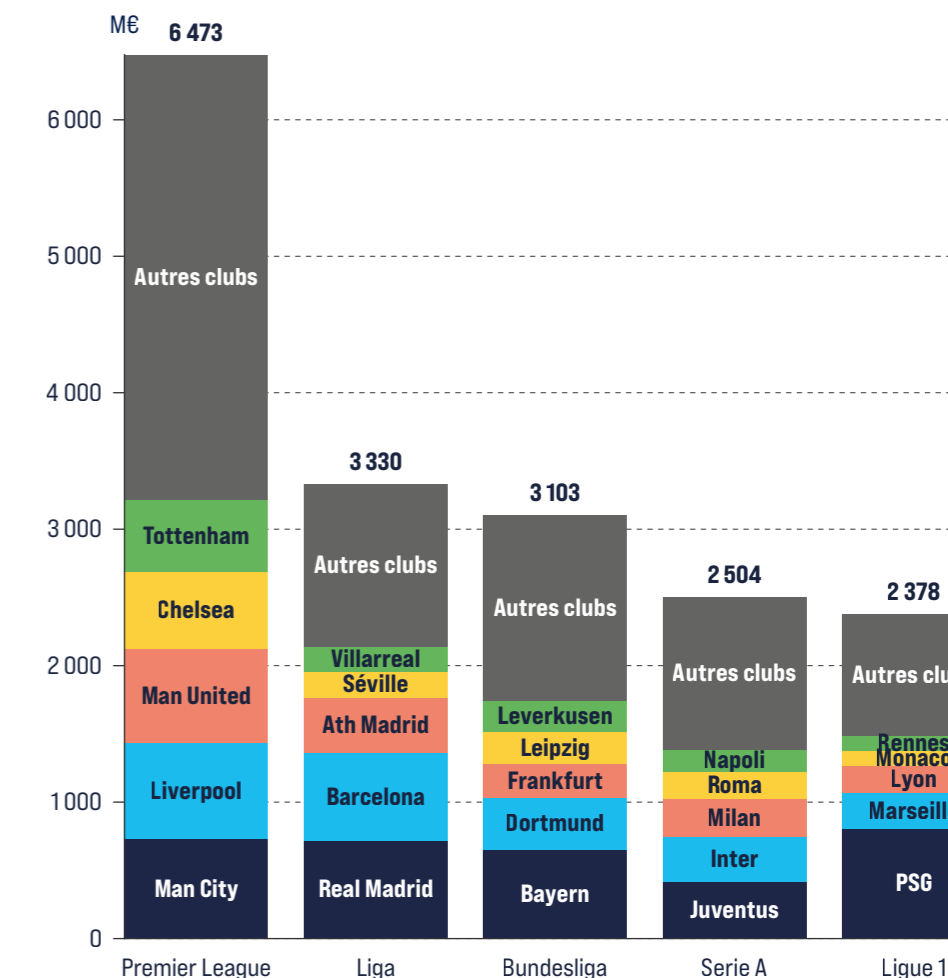
4.1.2 RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS

REVENUS DES CLUBS DANS LES CINQ GRANDS CHAMPIONNATS EUROPÉENS (EN M€)

► On observe de très importantes différences de revenus entre les championnats européens, mais également d'importantes différences de répartition des revenus entre les clubs des différents championnats.

► À titre d'exemple, les revenus cumulés du Top 5 de Premier League sont 2,16 fois supérieurs à ceux du Top 5 de Ligue 1.

REVENU MOYEN DES CLUBS DE CHAMPIONNATS EUROPÉENS



Source : analyse DFCG et Off the Pitch

► **Même si les revenus totaux de la Ligue 1 sont les plus faibles, le PSG est le club avec les revenus les plus élevés** : le PSG (807 M€) a un budget légèrement supérieur à ceux de Manchester City (731 M€) et du Real Madrid (720 M€).

► **En revanche, les autres clubs français sont largement distancés par leurs homologues européens** :

- **Marseille (2^e club français)** a des revenus de 258 M€ contre 702 M€ pour Liverpool (2^e club anglais), 639 M€ pour le FC Barcelone (2^e club espagnol), 377 M€ pour Dortmund (2^e club allemand) et 334 M€ pour l'Inter de Milan (2^e club italien) ;

- **Lyon (3^e club français)** a des revenus de 202 M€ contre 689 M€ pour Manchester United (3^e club anglais), 407 M€ pour l'Atlético Madrid (3^e club espagnol), 274 M€ pour l'AC Milan (3^e club italien) et 250 M€ pour Francfort (3^e club allemand).

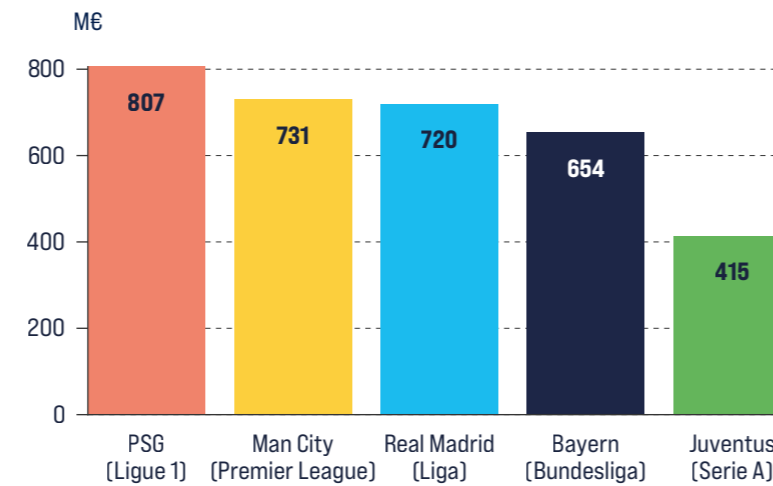
De manière plus globale, les revenus des 4 plus gros clubs français derrière le PSG (Marseille, Lyon, Monaco et Rennes) représentent 680 M€ (soit à eux quatre moins que le PSG à lui seul) contre 2 483 M€ en Premier League, 1 423 M€ en Liga, 1 090 M€ en Bundesliga et 973 M€ en Serie A.

► **Pour les clubs dont les revenus sont situés au-delà de la 5^e place dans leur championnat, la différence entre les clubs français et les clubs des autres ligues européennes est encore plus marquée.** Les revenus de ces clubs se situent tous entre 32 M€ et 107 M€ en Ligue 1 alors qu'ils se situent entre 147 M€ et 439 M€ en Premier League.

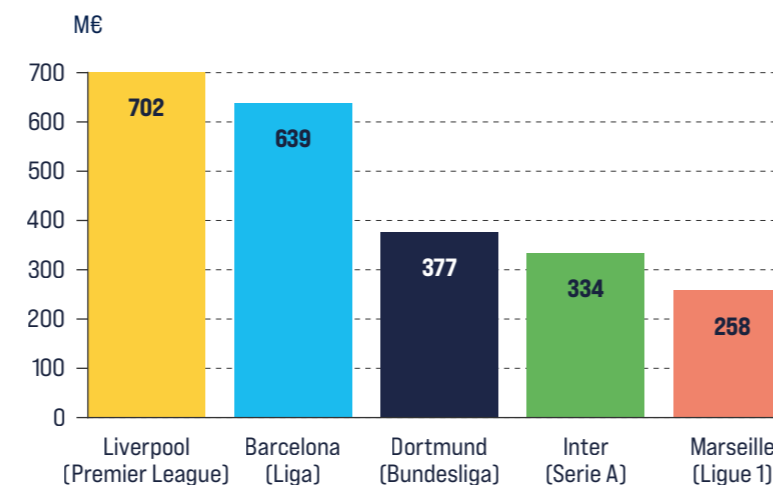
Note : Chiffres de l'exercice 2022/2023 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2021/2022 pour les autres ligues

Source : analyse DFCG et Off the Pitch

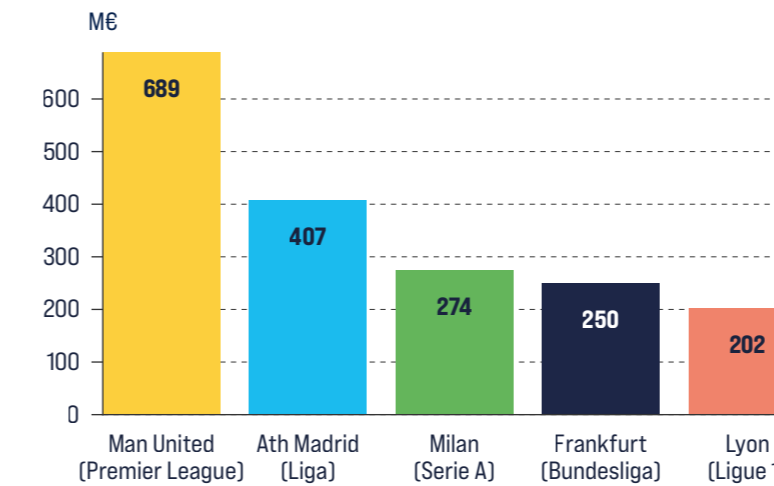
CLUBS AVEC LE PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



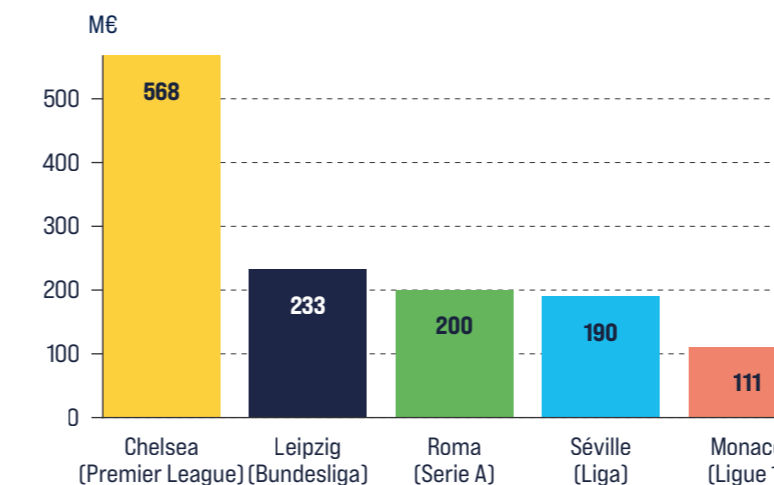
CLUBS AVEC LE 2^e PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



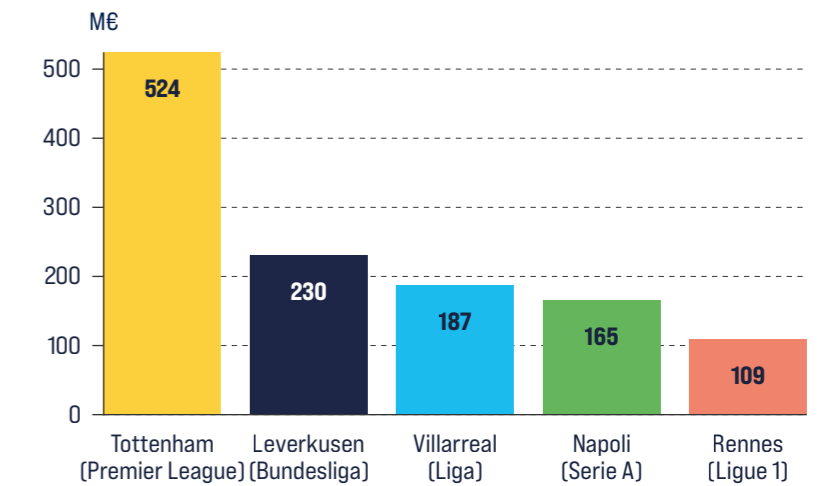
CLUBS AVEC LE 3^e PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



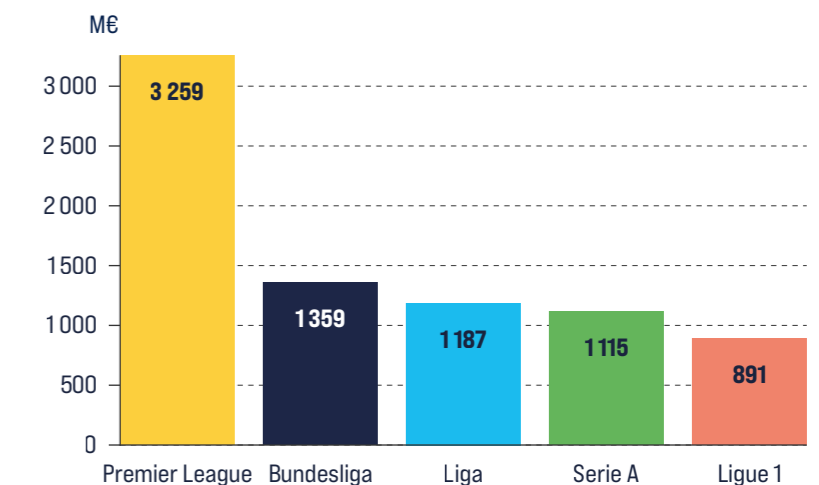
CLUBS AVEC LE 4^e PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



CLUBS AVEC LE 5^e PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



CLUBS AU-DELÀ DU 5^e PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS (EN %)

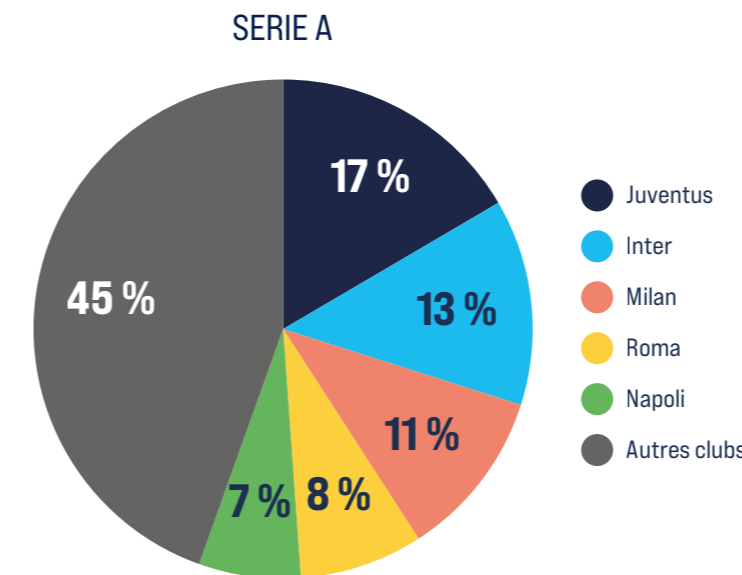
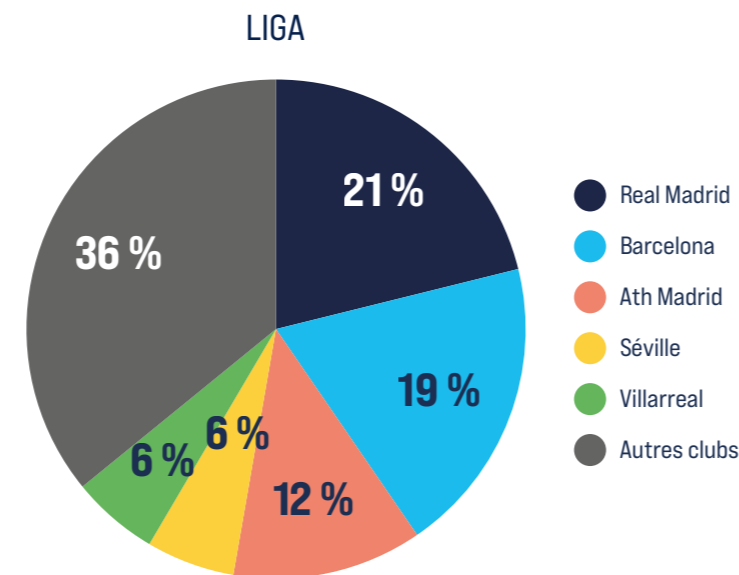
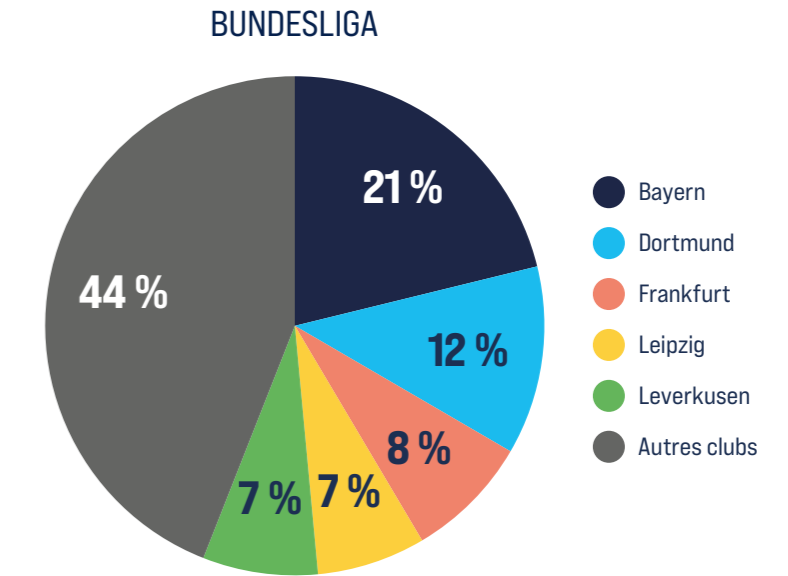
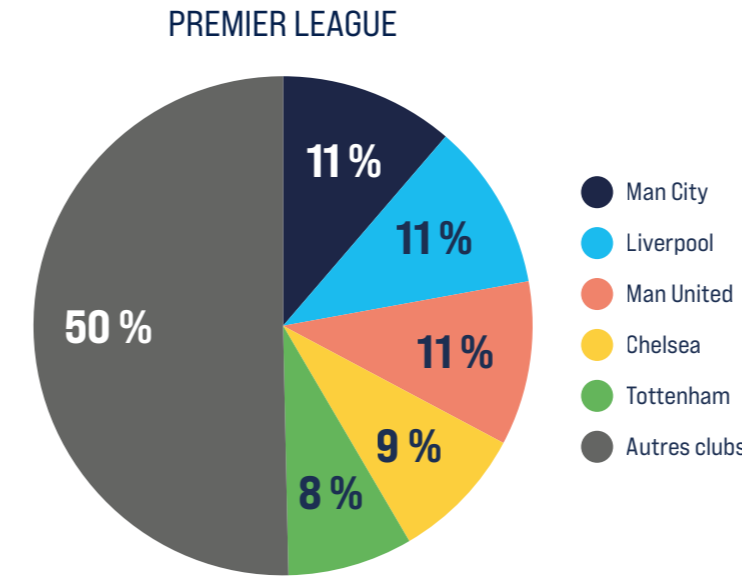
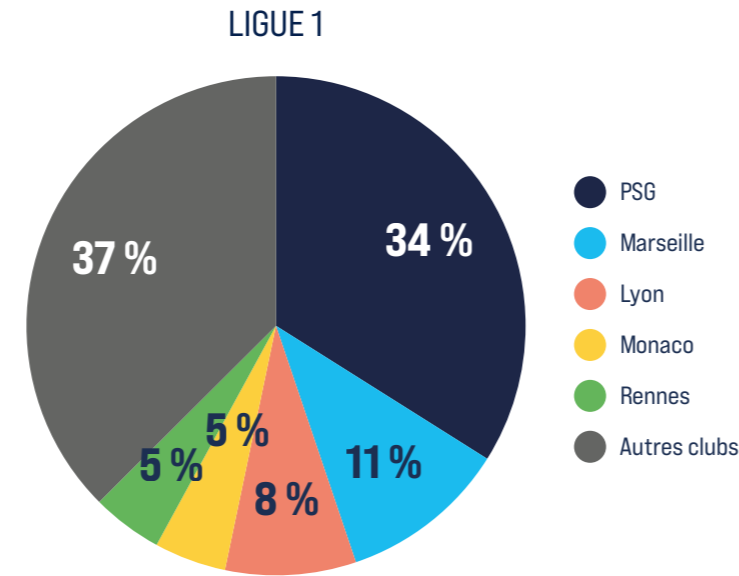
► **En Ligue 1**, un club concentre à lui seul plus d'un tiers des revenus du championnat : le PSG avec 34 % du revenu total. Marseille et Lyon, respectivement 2e et 3e clubs, ne génèrent chacun respectivement que 11 % et 8 % des revenus. Les trois clubs représentent à eux seuls plus de 50 % du revenu total. Ensuite, la baisse est brusque : Monaco comme Rennes concentrent chacun 5 % des revenus. Enfin, les clubs de la 6^e à la 20^e place concentrent 37 % du revenu total, soit pratiquement le même montant que le PSG à lui seul.

► **La Liga** a un profil similaire à celui de la Ligue 1, à la différence près qu'au lieu d'un, ce sont deux clubs qui dominent fortement le championnat par leurs revenus : le Real Madrid (22 %) et le FC Barcelone (19 %) représentent à eux deux plus de 40 % du budget total. Ensuite, la baisse des revenus des clubs est à nouveau très brusque : l'Atlético Madrid ne représente que 12 % des revenus et les FC Séville et Villarreal chacun 6 % des revenus. Enfin, les clubs de la 6^e à la 20^e place concentrent 36 % du revenu total, soit un pourcentage très proche de celui observé pour la Ligue 1.

► **La Premier League** a un profil de répartition très différent de celui de la Ligue 1 et de la Liga. Les 5 premiers clubs (Manchester City, Liverpool, Manchester United, Chelsea et Tottenham) ont des revenus similaires compris entre 8 % et 11 % du budget total. Il faut donc cumuler les revenus de ces 5 premiers clubs pour atteindre 50 % du revenu total. Ensuite la baisse des revenus est plus progressive et les clubs de la 6^e à la 20^e place concentrent 50 % des revenus.

► **La Bundesliga** a un profil similaire à celui de la Premier League. À l'exception du Bayern, qui concentre à lui seul 21 % des revenus, les 5 premiers clubs ont des revenus similaires compris entre 7 % et 12 % du budget total. Il faut cumuler les revenus de ces 5 premiers clubs pour dépasser les 50 % du revenu total. Ensuite la baisse des revenus est encore une fois plus progressive et les clubs de la 6^e à la 18^e place concentrent 44 % des revenus.

► **La Serie A** a un profil proche de celui de la Bundesliga. Deux clubs concentrent à eux deux une part relativement importante des revenus (mais de manière moins marquée qu'en Ligue 1 et en Liga) : la Juventus (17 %) et l'Inter de Milan (13 %). Ensuite, l'AC Milan, Rome et Naples ont des revenus similaires situés entre 7 % et 11 % du revenu total (proche des cas de la Premier League et de la Bundesliga). Enfin les clubs de la 6^e à la 20^e place concentrent 45 % du revenu total, un chiffre proche de celui qu'on observe dans le cas de la Bundesliga.



Source : analyse DNCG et Off the Pitch

MESURE DE RÉPARTITION DES REVENUS AU SEIN DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS

LIGUE	5 ^e / 15 ^e	COEFFICIENT DE GINI
LIGUE 1	2,34	0,50
PREMIER LEAGUE	2,78	0,31
BUNDESLIGA	3,20	0,39
LIGA	2,91	0,48
SERIE A	2,78	0,42

Note : différence de périmètre entre les chiffres Ligue 1 et les chiffres des autres championnats européens : Saison 2022/2023 pour la Ligue 1, Saison 2021/2022 pour les autres ligues
Source : analyse DNCG et Off the Pitch

► **Le ratio [5^e / 15^e]** consiste à faire le ratio entre les revenus du club avec le 5^e budget le plus élevé et les revenus du club avec le 15^e budget le plus élevé. Cet indicateur mesure donc les inégalités de revenus des clubs qui se trouvent en milieu de tableau. Selon cet indicateur et en comparaison aux autres championnats, la Ligue 1 est le championnat le plus égalitaire. Le budget de Rennes est 2,3 fois plus élevé que celui de Toulouse. Au contraire, la Bundesliga est le championnat le plus inégalitaire, avec un ratio de 3,2 entre le 5^e et le 15^e budget.

Les différences de résultat entre cet indicateur et le précédent mettent en lumière les différences de profil de répartition des revenus des clubs entre les différents championnats. Ainsi, les revenus des clubs de la Ligue 1 décrochent brutalement à partir du 3^e club alors qu'en Premier League, la répartition des revenus est plus lisse.

► Cette différence de répartition rend nécessaire l'utilisation d'un indicateur plus complexe afin de mesurer globalement les inégalités de répartition au sein des différents championnats : **le coefficient de Gini**. Cet indicateur, typiquement utilisé pour mesurer les inégalités de revenu au sein d'un pays, est un coefficient variant entre 0 et 1. La valeur 0 signifie que tous les clubs ont le même revenu et la valeur 1 qu'un seul club concentre tous les revenus. On peut alors regrouper les championnats européens en deux groupes :

- **Les championnats très inégalitaires** (Gini > 0,5) : la Ligue 1 et dans une certaine mesure la Liga (Gini à 0,48) ;
- **Les championnats plus égalitaires** (Gini < 0,5) : Premier League (0,31), et dans une moindre mesure Bundesliga (0,39) et Serie A (0,42).

► Ces deux groupes correspondent aux deux profils de répartition observés précédemment :

- **Un 1^{er} groupe, avec de fortes inégalités de revenus entre les clubs, composé de la Ligue 1 et de la Liga.** Près de la moitié du total des revenus est représentée par les deux plus gros clubs en Ligue 1 et en Liga.

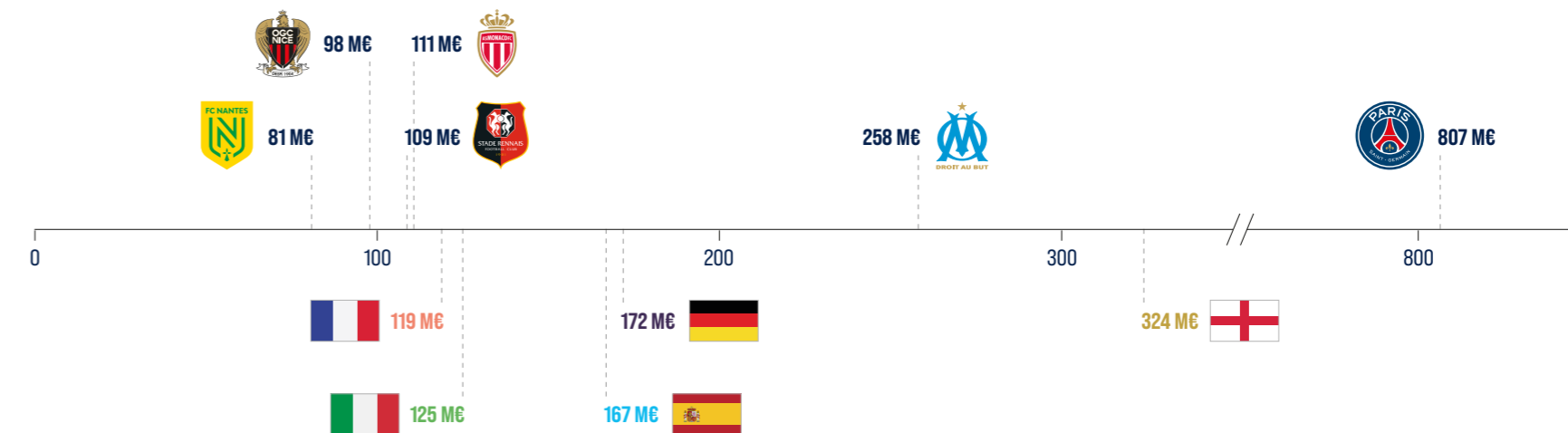
- **Un 2^e groupe composé de la Premier League, de la Bundesliga et de la Serie A.** Dans celui-ci, les deux plus gros clubs en termes de budget de chaque championnat représentent une part plus faible du revenu total et la baisse des revenus des clubs est plus progressive. Ainsi en Premier League, en Bundesliga et en Serie A, il faut cumuler les revenus des 5 premiers clubs pour atteindre 50 % du revenu total. À titre d'exemple, Manchester City (club avec les revenus les plus élevés en Premier League) ne représente que 11 % du revenu total de Premier League.

► L'évolution du coefficient de Gini d'une saison à une autre permet d'analyser **l'évolution des inégalités de revenus** au sein des différents championnats. Ainsi :

- **Les inégalités de revenus se sont maintenues pour tous les championnats.** Le coefficient de Gini a légèrement augmenté pour la Premier League (de 0,30 à 0,31), la Serie A (de 0,41 à 0,42), la Liga (de 0,47 à 0,48) et la Bundesliga (de 0,37 à 0,39) entre les saisons 2020/2021 et 2021/2022 et légèrement diminué pour la Ligue 1 (de 0,51 à 0,50) entre les saisons 2021/2022 et 2022/2023.

4.1.3 COMPARAISON DES REVENUS DES 6 CLUBS FRANÇAIS

AYANT DISPUTÉ UNE COUPE D'EUROPE AVEC LES REVENUS MOYENS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS



Note : Chiffres de l'exercice 2022/2023 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2021/2022 pour les autres ligues
Source : analyse DNCG et Off the Pitch

- Parmi les clubs français ayant disputé une coupe d'Europe, le PSG se détache avec un budget 2,5 fois supérieur au budget moyen des clubs de Premier League.
- Marseille a un budget compris entre les budgets moyens des clubs allemands et anglais.
- Monaco, Rennes, Nice et Nantes ont un budget assez nettement inférieur au budget moyen des clubs des quatre grands championnats étrangers.

4.2 CORRÉLATION ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET REVENUS

► En Ligue 1, le chiffre d'affaires à partir duquel un club a peu de chances d'être relégué est inférieur à celui des autres ligues majeures européennes, en particulier vis-à-vis de la Premier League et de la Bundesliga :

- Aucun club de Ligue 1 avec un chiffre d'affaires supérieur à 67 M€ n'a été relégué.
- Ce seuil de non-relégation est égal à 167 M€ en Premier League, 94 M€ en Bundesliga, 72 M€ en Serie A et 67 M€ en Liga.

► Le ticket d'entrée en coupes d'Europe est plus faible en Ligue 1 que celui des autres championnats européens. Ainsi, le chiffre d'affaires minimum des clubs parmi les clubs participant à une coupe d'Europe est de :

- 78 M€ en Ligue 1
- 222 M€ en Premier League, 134 M€ en Serie A, 103 M€ en Liga et 94 M€ en Bundesliga.

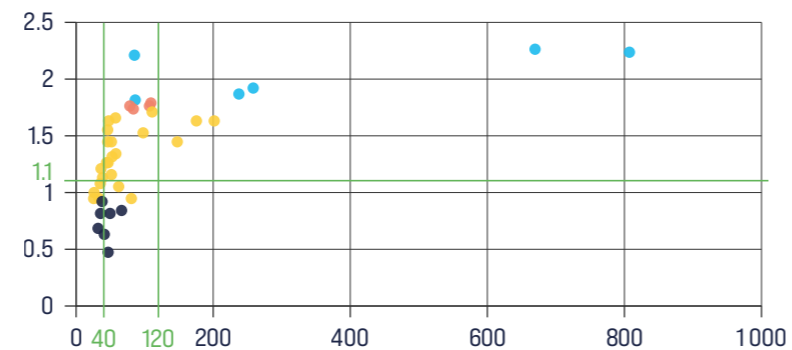
► Au-delà de ces différences entre les seuils de relégation et de qualification en coupe d'Europe, **les cinq principaux championnats européens ont tous en commun une forte corrélation entre le revenu des clubs et les résultats sportifs.**

► En particulier, les championnats européens sont tous dominés ces dernières années par un ou deux clubs qui ont les plus gros budgets :

- Le **PSG** pour la Ligue 1 (champion 8 fois lors des 10 dernières saisons) ;
- Le **Bayern** pour la Bundesliga (champion 10 fois lors des 10 dernières saisons) ;
- Le **Real Madrid** et **Barcelone** pour la Liga (champions 8 fois à eux deux lors des 10 dernières saisons) ;
- La **Juventus** pour la Serie A (champion 7 fois lors des 10 dernières saisons) ;
- **Manchester City** pour la Premier League (champion 6 fois sur les 10 dernières saisons malgré la concurrence des autres clubs du fameux « Big Six »).

LIGUE 1

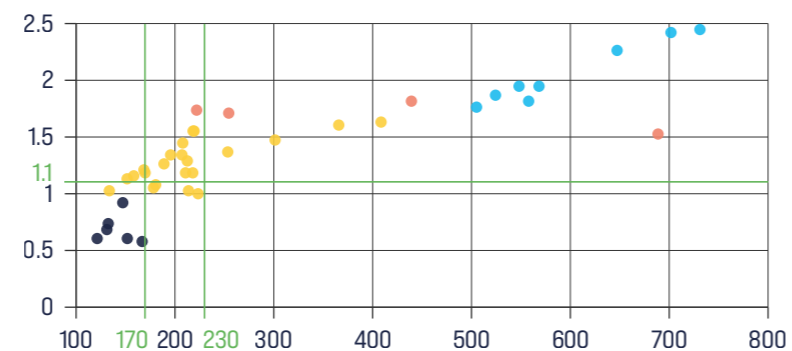
Nombre moyen de points par match Saisons 2021/2022 à 2022/2023



● Relégation ● Maintien sans coupes d'Europe ● Qualification UEL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

PREMIER LEAGUE

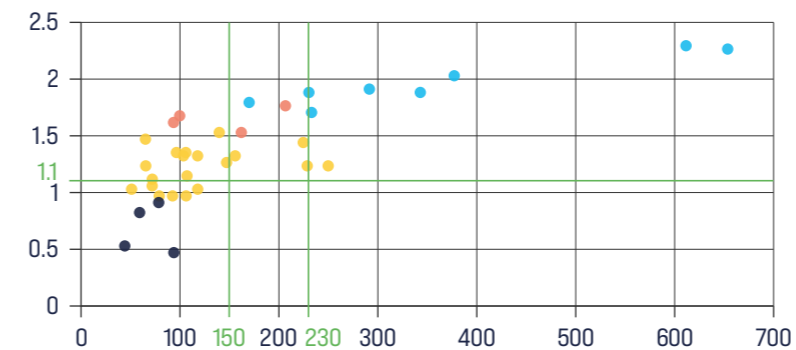
Nombre moyen de points par match Saisons 2020/2021 à 2021/2022



● Relégation ● Maintien sans coupes d'Europe ● Qualification UEL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

BUNDESLIGA

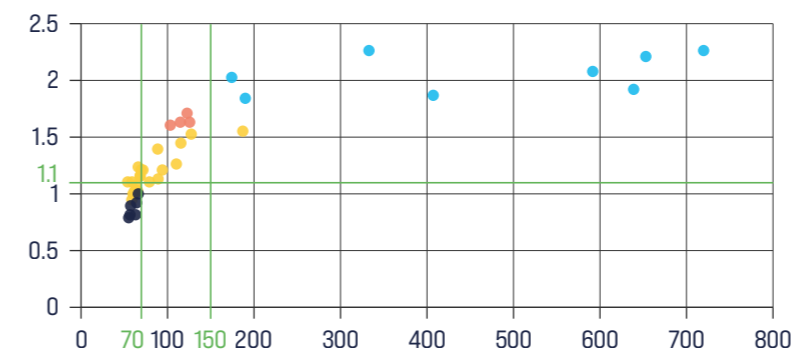
Nombre moyen de points par match Saisons 2020/2021 à 2021/2022



● Relégation ● Maintien sans coupes d'Europe ● Qualification UEL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

LIGA

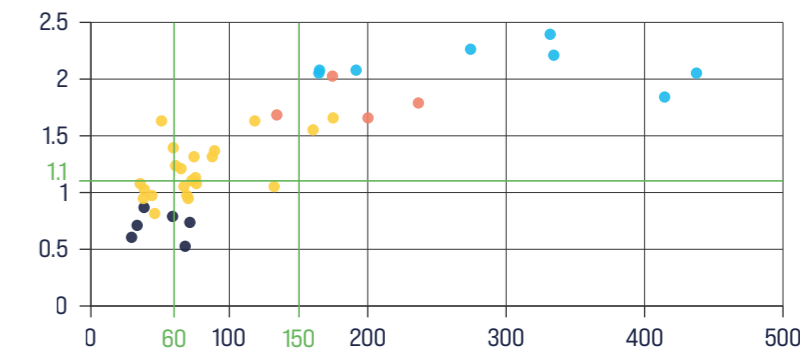
Nombre moyen de points par match Saisons 2020/2021 à 2021/2022



● Relégation ● Maintien sans coupes d'Europe ● Qualification UEL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

SERIE A

Nombre moyen de points par match Saisons 2020/2021 à 2021/2022



● Relégation ● Maintien sans coupes d'Europe ● Qualification UEL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

Source : analyse DNCG et Off the Pitch



CHAMPION LIGUE 2 BKT

LIGUE 1 UBER EATS 2022



6 rue Léo Délibes, 75116 Paris

01 53 65 38 02 – infos@lfp.fr

www.lfp.fr